



.....

les chimpanzés les plus menacés

La population totale de chimpanzés du Nigeria-Cameroun n'est peut-être aujourd'hui que de 3.500 individus.

**Plan d'action régional pour
la conservation du chimpanzé
du Nigeria-Cameroun
(*Pan troglodytes ellioti*)**

Espoir

Mettre en œuvre les recommandations de ce plan aura une répercussion majeure sur la survie des chimpanzés du Nigeria-Cameroun.

Survie

.....





Photo: Liza Gadsby

Chimpanzé du Nigeria-Cameroun
(*Pan troglodytes ellioti*)

La réalisation au cours des cinq prochaines années des actions de conservation prioritaires que propose ce Plan d'action pour la conservation protégerait plus de 95% des chimpanzés du Nigeria-Cameroun.

Table des matières

Préfaces.....	2	Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Sud-Ouest, Cameroun	26
Auteurs et éditeurs	3	Groupe du Mont Cameroun.....	27
Résumé exécutif	4	Complexe de Takamanda	28
Executive Summary.....	5	Sanctuaire de Faune de Banyang-Mbo	28
Introduction	6	Parc National de Korup	29
Menaces sur la survie des chimpanzés du Nigeria-Cameroun.....	10	Complexe de Mone-Oko	29
Approches générales de la conservation des chimpanzés au Cameroun et au Nigeria.....	13	Complexe de Lebialem	30
Unités de Planification de la Conservation des Chimpanzés et sites prioritaires pour les chimpanzés du Nigeria-Cameroun	14	Parc National de Bakossi	30
Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés du Sud-ouest du Nigeria	16	Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Nord-Ouest, Cameroun	31
Réserve Forestière et Parc National d'Okomu.....	17	Réserve Forestière de Kom-Wum	32
Groupe de Forêts d'Idanre	17	Réserve Forestière d'Ako-Mbembe	32
Groupe de Forêts d'Omo	18	Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Littoral, Cameroun	33
Réserve Forestière d'Ise	18	Parc National proposé d'Ebo	34
Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés du Delta du Niger, Nigeria.....	19	Unité Forestière d'Aménagement-004.....	34
Forêt d'Edumanom	19	Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Centre, Cameroun	35
Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de l'État de Cross River, Nigeria.....	20	Parc National de Mbam & Djerem	36
Division d'Oban, Parc National de Cross River	21	Priorités pour les inventaires.....	37
Division d'Okwangwo, Parc National de Cross River	21	Application des lois	39
Complexe d'Afi	22	Problèmes transfrontaliers	40
Montagnes de Mbe.....	22	Le rôle des sanctuaires de chimpanzés.....	41
Unité de Planification de la Conservation de Chimpanzés de Taraba, Nigeria	23	Le rôle de la recherche dans la planification de la conservation.....	42
Parc National de Gashaka-Gumti	24	La nécessité d'un financement soutenu et durable	44
Sud de Taraba	25	Conclusions.....	45
		Références.....	46
		Acronymes.....	47
		Liste des participants	48

Préfaces

La République Fédérale du Nigeria et la République du Cameroun sont les deux seuls pays qui abritent la forme de chimpanzés la plus menacée, *Pan troglodytes ellioti*, le chimpanzé du Nigeria-Cameroun. Nos deux gouvernements reconnaissent l'importance majeure de la conservation de la biodiversité pour préserver notre héritage naturel et nous nous sommes par conséquent impliqués très largement dans le développement de ce plan d'action de conservation.

La population de chimpanzés du Nigeria-Cameroun restante dans le monde est estimée entre 3.500 et 9.000 individus, et nous approuvons totalement les recommandations présentées dans ce plan d'action pour assurer leur survie à long terme. Le plan identifie les zones de priorité où des efforts de conservation ciblés peuvent améliorer les perspectives de survie des populations de ces chimpanzés, et énumère les actions nécessaires pour assurer leur survie à long terme. En suggérant aux différents partenaires de travailler avec nos gouvernements respectifs, ainsi qu'en fournissant des délais et les estimations des fonds nécessaires, ce plan explique clairement comment ces remarquables grands singes peuvent être protégés.

Nous appelons tous les partenaires à travailler dans un esprit de coopération pour assurer une mise en place réussie de ce plan d'action.

Ministère de la Forêt et de la Faune
République du Cameroun



Son Excellence Prof. Ngolle Ngolle Elvis

La République Fédérale du Nigeria et la République du Cameroun sont les deux seuls pays qui abritent la sous-espèce la plus menacée de chimpanzés, *Pan troglodytes ellioti* (connu sous le nom de chimpanzé du Nigeria-Cameroun). C'est la sous-espèce de chimpanzés avec la plus petite population en raison d'une distribution restreinte aux habitats forestiers au nord de la Sanaga au Cameroun, dans la partie est du Nigeria et dans des fragments de forêts du delta du Niger et du sud-ouest du Nigeria.

Nos deux gouvernements comprennent que l'aire de répartition du chimpanzé du Nigeria-Cameroun coïncide avec un hotspot d'importance mondiale pour la biodiversité et une région à forte densité humaine, de destruction et de fragmentation des milieux naturels et où l'application des lois sur la chasse est inadéquate. Ces facteurs ont entraîné l'extinction de ce chimpanzé dans une grande partie de son aire de distribution antérieure. Nos deux gouvernements reconnaissent l'importance de la conservation de la biodiversité pour préserver cet héritage naturel et la nécessité d'une synergie entre différents partenaires. Ainsi, nous avons été étroitement impliqués dans le développement de ce plan d'action.

Nous sommes convaincus que les mesures proposées pour conserver le chimpanzé du Nigeria-Cameroun, telles que la protection des milieux forestiers et le contrôle de la chasse, augmenteront la population de chimpanzés et profiteront à d'autres primates uniques, menacés et à distribution restreinte et à d'autres animaux menacés de ces forêts du golfe de Guinée. En ciblant les chimpanzés en tant que « espèces-phares », nous protégerons une grande partie de la biodiversité de ces régions et contribueront à atténuer les effets des changements climatiques.

Le plan de conservation de cette espèce identifie des zones prioritaires où des efforts ciblés de conservation peuvent accroître les chances de survie des populations de chimpanzés. Le plan présente également des actions afin de préserver ces populations pour les générations futures. En conséquence, nous appuyons pleinement les recommandations de ce plan afin d'assurer la survie des 3.500 à 9.000 chimpanzés du Nigeria-Cameroun qui restent dans le monde.

Nous appelons tous les partenaires à œuvrer de manière coopérative à la réussite de ce plan d'action.

Son Excellence John Odey
Ministère de l'Environnement
République Fédérale du Nigeria

Plan d'action régional pour la conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun (*Pan troglodytes ellioti*)

Auteurs et éditeurs

Compilé et édité par Bethan Morgan^{1,2,3}, Alade Adeleke⁴, Tony Bassey⁵, Richard Bergl^{2,6}, Andrew Dunn^{2,7}, Roger Fotso⁷, Elizabeth Gadsby⁸, Katy Gonder^{2,9}, Elizabeth Greengrass², Denis Koutou Koulagna¹⁰, Grace Mbah¹⁰, Aaron Nicholas^{2,7}, John Oates^{2,11,12}, Fidelis Omeni¹³, Yohanna Saidu¹⁴, Volker Sommer^{2,15,16}, Jacqueline Sunderland-Groves^{2,17}, Joseph Tiebou¹⁰, et Elizabeth Williamson^{2,3}

¹ San Diego Zoo Institute for Conservation Research, Zoological Society of San Diego, États-Unis

² Groupe de spécialistes des primates de la CSE/UICN, Section des grands singes

³ Université de Stirling, Royaume-Uni

⁴ Nigerian Conservation Foundation, Nigeria

⁵ Cross River Agricultural Development Programme, État de Cross River, Nigeria

⁶ North Carolina Zoo, États-Unis

⁷ Wildlife Conservation Society, États-Unis

⁸ Fondation Pandrillus, Nigeria

⁹ University at Albany-State University of New York, États-Unis

¹⁰ Ministère de la Forêt et de la Faune, Cameroun

¹¹ Hunter College and Graduate Center, City University of New York, États-Unis

¹² Oxford Brookes University, Royaume-Uni

¹³ Ministère de l'Environnement, Gouvernement Fédéral du Nigeria, Abuja, Nigeria

¹⁴ National Parks Service, Nigeria

¹⁵ University College London, Royaume-Uni

¹⁶ Gashaka Primate Project, Nigeria

¹⁷ Centre for International Forestry Research, Indonésie

Chimpanzés dans la Réserve Forestière de Ngel Nyaki, Nigeria. Photo: Paul Dutton



Citation recommandée: Morgan, B.J. et al. 2011. *Plan d'action régional pour la conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun* (*Pan troglodytes ellioti*). Groupe de spécialistes des primates de la CSE/UICN et Zoological Society of San Diego, CA, USA.

Résumé exécutif

CE DOCUMENT EST le fruit d'un consensus entre les agences de gestion forestière et de conservation de la faune au Nigeria et au Cameroun, des organisations non gouvernementales locales et internationales de conservation et des chercheurs affiliés à des universités, réunis lors d'ateliers organisés dans les deux pays pour formuler un ensemble d'actions, qui, si elles sont mises en place, pourraient améliorer les chances de survie du chimpanzé du Nigeria-Cameroun *Pan troglodytes ellioti*. La sous-espèce de chimpanzé du Nigeria-Cameroun est aujourd'hui la plus menacée de toutes les sous-espèces reconnues de chimpanzés. Il ne reste que 3.500 à 9.000 individus qui survivent dans un habitat forestier situé au nord du fleuve Sanaga au Cameroun, à la lisière orientale du Nigeria et dans des fragments forestiers du Delta du Niger et du sud-ouest du Nigeria.

Le chimpanzé du Nigeria-Cameroun n'a été rétabli comme sous-espèce distincte qu'au cours de la dernière décennie. En y accordant plus d'attention, les chercheurs et les responsables de la conservation sont parvenus à la conclusion que des mesures de conservation sont à mettre en place rapidement afin que les populations viables puissent survivre. L'aire de répartition du chimpanzé du Nigeria-Cameroun coïncide à une région de forte densité humaine où la destruction et la fragmentation de l'habitat ont été considérables en plus du manque d'application des lois sur la chasse. En conséquence, ce chimpanzé a maintenant disparu d'une grande partie de son ancienne aire de distribution.

Les participants aux ateliers ont identifié les populations de chimpanzés prioritaires au Nigeria et au Cameroun qui doivent bénéficier en urgence de mesures de conservation, formulé en détail des actions prioritaires, recommandé des partenaires potentiels pour réaliser ces actions et proposé les budgets nécessaires. Le

financement nécessaire défini dans ce Plan d'action s'élève à environ 14.670.000 USD, une somme qui devrait protéger plus de 95% des derniers chimpanzés du Nigeria-Cameroun au cours des cinq prochaines années.

L'aire de distribution du chimpanzé du Nigeria-Cameroun correspond à un hotspot de biodiversité d'importance mondiale où se trouvent d'autres primates menacés et à distribution restreinte comme le gorille de Diehl (*Gorilla gorilla diehli*), le drill (*Mandrillus leucophaeus*), le cercopithèque de Preuss (*Allochrocebus preussi*) et le colobe bai de Preuss (*Procolobus preussi*). En mettant en avant le chimpanzé comme « espèce-phare » nous pourrions aussi préserver la plupart de la biodiversité restante dans ces régions. Nous espérons que ce plan y contribuera en identifiant les sites prioritaires pour la conservation, en assurant le financement et en stimulant des activités pour accroître les chances de survie du chimpanzé du Nigeria-Cameroun.

L'aire de distribution du chimpanzé du Nigeria-Cameroun correspond à un hotspot de biodiversité d'importance mondiale où se trouvent d'autres primates menacés et à distribution restreinte comme le gorille de Diehl, le drill, le cercopithèque de Preuss et le colobe bai de Preuss. En mettant en avant le chimpanzé comme « espèce-phare » nous pourrions aussi préserver la plupart de la biodiversité restante dans ces régions.

Chimpanzés en train de manger des fruits de *Pseudospondias* à la station de recherche de Bekob dans le Parc National proposé d'Ebo au Cameroun. Photo: Robin Whytock, ZSSD



Terres cultivées dans les Montagnes de Mbe au Nigeria. Photo: Richard Bergl



Executive Summary

THIS DOCUMENT REPRESENTS the consensus of views from forestry and wildlife conservation agencies in Nigeria and Cameroon, local and international nongovernmental conservation organizations, and university-based researchers who met at a series of workshops in Cameroon and Nigeria to formulate a set of actions that, if implemented, will increase the long-term survival prospects of the Nigeria-Cameroon chimpanzee, *Pan troglodytes ellioti*. The Nigeria-Cameroon chimpanzee is the most endangered of all currently recognized chimpanzee subspecies, with a total remaining population of between 3,500 and 9,000 living in forested habitat to the north of the Sanaga River in Cameroon, the eastern edge of Nigeria, and in forest fragments in the Niger Delta and southwestern Nigeria.

The Nigeria-Cameroon chimpanzee was resurrected as a distinct subspecies only in the last decade. Increasing attention to this chimpanzee from scientists and conservationists has highlighted the need for urgent conservation attention necessary if viable populations are to survive for the long-term. The distribution of the Nigeria-Cameroon chimpanzee coincides with a region of high human population density, in which there has been considerable habitat destruction and fragmentation besides a lack of enforcement of hunting laws. These factors have led to the extinction of this chimpanzee across much of its former range.

Participants in the workshops agreed on the populations of chimpanzees in Cameroon and Nigeria that are most in need of urgent conservation measures, formulated detailed priority actions, recommended potential partners to carry them out, and suggested the budgets required. The total funding need proposed in this Conservation Action Plan amounts to approximately \$14,670,000, which we estimate would protect over

95% of the remaining Nigeria-Cameroon chimpanzees over the next five years.

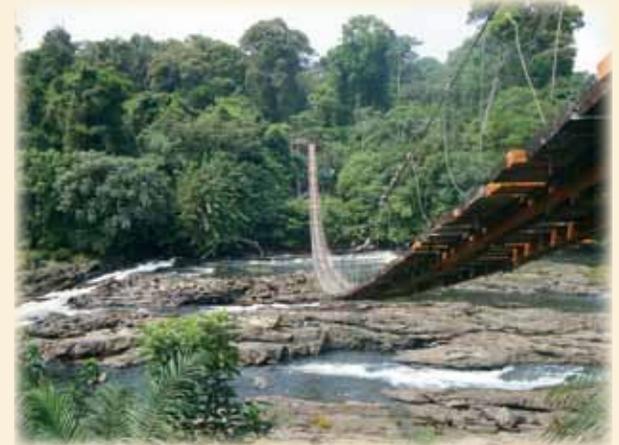
The range of the Nigeria-Cameroon chimpanzee corresponds to a biodiversity hotspot of global significance, with other range-restricted and endangered primates such as Cross River gorilla (*Gorilla gorilla diehli*), drill (*Mandrillus leucophaeus*), Preuss's monkey (*Allochrocebus preussi*) and Preuss's red colobus (*Procolobus preussi*) present in the same forests. By highlighting chimpanzees as 'flagship' species, we will be protecting much of the remaining biodiversity in these areas. We hope that this plan will aid this goal by identifying priority sites for conservation action, and priority actions in those sites, as well as securing funding and spurring activity to increase the survival prospects for the Nigeria-Cameroon chimpanzee.

The range of the Nigeria-Cameroon chimpanzee corresponds to a biodiversity hotspot of global significance, with other range-restricted and endangered primates such as Cross River gorilla, drill, Preuss's monkey, and Preuss's red colobus, present in the same forests. By highlighting chimpanzees as 'flagship' species, we will be protecting much of the remaining biodiversity in these areas.

Chimpanzés rescapés à Drill Ranch, Sanctuaire de Faune des Monts Afi, Nigeria. Photo: Liza Gadsby



Vue du Parc National de Korup à partir d'une plantation de palmiers à huile à sa lisière sud. De tels développements ne suppriment pas seulement des forêts potentiellement précieuses pour la conservation mais attirent aussi des individus de tout le Cameroun à la recherche d'emplois, intensifiant la demande locale de viande de brousse qui est principalement chassée dans le parc. Photo: Joshua Linder



Introduction

LE CHIMPANZÉ DU NIGERIA-CAMEROUN (*Pan troglodytes ellioti*) est l'une des quatre sous-espèces de chimpanzés reconnues aujourd'hui. Selon les estimations, c'est la sous-espèce qui a la population la plus faible. En raison de sa distribution restreinte, en particulier dans le sud-ouest du Nigeria, ainsi que de l'ampleur croissante des menaces auxquelles elle fait face, cette sous-espèce se trouve dans la catégorie « en danger » sur la Liste rouge de l'UICN (Oates et al. 2008a). La population de chimpanzés du Nigeria-Cameroun est estimée entre 3.500 et 9.000 individus qui se trouvent en majorité dans les « unités de planification pour la conservation » identifiées dans ce plan d'action.

Procédé d'élaboration de ce Plan d'action pour la conservation

De plus en plus sensibilisés à la situation précaire du chimpanzé du Nigeria-Cameroun, des chercheurs sur le terrain et des responsables de la conservation ont débuté en 2007 un processus de quatre ans pour rédiger la version publiée de ce plan d'action. Un atelier préliminaire s'est tenu lors du 22^{ème} Congrès de la Société Internationale de Primatologie à Édimbourg au Royaume Uni en 2008, suivi de trois autres réunions pour développer

Participants à la phase 2 de l'atelier sur les chimpanzés à Limbe au Cameroun. Photo: James Christie, ZSSD



ce plan d'action, à Limbe au Cameroun et à Calabar au Nigeria en octobre 2009 et enfin à Limbe en février 2010. Ces ateliers ont vu la participation de 67 spécialistes notamment des autorités en charge de la faune, des organisations nationales et internationales de conservation et des chercheurs spécialistes des chimpanzés. Ce plan d'action est le résultat direct de cette collaboration ambitieuse ancrée en majeure partie au Nigeria et au Cameroun. Le plan contribuera aux efforts entrepris actuellement par les deux pays pour la gestion transfrontalière de la faune sauvage. L'objectif global de ce processus est de *déterminer les sites prioritaires pour la conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun et les actions à réaliser pour garantir sa survie.*

Distribution et classification actuelle de *Pan*

Les chimpanzés appartiennent au genre *Pan* divisé en deux espèces: les bonobos (*P. paniscus*) occupent les forêts humides de plaine au sud du fleuve Congo tandis que les chimpanzés (*P. troglodytes*) vivent dans un territoire forestier plus vaste au nord du fleuve Congo (Groves 2001). Les chimpanzés se divisent en quatre sous-espèces en Afrique tropicale (Groves 2001; Oates et al. 2008a): *P. t. verus* occupe la région de la Haute Guinée d'Afrique de l'Ouest; *P. t. troglodytes* est présente en Afrique centrale; *P. t. schweinfurthii* se trouve en Afrique de l'Est et *P. t. ellioti* est distribuée de manière fragmentée dans les régions forestières du hotspot de biodiversité du golfe de Guinée dans le sud du Nigeria et l'ouest du Cameroun (d'où le nom de « chimpanzé du Nigeria-Cameroun »). Ce n'est qu'en 1997 que le chimpanzé du Nigeria-Cameroun a été défini comme sous-espèce distincte en raison de ses caractéristiques propres (Gonder et al. 1997). Il a reçu le nom scientifique de *Pan troglodytes ellioti* en 2009 (Encadré 1).

Quels sont les liens de parenté entre *P. t. ellioti* et les autres chimpanzés ?

La classification en sous-espèce distincte des chimpanzés du Nigeria et de l'ouest du Cameroun reste controversée (Fischer et al. 2006; Becquet et al. 2007). Au cours des 80 dernières années, la plupart des primatologues n'ont réparti les chimpanzés qu'en trois sous-espèces: *P. t. verus*, *P. t. troglodytes* et *P. t. schweinfurthii*

Encadré 1 Dénomination du chimpanzé du Nigeria-Cameroun

Lorsque Gonder et al. (1997) ont suggéré la reconnaissance potentielle des chimpanzés de cette région comme sous-espèce distincte, ils notèrent que le nom *vellerosus* semblait déjà disponible. *Troglodytes vellerosus* était le nom proposé par J.E. Gray (1862) pour un chimpanzé que l'on pense avoir été collecté par Richard Burton au Mont Cameroun et déposé au British Museum. Au cours des 150 années suivantes, de nombreux auteurs ont continué à supposer que *Troglodytes* (plus tard *Pan*) *vellerosus* était du Mont Cameroun (ex.: Jenkins 1990; Groves 2001). Cependant, au cours de la recherche effectuée pour ce plan d'action et en particulier pour déterminer l'endroit exact au Mont Cameroun où Burton avait collecté ce chimpanzé, Oates et al. (2009) ont découvert que le spécimen type de *vellerosus* n'avait pas été collecté au Cameroun mais au Gabon où se trouvait Burton en mars 1862 après son expédition au Mont Cameroun le mois précédent. La peau du chimpanzé gabonais avait sans doute été expédiée à Londres en même temps que les spécimens du Mont Cameroun d'où la confusion de Gray. *Vellerosus* étant du Gabon, le nom est donc un synonyme de *Pan troglodytes troglodytes*. Il fallait choisir un nouveau nom pour une sous-espèce de l'ouest du Cameroun et du sud du Nigeria. Sur les deux noms disponibles, *ellioti* et *oertzeni*, Oates et al. (2009) ont choisi le nom *ellioti* donné par Matschie (1914) à un spécimen du musée de Berlin collecté en 1905 par Jasper von Oertzen près de Basho au Cameroun.

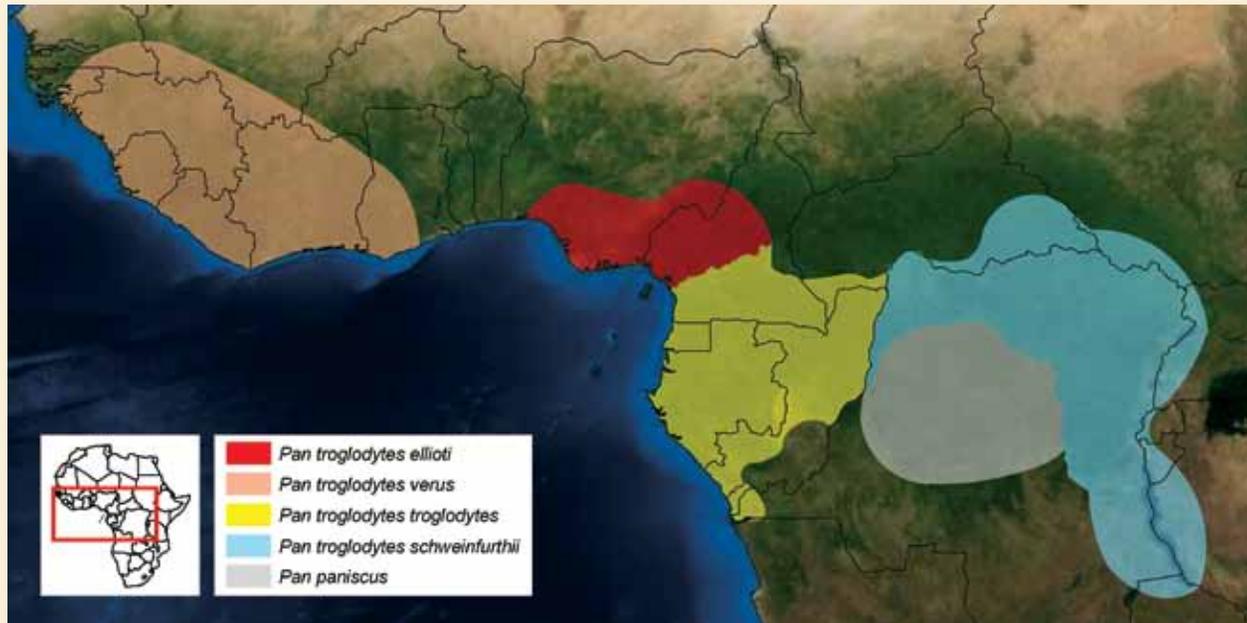
(voir Groves 2001). Cependant, en 1997, des données limitées sur la séquence d'ADN à partir de l'ADN mitochondrial (mt) recueilli sur des poils trouvés dans des nids de chimpanzés au Parc National de Gashaka-Gumti révélèrent une image différente de la structure des populations de chimpanzés en Afrique (Gonder et al. 1997). Ces données génétiques indiquèrent que les chimpanzés du Nigeria appartiennent à un groupe qui partage une relation évolutionniste plus proche de *P. t. verus* que de *P. t. troglodytes*, et que *P. t. verus* et les chimpanzés du Nigeria ont un lien de parenté plus lointain que celui entre *P. t. troglodytes* et *P. t. schweinfurthii*. Compte tenu de ces liens, les chimpanzés du Nigeria ont été dénommés *P. t. vellerosus* (aujourd'hui *P. t. ellioti*). À la suite de cette étude, une analyse des séquences d'ADNmt de poils recueillis dans plus de 100 nids dans des sites au Nigeria et au Cameroun (Gonder et al. 2006) a indiqué les éléments suivants: (A) le dernier ancêtre commun à *P. t. ellioti* et *P. t. verus*

date d'environ 400.000 à 600.000 ans; (B) la partie sud de l'aire de répartition de *P. t. ellioti* se trouve dans la région centrale du Cameroun près du fleuve Sanaga; (C) une petite zone hybride de *P. t. ellioti* et *P. t. troglodytes* existerait dans le centre du Cameroun à la confluence du Haut-Sanaga et du Mbam, son principal affluent et (D) la partie occidentale de l'aire de répartition de *P. t. ellioti* pourrait s'arrêter à l'est du Nigeria. Par rapport à cette dernière conclusion, les données génétiques disponibles sont très limitées pour l'ouest du Nigeria. Il n'est pas déterminé si les chimpanzés de l'ouest du Nigeria sont plus proches de *P. t. verus* ou des populations de l'est du Nigeria. Il y a peu d'indications morphologiques permettant de distinguer les chimpanzés du Nigeria-Cameroun (Pilbrow 2006; Taylor et Groves 2003).

Les études génétiques initiales des chimpanzés du Nigeria et du Cameroun étaient basées sur les séquences d'ADNmt. Cependant, l'ADNmt a une

valeur limitée pour déduire les liens de parenté évolutionnistes ou étudier la structure des populations. Il ne s'agit que d'une partie du génome hérité uniquement de la mère. Ainsi, l'ADNmt ne reflète que l'histoire génétique des femelles. L'étude d'autres régions du génome peut révéler d'autres éléments de l'histoire de ces chimpanzés. Des études récentes ont porté sur plusieurs régions de génomes de chimpanzés du Cameroun et du Nigeria (Ghobrial et al. 2010; Stone et al. 2010). Ces nouvelles données génétiques indiquent que: (A) les chimpanzés dénommés *P. t. ellioti* forment un groupe significativement différent des autres chimpanzés; (B) *P. t. ellioti* s'est séparé de *P. t. verus* il y a 460.000 ans et de *P. t. troglodytes* il y a 320.000 ans; (C) le fleuve Sanaga forme sans doute la frontière entre *P. t. ellioti* et *P. t. troglodytes* et (D) *P. t. ellioti* a connu une histoire démographique complexe qui inclut actuellement une hybridation avec *P. t. troglodytes*.

Aire de répartition approximative des chimpanzés en Afrique.



Nid de chimpanzé, Parc National de Mbam & Djerem, Cameroun. Photo: Bernard Fosso, WCS Cameroun



Histoire naturelle des chimpanzés du Nigeria-Cameroun

Relativement peu d'informations existent sur les paramètres de l'histoire de la vie, du comportement et de l'écologie des chimpanzés sauvages au Cameroun et au Nigeria, surtout par rapport à ceux d'Afrique de l'Est qui ont fait l'objet d'études depuis les années 1960. Cependant, deux études de longue durée sont en cours sur *P. t. ellioti* – dans la forêt sèche et les forêts galeries du Parc National de Gashaka-Gumti au Nigeria (depuis 2000) et dans les forêts humides submontagnardes et de plaine du Parc National proposé d'Ebo au Cameroun (depuis 2002). Les études réalisées à Gashaka ont fourni certaines des premières données sur cette sous-espèce notamment la taille moyenne d'un groupe de nids (4,8 adultes sevrés) (Fowler 2006), un comportement insectivore fréquent (abeilles, mélipones, fourmis légionnaires) à l'aide de bâtons – de manière intéressante, il semble que ces chimpanzés ne mangent pas de termites (Fowler et Sommer 2007). Inversement, les chimpanzés de la forêt d'Ebo construisent et utilisent régulièrement et habilement une série d'outils pour pêcher les termites (Abwe et Morgan 2008) et utilisent des marteaux et enclumes en bois et en pierre pour casser les coques de fruit et retirer l'amande nourrissante, un comportement jamais noté chez les chimpanzés à l'est de la Côte d'Ivoire (Morgan et Abwe 2006). Ces différences marquées entre les populations de chimpanzés du Nigeria-Cameroun soulèvent des questions fascinantes sur les conditions qui favorisent des comportements culturels aussi spécifiques, ou inversement, sur celles qui ont entraîné la perte de ces comportements chez d'autres populations de chimpanzés (Wrangham 2006).

L'aire de répartition du chimpanzé du Nigeria-Cameroun est un hotspot mondial de biodiversité

La région de présence de *Pan troglodytes ellioti* coïncide avec un hotspot d'importance mondiale pour la biodiversité (appelée la région du golfe de Guinée par Oates et al. 2004), une région qui allie une richesse spécifique importante à des niveaux d'endémisme élevés et où la nature est gravement menacée par les activités de l'homme. Les niveaux d'endémisme chez les primates, les mammifères en général, les oiseaux et les amphibiens y sont parmi les plus élevés d'Afrique. Les informations disponibles sur les taxons moins connus comme les anisoptères et les poissons d'eau douce montrent des tendances similaires. Outre le chimpanzé du Nigeria-Cameroun, la zone de forêts allant du sud du Nigeria au fleuve Sanaga au Cameroun abrite 24 espèces de primates. Si on inclut l'île de Bioko et la République du Bénin et en appliquant la classification de Grubb et al. (2003), huit de ces espèces ne se rencontrent nulle part ailleurs. En plus du chimpanzé, treize sous-espèces et deux espèces de primates ne se trouvent que dans l'aire de répartition de *P. t. ellioti*,

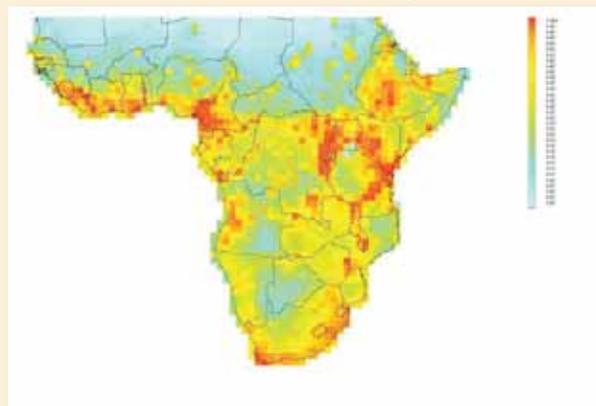
parmi lesquelles le gorille de Diehl, en danger critique d'extinction (*Gorilla gorilla diehli*). Ce niveau d'endémisme élevé est dû à la géographie et à l'histoire unique de la région, notamment à la présence probable d'un ou deux refuges forestiers lors des glaciations du Pléistocène. Les mesures de conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun telles que la protection de l'habitat forestier et le contrôle de la chasse profiteront à de nombreux autres animaux uniques et menacés des forêts du golfe de Guinée.

Combien restent-ils de chimpanzés du Nigeria-Cameroun ?

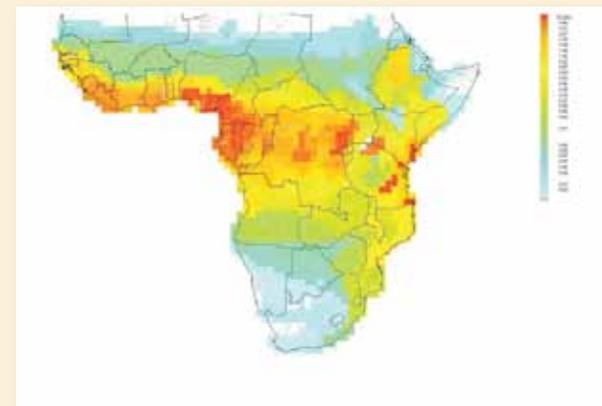
Il est difficile d'estimer avec exactitude et précision les populations de chimpanzés dans les forêts du Cameroun et du Nigeria car ces grands singes, comme de nombreuses autres espèces, ne survivent qu'à faible densité aujourd'hui. De plus, les chimpanzés peuvent être concentrés dans une section d'habitat. Il faut effectuer des inventaires de chaque « strate » du site (représentant peut-être différents habitats) pour obtenir des niveaux de densité précis pour toute la zone. Ceci implique

Des niveaux d'endémisme élevés sont enregistrés dans la région du golfe de Guinée. (a) Endémisme combiné des mammifères, des oiseaux et des amphibiens; (b) endémisme chez les primates (tiré d'Oates et al. 2004). Une couleur plus profonde indique une augmentation du nombre d'espèces endémiques.

(a) Endémisme chez toutes les espèces



(b) Endémisme chez les primates



un important investissement en temps et en argent. En général, si un inventaire n'est pas assez détaillé pour repérer un nombre suffisant de sites de nids dans chaque strate, la fiabilité statistique décline fortement. Des méthodes alternatives d'évaluation de l'abondance des chimpanzés (par opposition à la densité absolue) seraient une option plus économique. Là où les densités semblent très basses, des inventaires génétiques de marquage-recapture peuvent être une option mais cette technique commence seulement à être reconnue. Il faut pouvoir déceler de nombreuses indications de présence de chimpanzés, un effort coûteux en termes de travail sur le terrain et de procédures d'échantillonnage. Une technologie de pointe est aussi nécessaire pour traiter et analyser les échantillons, ce qui est irréalisable pour le moment dans la région. Les lignes directrices en matière d'inventaire des grands singes sont résumées par Kühl et al. (2008).

Même s'il est difficile de dénombrer précisément les chimpanzés, nous considérons important d'estimer la taille des populations afin d'avoir une indication sur la gravité de la situation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun. Si nos estimations ne sont en grande partie que des hypothèses raisonnables, les informations disponibles semblent indiquer que la population la plus importante, atteignant peut-être 1.000 individus, se trouve dans le Parc National de Gashaka-Gumti au Nigeria. Gashaka est une mosaïque de forêt semi-décidue et de savane. La densité démographique humaine y est faible et la population locale a une aversion culturelle à manger de la viande de primates. Au Cameroun, les populations les mieux portantes de chimpanzés se trouvent sans doute au Parc National de Mbam & Djerem, au Parc National proposé d'Ebo et dans le Sanctuaire de Faune de Banyang Mbo. Mbam & Djerem est une mosaïque de forêt et de savane et abrite dans sa partie centrale au moins 500 chimpanzés (Maisels et al. 2009); Ebo est une forêt submontagnarde – de plaine reliée à une concession forestière et contient

près de 750 chimpanzés; un inventaire systématique de la Sanctuaire de Faune de Banyang Mbo a permis de déterminer une densité relativement élevée de nids de chimpanzés de 33,3 groupes de nids km⁻², équivalents à environ 500–1.000 individus (Greengrass et Maisels 2007). Selon nos estimations, il reste entre 3.500 et 9.000 chimpanzés du Nigeria-Cameroun à l'état sauvage. Environ 70 chimpanzés vivent dans des sanctuaires de primates captifs au Nigeria et au Cameroun. Les estimations peuvent être consultées sur <www.elliotti.org/numbers>.

Suivi des populations du chimpanzé du Nigeria-Cameroun

La capacité de détection d'un changement de l'abondance des chimpanzés sur un site donné est peut-être plus importante que l'estimation de la population du site. Ces changements peuvent être rapides et créés par les menaces décrites dans les pages qui suivent, ou progressifs et peut-être plus difficiles à déceler. Ces dernières années (Kühl et al. 2008), des progrès ont été réalisés sur les techniques requises d'échantillonnage pour l'inventaire des chimpanzés afin d'atteindre

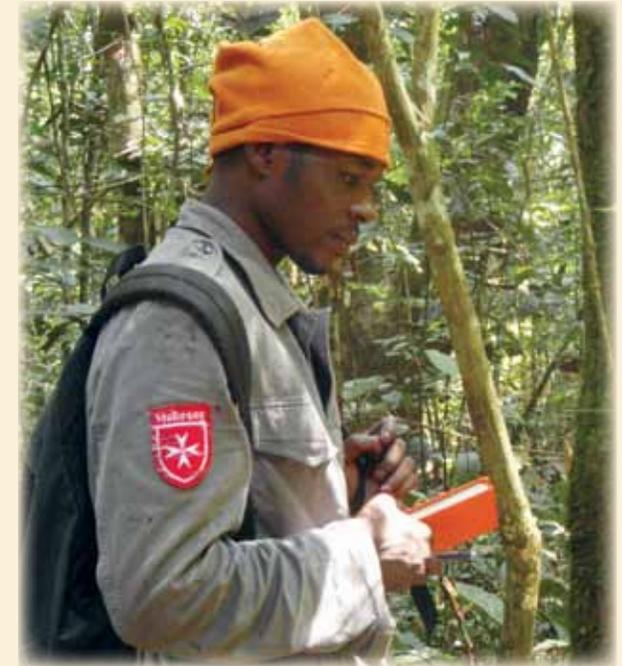
Inventaire de reconnaissance à travers des cultures dans la Réserve Forestière de Shasha au Nigeria. Photo: John Oates



des niveaux acceptables d'exactitude (proximité entre l'estimation et le vrai chiffre) et de précision (le degré auquel des inventaires répétés fournissent la même estimation). Nous incitons ceux qui réalisent les inventaires à appliquer ces lignes directrices.

Les sites et les actions prioritaires présentés dans ce plan d'action pour la conservation ont été déterminés à partir des informations et des données disponibles. Ces priorités vont vraisemblablement évoluer à mesure de l'évolution des connaissances et du travail de conservation des chimpanzés du Nigeria-Cameroun au cours des prochaines années. Nous proposons d'effectuer une révision de ce processus en 2016, soit cinq ans après la publication de ce document de planification, afin de traduire les changements en matière d'informations et de situation de la conservation sur le terrain durant cette période.

Formation d'écogardes dans le Parc National de Mbam & Djerem, Cameroun. Photo: Fiona Maisels, WCS



Menaces sur la survie des chimpanzés du Nigeria-Cameroun

LES PRINCIPALES MENACES sur la survie des populations sauvages de chimpanzés du Nigeria-Cameroun sont la conversion et la disparition de l'habitat et la chasse. Ces menaces sont exacerbées par la croissance démographique continue dans l'aire de distribution de *P. t. ellioti* et par le développement des économies camerounaise et nigérienne. Selon les données de l'Organisation des Nations Unies, la population du Nigeria a quasiment quintuplé de 1950 à 2010 (de 36.680.000 habitants à 158.259.000) tandis que celle du Cameroun a pratiquement quadruplé au cours de la même période (de 4.466.000 à 19.958.000) (United Nations 2009). Selon les prédictions, la population des deux pays continuera à augmenter au cours des vingt prochaines années, atteignant 29 millions de personnes au Cameroun et près de 227 millions au Nigeria (United Nations 2009).

Les maladies infectieuses posent une menace potentielle pour les chimpanzés mais les épidémies dévastatrices du virus Ebola qui ont décimé quelques populations de grands singes en Afrique centrale n'ont pas touché l'aire de répartition de *P. t. ellioti*. Il n'en reste que des maladies commencent à être décelées au sein des populations de chimpanzés en Afrique de l'Ouest (ex.: Boesch 2008). La nature fragmentée des populations du chimpanzé du Nigeria-Cameroun pourrait ne pas suffire à faire obstacle à la propagation de maladies dans la région (Encadré 2).

Chasse

La croissance continue de la population humaine au Cameroun et au Nigeria, la facilité d'accès aux armes et à des moyens de transport plus efficaces et des incitations financières de plus en plus fortes à fournir de la viande de brousse et d'autres produits forestiers aux

marchés urbains ont entraîné une « crise de la viande de brousse ». Des étendues autrefois riches en faune ont été dépeuplées de leurs animaux et parfois entièrement déboisées. La chasse de chimpanzés pour le commerce de la viande de brousse et, dans une moindre mesure, pour des usages médicaux traditionnels est sans doute la principale menace pour les populations de *P. t. ellioti*. Généralement, les chimpanzés sont chassés au fusil, mais ils se font aussi prendre dans des pièges destinés aux animaux terrestres. Plusieurs éléments corroborent cet impact dévastateur de la chasse. Par exemple, la Division d'Okwangwo du Parc National de Cross River et le Parc National adjacent de Takamanda contiennent de vastes surfaces d'habitat adapté aux chimpanzés ; la fréquence d'observation de chimpanzés est cependant très faible et la pression cynégétique très intense (Mboh et Warren 2007; Imong et Warren 2008). Au cours d'une étude de six mois des marchés ruraux au sud-est du Nigeria et au sud-ouest du Cameroun en 2002–2003, Fa et al. (2006) ont relevé 240 carcasses de chimpanzés. Un inventaire de cinq semaines réalisé en 2009 par Wildlife Conservation Society de huit marchés dans la région transfrontalière de l'État de Cross River a fait état de six carcasses de chimpanzés. De nombreuses carcasses présentes sur les marchés de l'est du Nigeria proviennent probablement du Cameroun. Les chimpanzés sont vendus au Nigeria qui est plus peuplé et où la viande de brousse coûte plus cher. Compte tenu du rythme lent de reproduction des chimpanzés et de leur nombre limité à l'état sauvage à de nombreux endroits, cette pression de chasse ne peut être durable.

Couverture forestière, densité de la population humaine et sites prioritaires pour la conservation dans l'aire de distribution de *Pan troglodytes ellioti*.

Encadré 2 Maladies

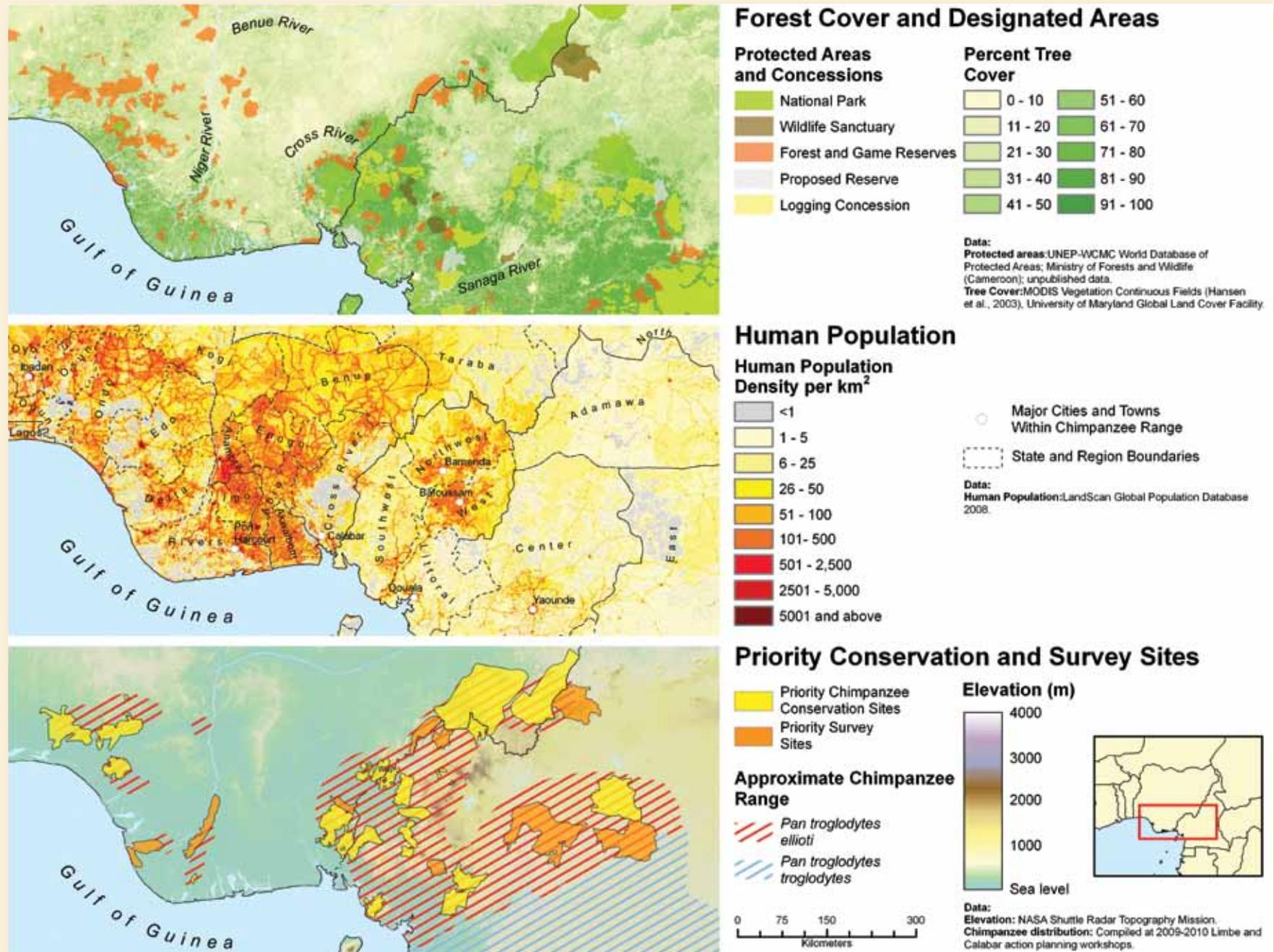
Contrairement à d'autres régions en Afrique, aucun cas d'Ebola n'a été diagnostiqué chez les chimpanzés au Nigeria et au Cameroun. Cependant, l'anthrax et plusieurs souches de paludisme ont été décelés. Des programmes de recherche sur le terrain doivent être encouragés pour coordonner les efforts des sanctuaires de sauvegarde, des ministères et du Global Viral Forecasting Initiative afin de mettre au point des procédures d'examen et d'inventaire des carcasses de chimpanzés et d'autres restes biologiques et déceler et suivre les maladies.

La distribution des pathogènes peut jouer un rôle important dans la connaissance de l'histoire évolutionniste des chimpanzés ainsi que de l'origine et de la propagation des maladies communes aux grands singes et à l'homme. Ainsi, le virus d'immunodéficience simienne (VIS) présent chez les chimpanzés du Cameroun est très probablement la souche du VIH-SIDA chez l'homme, mais le VIS ne touche pas *P. t. ellioti* (Sharp et al. 2005; Keele et al. 2006; Van Heuverswyn et al. 2007). On ne sait pas à quoi tient cette différence de distribution du SIV mais *P. t. ellioti* peut révéler des éléments importants pour comprendre comment les défenses immunitaires peuvent empêcher la transmission du VIH.

Un chasseur avec deux hocheurs à nez rouge morts dans le Parc National de Cross River (Division d'Okwangwo), Nigeria. Photo: Inaoyom Imong, WCS Nigeria



Couverture forestière, densité de la population humaine et sites prioritaires pour la conservation dans l'aire de distribution de *Pan troglodytes ellioti*.



Disparition de l'habitat

Les forêts de l'aire de répartition de *P. t. ellioti* continuent de disparaître, de se fragmenter et de se dégrader, subissant une conversion par l'agriculture, l'exploitation forestière, le pâturage et les feux. Au Nigeria, plusieurs réserves forestières ont été converties en

Des officiers du MINFOF arrêtent des exploitants forestiers illégaux au Cameroun. Photo: WCS Takamanda-Mone Landscape Project



cultures et en plantations commerciales de palmiers à huile et d'hévéas. De grandes surfaces forestières autour d'aires protégées telles que les Parcs Nationaux d'Okomu et de Cross River ont déjà été transformées en plantations de palmiers à huile. De nouveaux projets importants de plantations de palmiers à huile sont lancés au Cameroun dans les Régions du Littoral et du Sud-Ouest. Des nouvelles concessions forestières sont établies au Cameroun. Les compagnies d'exploitation forestière peuvent rapidement défricher et remettre en état des routes saisonnières pour évacuer les grumes toute l'année. L'ouverture des routes intensifie la chasse (Laurance et al. 2006; Wilkie et al. 2000). Le bruit et les perturbations associées forcent les chimpanzés à modifier leurs modes territoriaux et à se déplacer vers des zones déjà occupées par d'autres communautés de chimpanzés, risquant ainsi une agression (White et Tutin 2001). L'exploitation forestière, en particulier dans le sud-ouest du Nigeria, a souvent été suivie d'un

remplacement de la forêt par des cultures. Une agriculture intensive signifie une disparition permanente de l'habitat des chimpanzés. L'habitat disparaît également dans les zones plus sèches de l'aire de répartition des chimpanzés (telles que Mbam & Djerem et la région montagneuse de Bamenda au Cameroun et Gashaka-Gumti et Mambilla au Nigeria) où les éleveurs pasteurs favorisent la destruction forestière par le feu et favoriser ainsi le pâturage. Ces zones peuvent être ensuite converties en cultures.

Fragmentation de la population

La disparition de l'habitat allée à la chasse a progressivement fragmenté les populations de *P. t. ellioti*. Aujourd'hui, de nombreuses populations sont de petite taille et isolées et courent le risque d'une extinction par la maladie ou d'autres événements imprévus.

Saison sèche sur le plateau d'Obodu, Nigeria. La couverture forestière de cette région a été réduite par des années de feux, de pâturage et d'agriculture. Photo: John Oates



Vue de la colline et de la crête d'Old Ndebiji, Nigeria. Photo: Mary Gartshore



Approches générales de la conservation des chimpanzés au Cameroun et au Nigeria

HISTORIQUEMENT, LA CONSERVATION des chimpanzés et d'autres espèces-phares passait par la création d'aires protégées telles que les parcs nationaux avec des niveaux d'exploitation autorisée clairement définis, légiférés et appliqués. Cependant, ces parcs nationaux n'ont pas souvent bénéficié des ressources nécessaires pour être gérés efficacement. Les allocations budgétaires ont été insuffisantes et à des degrés variables, la « valeur » perçue du maintien des aires protégées comme refuges de faune n'a pas été suffisamment reconnue. Aujourd'hui, le processus de création et de protection efficace de parcs nationaux, de réserves de faune et d'autres aires protégées similaires est ravivé, particulièrement au Cameroun. Neuf parcs nationaux et deux sanctuaires de faune existent actuellement dans l'aire de distribution d'*ellioti*. Ces zones peuvent constituer le seul espoir de préserver (du moins en théorie) les populations de chimpanzés compte tenu des besoins importants d'une population humaine mondiale en croissance continue.

De nombreux chimpanzés vivent en-dehors des aires protégées. La région a connu une augmentation des approches de conservation communautaire aux répercussions potentiellement positives. Cependant, les mécanismes et les structures de ces initiatives communautaires varient fortement en termes de formalité, d'envergure, de budget et de conditions de mise en œuvre. Nous ne présentons pas ces initiatives en tant qu'actions prioritaires spécifiques dans ce plan car elles couvrent tout le territoire du chimpanzé du Nigeria-Cameroun (et au-delà) et ne ciblent que rarement la conservation spécifique des chimpanzés. Nous ne tentons pas non plus de chiffrer le coût de ces activités dans chaque paysage sauf s'il est évident qu'une action donnée profite particulièrement et clairement à la conservation des chimpanzés dans la zone concernée.

Programmes d'éducation de sensibilisation

Des programmes d'éducation de sensibilisation à l'attention des communautés vivant à proximité des chimpanzés et d'autres espèces phares constituent souvent une priorité pour les ONG de conservation. Ces programmes reposent sur l'hypothèse que le changement passe par l'accélération de la modification des attitudes sociales vis-à-vis de la faune. Il n'existe pas encore dans la région d'exemples indéniables de baisse de l'exploitation de la faune suite à de tels programmes, mais des études faites ailleurs soulignent leur valeur (Jacobson 2010). Une meilleure coordination de ces programmes serait profitable à plusieurs petits projets de terrain lorsque les personnes impliquées n'ont pas le temps, les ressources ou l'expérience requis pour initier leur propre programme d'éducation. Nous appelons au renforcement de la collaboration entre les organisations, peut-être en sous-traitant ces activités à des organisations spécialement qualifiées.

Un outil similaire, la sensibilisation du public aux bénéfices et à la valeur de la conservation de la faune, devient une tâche plus facile à mesure que le Cameroun et le Nigeria comme d'autres pays sont mieux reliés au reste du monde. Les médias telles que les radios (répandues même dans les villages isolés) la télévision et internet (de plus en plus omniprésents) permettent de diffuser l'information autrement à l'échelle locale et nationale. Au Cameroun, l'organisation d'application de la loi sur la faune LAGA utilise les médias nationaux comme principal outil de diffusion des arrestations. Son objectif principal est de modifier la perception sociale des crimes contre la faune en portant à la connaissance du public les amendes et les punitions encourues. Les ONG de conservation et les sanctuaires de faune utilisent les médias comme outil de levée de fonds à l'échelle internationale. Nous pensons cependant qu'il faut renforcer la communication auprès du grand public sur les initiatives de conservation au Cameroun et au Nigeria.

Renforcement des capacités institutionnelles et humaines

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines au Cameroun et au Nigeria fait face à des défis majeurs. Dans un contexte de corruption généralisée, le développement des capacités des gestionnaires de la conservation, des chercheurs et des responsables gouvernementaux ne progresse que très lentement, au mieux. Cependant, il est important d'investir pour avoir des leaders nationaux compétents pour la conservation. Promouvoir les capacités locales est une tâche essentielle pour les ONG de conservation, soit en soutenant des opportunités d'éducation, soit en créant ou en contribuant à l'amélioration de centres d'éducation (tels que l'Institut de Recherche Ornithologique A.P. Leventis à l'Université de Jos au Nigeria).

Au niveau local, les initiatives telles que la promotion de la participation communautaire dans les projets locaux de conservation ont souvent été mineures – augmentation des emplois temporaires ou création d'un marché pour les produits (alimentaires par exemple) villageois. De plus en plus souvent, les communautés jouent un rôle plus actif dans la préservation des forêts auxquelles elles avaient peut-être auparavant des droits d'accès traditionnels. Ainsi, les neuf communautés autour des Montagnes de Mbe au Nigeria ont reçu une assistance pour former l'Association de Conservation des Montagnes de Mbe en 2005. À travers cette association, les neuf communautés sont aujourd'hui activement impliquées dans la gestion et la conservation de la zone. Le niveau de chasse a diminué. Cependant, cette association dépend du financement d'ONG pour l'organisation des réunions ainsi que d'un programme d'éco-gardes géré par WCS pour la protection de la montagne et de la faune.

Unités de Planification de la Conservation des Chimpanzés et sites prioritaires pour les chimpanzés du Nigeria-Cameroun

LORS DU DERNIER atelier de notre série, la décision fut prise d'organiser ce plan d'action en huit « Unités géographiques de Planification de la Conservation des Chimpanzés » (UPCC), qui dans de nombreux cas, coïncident avec des frontières politiques au Nigeria et au Cameroun. Selon nos estimations, plus de 95% des chimpanzés du Nigeria-Cameroun vivent dans ces unités et les menaces qu'ils subissent y sont globalement similaires. Pour chaque UPCC, nous avons noté et classé tous les sites connus pour abriter des populations de chimpanzés. Ces sites se trouvent sous différents modes de gestion : certains sont des aires protégées telles que des parcs nationaux, d'autres des concessions forestières et d'autres ne sont pas classées ou sont des forêts communautaires.

Chaque site a ensuite été comparé à d'autres sites de la même UPCC afin d'identifier les sites les plus prometteurs pour la survie des chimpanzés. Cette méthode nous permet d'accorder la priorité à des sites couvrant une variété d'habitats dans l'aire de distribution actuelle du chimpanzé du Nigeria-Cameroun. Par conséquent, nous avons pu mettre l'accent sur la protection de la variabilité génétique, écologique et (potentiellement) culturelle des chimpanzés dans leur aire de distribution, facilitant ainsi une action politiquement arbitrée à des niveaux de gouvernement régional de plus en plus décentralisé. Les unités de planification permettent de mettre en avant quelques petites populations de chimpanzés ou des populations plus isolées qui auraient été peut-être écartées dans un document de planification classique accordant la priorité aux grandes populations.

Nous avons pris en compte les facteurs suivants pour classer l'importance relative des différents sites

dans chaque Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés:

1. La **densité relative des chimpanzés** estimée à partir des publications et de la recherche sur le terrain (voir <www.elliotti.org/tables> pour les dernières informations). Même si les données sur la densité des chimpanzés soient mineures ou insuffisantes pour la plupart des sites, nous considérons qu'il est important de baser notre définition des priorités sur les éléments scientifiques disponibles. Les estimations au sein de chaque UPCC ont été notées : les estimations les plus élevées ont reçu une note de 3, les plus basses 1 et les estimations intermédiaires 2.
2. La **surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés** couverte par le site qui peut inclure des zones adjacentes à une aire protégée ou à une concession forestière si la présence des chimpanzés est avérée au-delà de ses limites. La notation appliquée pour chaque UPCC est de 3 pour les plus grandes superficies d'habitat potentiel de chimpanzés, de 1 pour les plus petites surfaces et de 2 pour les surfaces intermédiaires.
3. Le **potentiel de conservation à long terme** de chaque site est estimé à partir d'un ensemble de facteurs qualitatifs tels que la présence d'une aire protégée et/ou l'implication durable d'une ONG de conservation. Les facteurs aux répercussions à la fois positives et négatives (par exemple, la construction prévue d'un barrage qui entrainerait une augmentation de la population humaine et une destruction de l'habitat mais peut-être aussi une augmentation du potentiel touristique et du financement pour la protection) ont fait l'objet d'une discussion et

d'une évaluation lors de l'atelier au sein de groupes de travail régionaux. Nous avons accordé une note de 1 aux sites où le potentiel de conservation à long terme est peu probable, la note de 2 aux sites où le succès de la conservation est possible, de 3 aux sites qui présentent une bonne probabilité de succès pour la conservation et une note de 4 aux sites où les chances de succès sont exceptionnelles.

Nous avons ensuite additionné les notes de ces trois facteurs et classé comme « **sites prioritaires exceptionnels** » les sites ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et comme « **sites prioritaires importants** » ceux ayant obtenu une note supérieure ou égale à 6.

Un village à l'intérieur de la forêt de Boshi dans le Parc National de Cross River, Nigeria.
Photo: Inaoyom Imong, WCS Nigeria



Sites prioritaires pour la conservation dans les Unités de Planification de la Conservation des Chimpanzés du Nigeria-Cameroun.

Site prioritaire pour la conservation des chimpanzés	Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés (UPCC)	Note de la densité relative des chimpanzés (comparable uniquement au sein de chaque UPCC)	Base de l'estimation de la densité	Note pour la surface potentielle d'habitat pour les chimpanzés (comparable uniquement au sein de chaque UPCC)	Note pour le potentiel de conservation à long terme (comparable uniquement au sein de chaque UPCC)
Sites prioritaires exceptionnels (note de 8 ou +)					
Réserve Forestière et PN d'Okomu	Sud-ouest du Nigeria	2	Estimation	2	4
Groupe de Forêts d'Idanre	Sud-ouest du Nigeria	2	Estimation	3	3
Groupe de Forêts d'Omo	Sud-ouest du Nigeria	1	Estimation	3	3
Forêt d'Edumanom *	Delta du Niger, Nigeria	2	Estimation approx.	3	3
Division d'Oban, CRNP	État de Cross River, Nigeria	2	Estimation	3	3
Parc National de Gashaka-Gumti	État de Taraba, Nigeria	3	Estimation	3	3
Groupe du Mont Cameroun	Région du Sud-Ouest, Cameroun	3	Transects	3	4
Complexe de Takamanda	Région du Sud-Ouest, Cameroun	2	Reconnaissance et transects	3	4
Sanctuaire de Faune de Banyang Mbo	Région du Sud-Ouest, Cameroun	3	Transects	2	3
Parc National de Korup	Région du Sud-Ouest, Cameroun	1	Transects	3	4
Complexe de Mone-Oko	Région du Sud-Ouest, Cameroun	2	Reconnaissance et transects	3	3
Complexe de Lebialem	Région du Sud-Ouest, Cameroun	3	Reconnaissance	3	2
Réserve Forestière de Kom-Wum	Région du Sud-Ouest, Cameroun	3	Estimation	2	3
Parc National proposé d'Ebo	Région du Littoral, Cameroun	3	Reconnaissance	3	3
Parc National de Mbam & Djerem	Région du Centre, Cameroun	3	Transects au cœur du parc; Reconnaissance ailleurs	3	4
Sites prioritaires importants (note de 6–7)					
Réserve Forestière d'Ise	Sud-ouest du Nigeria	3	Estimation	1	2
Division d'Okwangwo, CRNP	État de Cross River, Nigeria	2	Reconnaissance	2	3
Complexe d'Afi	État de Cross River, Nigeria	1	Estimation	2	3
Montagnes de Mbe	État de Cross River, Nigeria	2	Estimation	1	3
Sud de Taraba	État de Taraba, Nigeria	1	Estimation à Ngel Nyaki; Estimation approx. ailleurs	3	2
Parc National de Bakossi	Région du Sud-Ouest, Cameroun	2	Estimation	2	3
Réserve Forestière d'Ako-Mbembe	Région du Nord-Ouest, Cameroun	2	Estimation approx.	3	2
Réserve Forestière de Fungom	Région du Nord-Ouest, Cameroun	1	Estimation approx.	3	2
Forêt de Tubah-Awing	Région du Nord-Ouest, Cameroun	2	Estimation	1	3
UFA-004	Région du Littoral, Cameroun	2	Transects	3	2

* L'endroit le plus probable de présence de chimpanzés dans la région du Delta du Niger. Même si le site n'a pu être comparé aux autres au sein de son UPCC, nous pensons qu'il est fortement prioritaire.

Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés du Sud-ouest du Nigeria

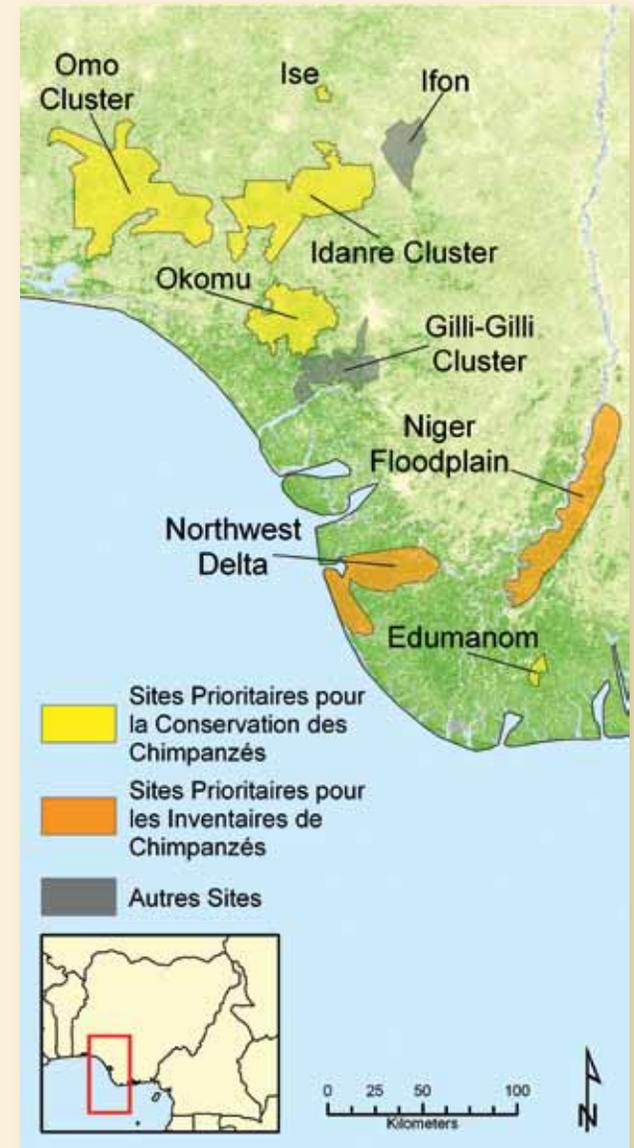
CETTE UNITÉ DE planification a plusieurs particularités. Sur la base des informations disponibles, la zone forestière au sud-ouest du Nigeria est la région la plus occidentale où se trouvent encore des *Pan troglodytes ellioti*. Des chimpanzés vivaient peut-être plus à l'ouest dans les Républiques du Bénin et du Togo au moins jusqu'aux années 1960 (Kormos et al. 2003) mais leur lien de parenté avec *P. t. ellioti* n'est pas déterminée. D'autres mammifères tels que le cercopithèque à ventre roux (*Cercopithecus erythrogastrer*) et le potto (*Perodicticus potto juju*) ne sont connus qu'au Togo, Bénin et à l'ouest du Nigeria. Il est possible que les chimpanzés de cette région ne soient pas identiques aux autres *P. t. ellioti*.

La zone forestière au sud-ouest du Nigeria qui s'étend sur 150 à 200 kilomètres du golfe de Guinée à l'intérieur des terres a une très forte densité de population humaine (y compris quelques-unes des plus grandes villes africaines comme Lagos, Ibadan et Benin City), ainsi qu'une longue histoire de développement (notamment l'exploitation forestière). En conséquence, la forêt y est très fragmentée et ces fragments sont très dégradés. Les grands mammifères, y compris les chimpanzés sont chassés depuis longtemps à des fins alimentaires, médicinales ou décoratives. Les chimpanzés survivants subissent ainsi une pression énorme.

Les inventaires indiquent que les derniers chimpanzés sont concentrés dans trois groupes de forêts avec quelques populations isolées périphériques. Ces groupes de forêts sont (1) les Réserves Forestières d'Omo, d'Ago-Owu, de Shasha et d'Oluwa dans les États d'Ogun, d'Osun et d'Ondo; (2) Les Réserves Forestières d'Idanre, d'Akure-Ofosu, d'Ala, d'Owo et d'Ohosu dans les États d'Ondo et d'Edo et (3) les Réserves Forestières d'Okomu, de Gilli-Gilli, d'Ekenwan et d'Ologbo dans l'État d'Edo. La large rivière d'Osse sépare Okomu de Gilli-Gilli. Nous considérons donc Okomu (qui contient un Parc National) comme une unité de gestion distincte. Le groupe de Gilli-Gilli inclut la Réserve Forestière de Gilli-Gilli, un site d'un projet de NCF financé par Shell Petroleum Development Company depuis 2007, ainsi que la Réserve Forestière d'Ologbo reliée par la Réserve Forestière d'Ekenwan. Parmi les sites périphériques où la présence de chimpanzés est avérée ou probable se trouvent la Réserve Forestière d'Ise dans l'État d'Ekiti et la Réserve Forestière d'Ifon dans l'État d'Ondo. Ifon (282 km²) se trouve à la lisière de savane dérivée de la forêt. Des études récentes effectuées par NCF ont montré que près de 50% de la couverture forestière originale a disparu et que les parcelles forestières fragmentées sont entrecoupées de nouvelles fermes, plantations et zones herbeuses. Ifon est depuis 2005 un site de conservation dans le cadre d'une collaboration entre NCF et le gouvernement de l'État d'Ondo; en 2006, Greengrass (2006) a trouvé quelques indications de présence de chimpanzés à Ifon. En 2008, la question a été soulevée quant à savoir s'il restait encore des chimpanzés à cet endroit (Ogunjemite et Oates 2008). Des inventaires supplémentaires sont nécessaires dans quelques sites périphériques du sud-ouest du Nigeria où la présence de chimpanzés a été rapportée mais non confirmée au cours des dernières années, comme à Weppa Farm à Agenebode dans l'État d'Edo.

Site	Densité relative des chimpanzés	Surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés	Potentiel de conservation à long terme	Note totale
Réserve Forestière et PN d'Okomu	2	2	4	8
Groupe de Forêts d'Idanre	2	3	3	8
Groupe de Forêts d'Omo	2	3	3	8
Réserve Forestière d'Ise	3	1	2	6
Groupe de Gilli-Gilli	1	2	2	5
Réserve Forestière d'Ifon	1?	2	2	5

Sites prioritaires pour la conservation et les inventaires de chimpanzés dans le Sud-ouest du Nigeria et le Delta du Niger.



SITES PRIORITAIRES EXCEPTIONNELS Sud-ouest du Nigeria*Réserve Forestière et Parc National d'Okomu*

Couvrant une surface d'environ 1.200 km², Okomu était autrefois l'une des plus grandes réserves forestières de l'ouest du Nigeria. Aujourd'hui, les plantations commerciales de palmiers à huile et d'hévéas, des champs de manioc et d'autres cultures ont remplacé en grande partie la forêt. De nombreux agriculteurs sont des migrants d'autres régions du Nigeria. En 1985, un sanctuaire de faune de 68 km² a été créé dans une forêt exploitée au centre-est de la réserve. Cette zone a ensuite été agrandie à 116 km² et déclarée parc national (Oates 1999). La forêt naturelle n'existe aujourd'hui qu'au sein du parc, dans une zone relativement restreinte juste au sud du parc et sur un terrain marécageux près des rivières Osse et Siluko qui bordent la réserve. Les chimpanzés sont présents à Okomu mais pas en grand nombre. La forêt abrite une avifaune riche ainsi que des populations de cercopithèques à ventre roux, de mangabeys à collier blanc (*Cercocebus torquatus*) et d'éléphants. Le parc national est relativement bien protégé contre l'exploitation forestière et l'agriculture mais les mesures anti-braconnage sont inadéquates. Des structures d'hébergement pour les visiteurs et les chercheurs ont pris la place d'anciens logements forestiers dans le parc.

Actions recommandées – Réserve Forestière et Parc National d'Okomu	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Cesser toute conversion forestière autour du parc national et intégrer ces zones au parc; renforcer les partenariats avec les compagnies agricoles	NNP, Okomu Oil Palm Company	5 ans	\$25.000
• Renforcer les capacités du personnel du parc pour faire appliquer les lois et effectuer un suivi de la faune	NNP	5 ans	\$100.000
• Établir une station de recherche et promouvoir une recherche élargie	Universités	5 ans	\$100.000
• Renforcer la sensibilisation environnementale et les programmes d'éducation surtout pour les communautés de planteurs et les écoles	NNP, compagnies de plantation	5 ans	\$75.000

Groupe de Forêts d'Idanre

Le groupe de cinq réserves forestières des États d'Ondo et d'Edo contient peut-être la plus grande surface continue de forêt naturelle de l'ouest du Nigeria. Des signes de présence de chimpanzés ont été trouvés récemment dans les réserves interconnectées d'Idanre, d'Akure-Ofosu et d'Ohusu (Greengrass 2006, 2009; Ogunjemite et Oates 2008; Ikemeh 2009). Les réserves souffrent du manque de contrôle de l'exploitation forestière, de l'empiètement agricole et d'une chasse incontrôlée. Ce groupe de forêts abrite également des mangabeys à collier blanc (*Cercocebus torquatus*), des cercopithèques à ventre roux (*Cercopithecus erythrogaster pococki*) et des éléphants. Idanre a été suggéré comme projet de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière (REDD) (voir encadré 8, page 44). Cette région pittoresque a un potentiel touristique.

Actions recommandées – Groupe de Forêts d'Idanre	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Renforcer les lois de protection des espèces menacées, contrôler la chasse et l'agriculture dans l'habitat des chimpanzés; renforcer les capacités du personnel forestier adéquat	Gouvernement de l'État d'Ondo, NCF	5 ans	\$100.000
• Obtenir des éléments sur la distribution et l'abondance des chimpanzés	Gouvernement de l'État d'Ondo, NCF	1 an	\$25.000
• Réaliser une étude de faisabilité pour une ou plusieurs aires de conservation en prenant en compte le potentiel touristique d'Idanre et des collines voisines	Gouvernement de l'État d'Ondo, NCF, Université fédérale de technologie Akure	1 an	\$50.000
• Lancer un programme de sensibilisation environnementale pour les communautés voisines	NCF	5 ans	\$75.000

Plantation de *Gmelina* à la lisière nord de la Réserve Forestière de Shasha, Nigeria.
Photo: John Oates



Groupe de Forêts d'Omo

En 2008, il a été estimé que ce groupe de cinq réserves forestières situé au point de rencontre des États d'Ogun, d'Osun et d'Ondo contenait une superficie de 1.125 km² de forêt naturelle mais exploitée, surtout dans l'ouest de la Réserve Forestière d'Omo, le sud de la Réserve Forestière de Shasha, le sud de la Réserve Forestière d'Ife et la partie centrale de la Réserve Forestière d'Oluwa. Si des connexions ténues existent entre les forêts d'Omo, d'Ife et de Shasha, la forêt au centre d'Oluwa est séparée des autres par une zone de villages et de cultures (Oates et al. 2008b). Après des années d'exploitation forestière et de chasse, les chimpanzés sont maintenant rares. Les signes de présence ont été décelés en majorité à Oluwa (Greengrass 2006, 2009). Nigerian Conservation Foundation (NCF) travaille avec les gouvernements des États pour créer des zones de conservation où l'exploitation forestière, l'agriculture et la chasse sont prohibées. Les forêts abritent d'autres espèces menacées de primates ainsi qu'une population d'éléphants.

Actions recommandées – Groupe de Forêts d'Omo	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Créer des zones de conservation officielles et élaborer des plans de gestion qui incluront des ressources pour le maintien de l'ordre et la réinstallation des agriculteurs illégaux 	Gouvernements des États d'Ogun, d'Osun et d'Ondo, NCF	5 ans	\$250.000
<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des éléments sur la distribution et l'abondance des chimpanzés 	NCF, Université Fédérale de Technologie Akure	1 an	\$25.000
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un inventaire socioéconomique pour évaluer des options d'existence durables pour les communautés riveraines 	NCF, Gouvernements des États d'Ogun, d'Osun et d'Ondo	1 an	\$25.000
<ul style="list-style-type: none"> Élargir les programmes d'éducation 	NCF, Zoo de Paignton	5 ans	\$75.000

Rivière traversant la Réserve Forestière d'Omo, Nigeria. Photo: Richard Bergl



SITE PRIORITAIRE IMPORTANT Sud-ouest du Nigeria

Réserve Forestière d'Ise

Cette très petite réserve (62 km²) de l'État d'Ekiti est limitée à l'ouest par la rivière Ogbesse et ailleurs par des terres cultivées et des villages. La forêt a été très dégradée en raison de l'exploitation forestière mais a en majorité échappé à la conversion pour l'agriculture. La chasse existe mais la densité de la végétation peut être un obstacle à la chasse de chimpanzés. En 2006, Greengrass a estimé que jusqu'à 50 chimpanzés survivent peut-être encore dans la réserve (Greengrass 2006). C'est le seul site de l'État d'Ekiti où la présence de chimpanzés est confirmée. Nigerian Conservation Foundation prévoit une collaboration avec l'État d'Ekiti pour améliorer l'effort de conservation à Ise.

Actions recommandées – Réserve Forestière d'Ise	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Développer la réserve forestière comme site de conservation (unique à Ekiti) et limiter l'exploitation forestière, l'agriculture et la chasse 	Gouvernement de l'État d'Ekiti, NCF	5 ans	\$100.000
<ul style="list-style-type: none"> Analyser la viabilité à long terme de la population de chimpanzés et évaluer notamment la connectivité potentielle avec un autre habitat 	Gouvernement de l'État d'Ekiti, NCF, Université Fédérale de Technologie, Akure	1 an	\$50.000
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les communautés locales et les habitants d'Ekiti pour une meilleure compréhension de l'importance d'Ise et de ses chimpanzés 	Gouvernement de l'État d'Ekiti, NCF	5 ans	\$50.000

Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés du Delta du Niger, Nigeria

LE DELTA DU NIGER est le plus grand delta fluvial d'Afrique. Il est difficile de le délimiter avec précision mais il couvre une superficie de 25.000 à 30.000 km² allant du sud à Aboh au Niger, à l'est jusqu'à l'embouchure de l'Imo et à l'ouest jusqu'à l'embouchure du Bénin dans les États du Delta, de Bayelsa et de Rivers. Un dédale de cours d'eau parcourt la région: des affluents du Niger, des rivières qui alimentent ces affluents et des bras de rivière s'écoulant du golfe de Guinée. La région se situe à très basse altitude, enregistre un niveau élevé de précipitations et était sans doute autrefois couverte de forêts: des mangroves bordant le littoral, une forêt marécageuse au cœur du delta, une forêt marécageuse saisonnière sur la plaine inondable du bas Niger et une mosaïque de forêt sèche – forêt humide terrestre et forêt marécageuse sur les flancs est et ouest. La chaîne d'îles-barrières sableuses qui bordent le delta a aussi une végétation naturelle en mosaïque avec notamment une forêt marécageuse. Le delta abrite plusieurs animaux endémiques dont le colobe bai du delta du Niger (*Procolobus epieni*) et l'hippopotame pygmée du Nigeria (*Hexaprotodon liberiensis heslopi*) présumé éteint.

Il n'y a aucune indication de présence récente ou historique des chimpanzés dans les forêts de mangroves ou

les forêts marécageuses au centre du delta. La présence de chimpanzés a été relevée dans les forêts marécageuses de la plaine inondable et les zones forestières contiguës. Elle a été rapportée, sans autre confirmation, dans les îles-barrières à l'ouest (Oates 1989; Powell 1995). La seule zone de présence certaine des chimpanzés est Edumanom dans la forêt orientale de l'État de Bayelsa. On a également relevé et rapporté de manière fiable leur présence dans les forêts de plaine inondable à l'est du Niger ainsi que dans la forêt à l'extrême nord-ouest du delta à proximité de Patani (Powell 1995; Baker 2005; Bocian 1998, 1999; Werre 2000). Les relations évolutionnistes des chimpanzés de la région du Delta du Niger n'ont pas fait l'objet d'une clarification grâce à la génétique moléculaire.

Aucune zone n'a été officiellement désignée pour la conservation de la faune dans cette unité de conservation où sévissent plusieurs forces destructrices: l'exploration et l'extraction pétrolière, une exploitation forestière artisanale incontrôlée, l'agriculture de subsistance et les plantations, la construction des routes et la chasse. L'insécurité généralisée dans la région du Delta du Niger complique les inventaires et une activité de conservation organisée. Seul un site de cette UPCC abrite probablement des chimpanzés. Les flancs occidentaux du delta et la plaine inondable orientale du Niger restent peu connus. Compte tenu des pressions dans cette zone la probabilité de survie d'éventuels chimpanzés est extrêmement faible.

SITE PRIORITAIRE EXCEPTIONNEL Delta du Niger, Nigeria

Forêt d'Edumanom

Les terres des communautés d'Etiema et d'Okoroba, au nord de Nembe dans l'État de Bayelsa contiennent la Réserve Forestière proposée d'Edumanom d'une superficie de 87 km². Cette zone est attenante à une zone boisée de la communauté d'Emago-Kugbo dans l'État de Rivers. La forêt se trouve dans une zone marécageuse; si la chasse des chimpanzés n'est pas un tabou ici, elle s'accompagne cependant de certains rituels (Bocian 1998, 1999). Ces facteurs ont sans doute contribué à la survie de cette population relique importante qui existait encore au début de l'année 2006 (Lynne R. Baker rapport non publié). Deux projets de routes menacent la zone. De par sa taille restreinte et sa nature isolée, cette population de chimpanzé a une chance de survie très précaire.

Torchage du gaz le long de la route entre Ebocha et Omoko, État de Rivers, Nigeria.
Photo: Lynne R. Baker



Actions recommandées – Forêt d'Edumanom	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> • Passer à un statut d'aire protégée officielle; arrêter toute activité d'exploitation forestière et de chasse 	Gouvernement de l'État de Bayelsa, ONG locales	3 ans	\$150.000
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des communautés locales et du gouvernement de l'État en soulignant la nature unique et précaire de cette population de chimpanzés 	ONG locales, Baylor University	5 ans	\$75.000
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la recherche sur la population de chimpanzés à l'aide de la génétique pour cerner sa viabilité et son lien de parenté avec d'autres populations 	SUNY – Albany	1 an	\$50.000

Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de l'État de Cross River, Nigeria

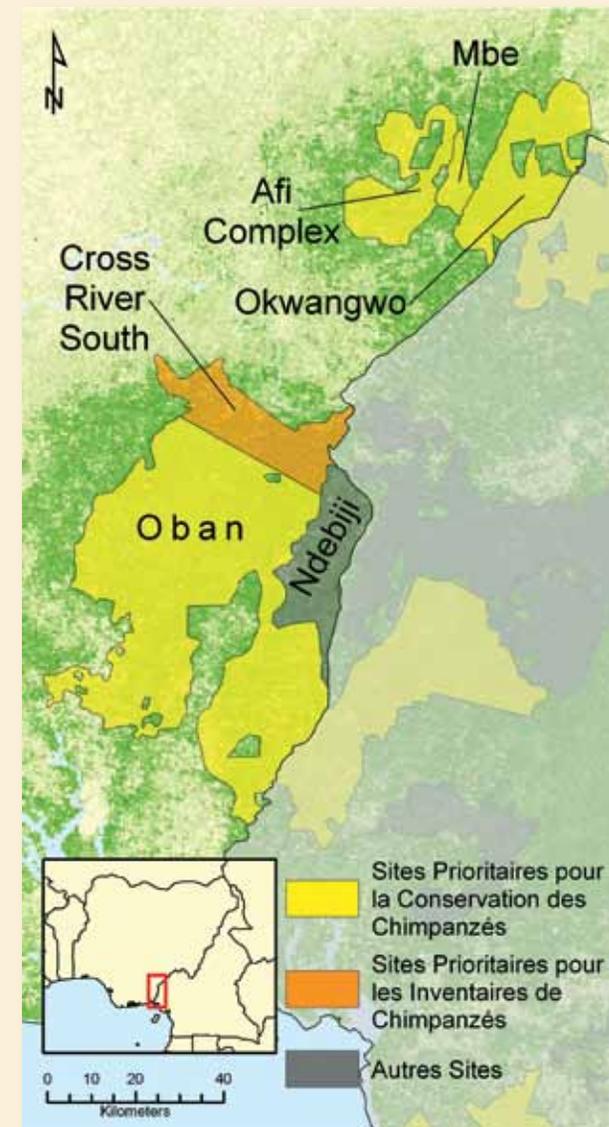
L'UN DES 36 ÉTATS DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU NIGERIA, l'État de Cross River a une population de près de 3 millions d'habitants et une densité humaine équivalente de 130 habitants km⁻². Cette forte population en croissance dépend largement de l'agriculture de subsistance. En conséquence, une grande partie de la forêt a disparu et les ressources naturelles sont intensément exploitées. La végétation comprend des mangroves et des forêts marécageuses sur le littoral, des forêts pluviales tropicales et des savanes boisées plus au nord et des zones de végétation de montagne sur le plateau tempéré d'Obudu. Les forêts de l'État de Cross River abritent la plus grande zone de forêt humide tropicale relativement intacte au Nigeria même si elle a été remplacée en partie par des grandes plantations commerciales de palmiers à huile, d'hévéas, de noix de cajou et d'ananas. Les niveaux d'altitude au sud de la rivière Cross vont de 100 m à plus de 1.000m. Au nord de la rivière Cross, le terrain devient plus montagneux et plus accidenté, avec une altitude variant de 150 mètres à plus de 1.700 mètres sur le plateau de d'Obudu.

Les chimpanzés subissent plusieurs menaces dans la région, principalement la chasse, la disparition et la fragmentation de l'habitat en raison du défrichement pour l'agriculture et l'exploitation illégale du bois. La chasse est répandue et approvisionne le marché de la viande de brousse même si une grande partie de la viande de brousse vendue dans l'État de Cross River est introduite clandestinement du Cameroun. Les petits mammifères tels que les athérures et les céphalophes représentent l'essentiel du marché. En général, les chimpanzés constituent moins de 0,2% du commerce (Bassey et al. 2010).

Dix-sept réserves forestières au moins ont été créées dans l'État de Cross River pendant la période coloniale mais nombreuses sont celles envahies par les cultures, aujourd'hui déboisées et vides de tout animal. Quatre réserves ont été fusionnées pour former le Parc National de Cross River (CRNP) en 1991. Ce Parc National (3.640 km²) contient la plus grande superficie de forêt continue à canopée fermée de l'État de Cross River. Il est géré par Nigeria National Parks Service, une entité paraétatique au sein du Ministère Fédéral de l'Environnement. Le Parc National de Cross River comprend deux divisions distantes d'environ 60 km de chaque côté de la rivière Cross. Avec au centre Oban Hills, la division méridionale est connue sous le nom d'Oban et la division septentrionale d'Okwangwo. La Réserve Forestière du Sud de Cross River (contiguë au Parc National de Cross River), et dans une moindre mesure, la Réserve Forestière d'Afi, sont restées intactes. Des zones importantes de forêt communautaire existent encore en-dehors des aires protégées contiguës au Parc National de Cross River. Cette zone inclut le bloc d'Ikpan et Ndebiji Hills, un lien important entre la Division d'Oban du Parc National de Cross River et la Réserve Forestière d'Ejagham au Cameroun. Les chimpanzés y sont présents.

Site	Densité relative des chimpanzés	Surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés	Potentiel de conservation à long terme	Note totale
Division d'Oban, CRNP	2	3	3	8
Division d'Okwangwo, CRNP	2	2	3	7
Complexe d'Afi	1	2	3	6
Montagnes de Mbe	2	1	3	6
Forêt communautaire adjacente au CRNP y compris Ndebiji Hills et Ikpan	3	1	1	5

Sites prioritaires pour la conservation et les inventaires de chimpanzés dans l'État de Cross River, Nigeria



SITES PRIORITAIRES EXCEPTIONNELS État de Cross River, Nigeria*Division d'Oban, Parc National de Cross River*

Contigu au Parc National de Korup au Cameroun, la Division d'Oban du Parc National de Cross River couvre une superficie approximative de 3.000 km². Les principaux problèmes de gestion incluent des limites du parc non définies et la présence de plusieurs enclaves villageoises. L'expansion de l'agriculture et les habitations le long de la route entre Calabar et Ekang ont coupé la Division d'Oban en deux. La chasse est répandue à Oban et en conséquence, les densités de grands mammifères sont très faibles. Les communautés locales sont quelque peu hostiles au parc national en raison des promesses largement non tenues de développement dans la zone d'appui. La Division d'Oban est entourée de zones significatives de forêt communautaire en particulier au nord-ouest. Une zone de forêt communautaire appartenant aux villages d'Iko Esai et d'Ekuri a été proposée comme projet pilote pour REDD+ (voir encadré 8 page 44).

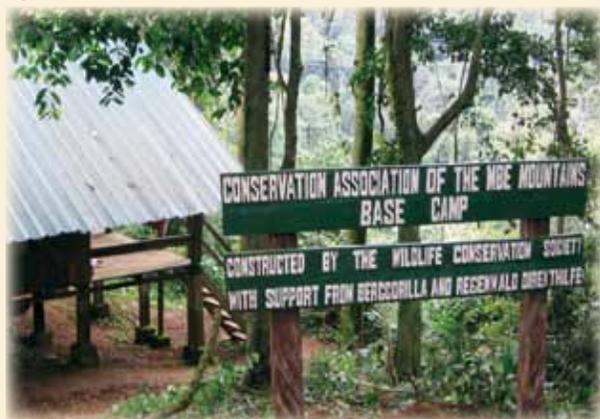
Actions recommandées – Division d'Oban, Parc National de Cross River	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Revoir la situation des limites du parc et en délimiter des nouvelles de manière officielle	NNPS, CRSFC, FGN	2 ans	\$100.000
• Renforcer les niveaux de protection: démonter les campements de chasse; améliorer la formation, le suivi et la supervision des rangers; fournir du matériel de terrain et des véhicules et améliorer les primes pour les patrouilles	NNPS, WCS	5 ans	\$350.000
• Réduire les impacts des enclaves et planifier leur déplacement	NNPS, FGN	2 ans	\$50.000
• Renforcer le programme de conservation communautaire y compris l'éducation à la conservation, les comités de conseil pour le parc, l'appui aux moyens d'existence locaux et les plans de conservation pour les forêts communautaires voisines	NNPS, WCS	5 ans	\$100.000
• Introduire Cybertracker pour les inventaires de reconnaissance par les rangers et les transects linéaires dans les zones probables de présence des chimpanzés	CRNP, WCS, NCZoo	1 an	\$50.000

SITES PRIORITAIRES IMPORTANTS État de Cross River, Nigeria*Division d'Okwangwo, Parc National de Cross River*

Contiguë au Parc National de Takamanda au Cameroun, la Division d'Okwangwo du Parc National de Cross River couvre une surface approximative de 640 km². La division fait face à de gros problèmes de gestion notamment la présence de grandes surfaces de cultures appartenant aux trois enclaves villageoises qui menacent de couper Okwangwo en deux. La chasse répandue et largement incontrôlée constitue également une grande menace et les densités de grands mammifères sont très faibles. Les communautés locales dans la zone d'appui au parc sont souvent très hostiles aux autorités en charge du parc national en raison du manque perçu d'assistance au développement et d'opportunités de réinstallation. Okwangwo abrite la plus grande population de gorilles de Diehl au Nigeria.

Actions recommandées – Division d'Okwangwo, Parc National de Cross River	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Renforcer les niveaux de protection: démonter les campements de chasse; améliorer la formation, le suivi et la supervision des rangers; fournir du matériel de terrain et des véhicules et améliorer les primes pour les patrouilles	NNPS, WCS	5 ans	\$400.000
• Réduire les impacts des enclaves et planifier leur déplacement	NNPS	2 ans	\$50.000
• Revoir les frontières actuelles du parc et éventuellement les redéfinir	NNPS	1 an	\$50.000
• Renforcer le programme de conservation communautaire y compris l'éducation à la conservation, les comités consultatifs pour le parc, l'appui aux moyens d'existence locaux et les plans de conservation des forêts communautaires voisines	WCS, NNPS	5 ans	\$100.000
• Réaliser un inventaire des chimpanzés	CRNP	1 an	\$50.000

Camp de base dans les Montagnes de Mbe, Nigeria. Photo: Inaoyom Imong, WCS Nigeria



Complexe d'Afi

Le Complexe d'Afi est l'un des derniers grands blocs forestiers de l'État en-dehors du Parc National de Cross River et inclut la Réserve Forestière d'Afi River et le Sanctuaire de Faune contigu des Monts Afi. La Commission Forestière de l'État de Cross River gère le sanctuaire et la réserve de faune. Établie en 1930, la Réserve Forestière d'Afi River couvre une surface approximative de 380 km² et a été fortement dégradée par l'agriculture illégale et l'exploitation du bois ces dernières années. La chasse est répandue et il est peu probable qu'il reste des chimpanzés dans cette réserve. La partie montagneuse au nord-ouest de la Réserve Forestière d'Afi River a été désignée comme le Sanctuaire de Faune des Monts Afi (AMWS) en 2000. D'une superficie d'environ 100 km², AMWS abrite des populations importantes de plusieurs primates menacés notamment de gorilles de Diehl. L'AMWS n'est malheureusement pas sous protection totale et la présence d'au moins 600 fermes illégales au sein du sanctuaire reste un problème épineux. Les activités agricoles et d'exploitation forestière dans la Réserve Forestière d'Afi River, la présence de l'enclave de Buanchor et une route goudronnée reliant Ikom à Obudu menacent d'isoler le sanctuaire des Montagnes de Mbe à l'est.

Montagnes de Mbe

Les Montagnes de Mbe couvrent une superficie approximative de 85 km². Neuf communautés voisines en revendiquent la propriété. La gestion est assurée par l'Association de Conservation des Montagnes de Mbe (CAMM) avec l'appui de la Commission Forestière de l'État de Cross River, WCS et Development in Nigeria (DIN). Établie en 2007, la CAMM n'est pas pleinement opérationnelle et a besoin d'un appui et d'un renforcement substantiel de ses capacités. Si l'intensité de la chasse a été réduite grâce à un programme actif d'écogardes, l'agriculture et l'exploitation du bois dans les plaines voisines menacent d'isoler Mbe du Parc National de Cross River à l'est et d'Afi à l'ouest. Les Montagnes de Mbe abritent également une petite population de gorilles de Diehl.

Actions recommandées – Montagnes de Mbe	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Renforcer les capacités de la CAMM par une formation et un mentorat	DIN, WCS, CRSFC	5 ans	\$100.000
• Appuyer 12 écogardes pour dissuader l'agriculture et la chasse dans le sanctuaire	WCS, CAMM, CRSFC	5 ans	\$150.000
• Revoir les options de financement à long terme y compris REDD et les options de bail	CRSFC, WCS	1 an	\$50.000
• Pousser à l'enregistrement légal du sanctuaire communautaire de faune auprès du Gouvernement de l'État de Cross River	CAMM, CRSFC, gouvernement local Boki	1 an	\$10.000
• Maintenir le niveau d'appui communautaire au sanctuaire par l'éducation à la conservation, l'appui aux moyens de subsistance alternatifs et le développement de l'écotourisme	WCS, DIN, CRSFC, CAMM, Office du tourisme	5 ans	\$150.000

Actions recommandées – Complexe d'Afi	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Identifier et protéger les corridors reliant l'AMWS à la Réserve Forestière d'Afi River et aux Montagnes de Mbe	CRSFC, NCF, WCS, Pandrillus	1 an	\$50.000
• Faire disparaître toutes les fermes et empêcher leur réapparition	CRSFC	2 ans	\$100.000
• Renforcer la protection en améliorant le suivi et la supervision des rangers, la formation, le matériel, les postes de rangers et les primes pour les patrouilles	CRSFC, Pandrillus, NCF, WCS, NCZoo	5 ans	\$250.000
• Maintenir le niveau d'appui communautaire au sanctuaire par l'éducation à la conservation, l'appui aux moyens de subsistance alternatifs et le développement de l'écotourisme	CRSFC, NCF, WCS, Pandrillus, Office du tourisme	5 ans	\$150.000
• Effectuer un inventaire dans la section sud de Réserve Forestière d'Afi River pour confirmer la présence d'une population viable de chimpanzés	CRSFC, WCS, Pandrillus, NCF	3 mois	\$10,000

Unité de Planification de la Conservation de Chimpanzés de Taraba, Nigeria

À LA LIMITE DE SA DISTRIBUTION septentrionale se trouve un bastion pour *P. t. ellioti*, sur une partie de la frontière entre l'est du Nigeria et le Cameroun. Le climat est caractérisé par une alternance abrupte entre une saison humide (mai à octobre) avec un niveau de précipitations entre 1.500 et 2.300 mm et une période sèche sans quasiment aucune pluie. La couverture de végétation est une mosaïque de cultures, de zones herbeuses, de savanes boisées, de forêts de plaine et de forêts pluviales de montagne autour des plus hauts sommets nigériens atteignant 2.400 m. Rares sont les routes qui traversent cette région montagneuse et la densité de population humaine y est faible. La population de chimpanzés compte environ 1.000 à 1.200 individus et est largement contiguë sur sans doute 4.000 km². Sept espèces de singes se trouvent ici ainsi qu'un ensemble de grands mammifères, souvent rares, tels que l'hylochère, le léopard et l'hippopotame. Cette faune survit en majorité dans le Parc National de Gashaka-Gumti à cheval sur les États de Taraba et d'Adamawa. Les chimpanzés sont également présents à l'ouest du parc national dans les monts Fali, la vallée de la rivière Donga et Ngel Nyaki (un petit vestige de forêt submontagnarde à la limite du plateau déboisé et par endroits gravement érodé de Mambilla). On sait que les chimpanzés existaient dans la forêt d'Akwaizantar sur les flancs du plateau. Pour les besoins de ce plan, les sites de chimpanzés dans cette région seront fusionnés en une zone que nous appelons le sud de Taraba. Les aires non protégées et celle légalement protégées subissent une destruction considérable de leur habitat en raison de la chasse, des feux de brousse saisonniers, du pâturage du bétail des bergers Fulani et d'un afflux croissant de migrants. Les approches de conservation communautaire ont peu progressé et les mesures de protection engendrées par les activités internationales de recherche sont trop localisées. Au moins à moyen terme, une application efficace des lois est une condition clé de la survie de *P. t. ellioti* à l'état sauvage (Chapman et al. 2004).

Site	Densité relative des chimpanzés	Surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés	Potentiel de conservation à long terme	Note totale
Parc National de Gashaka-Gumti	3	3	3	9
Sud de Taraba	1	3	2	7



Collines boisées dans l'État de Taraba, Nigeria. Photo: Volker Sommer

Sites prioritaires pour la conservation et les inventaires de chimpanzés dans l'État de Taraba, Nigeria.



SITE PRIORITAIRE EXCEPTIONNEL Taraba, Nigeria

Parc National de Gashaka-Gumti

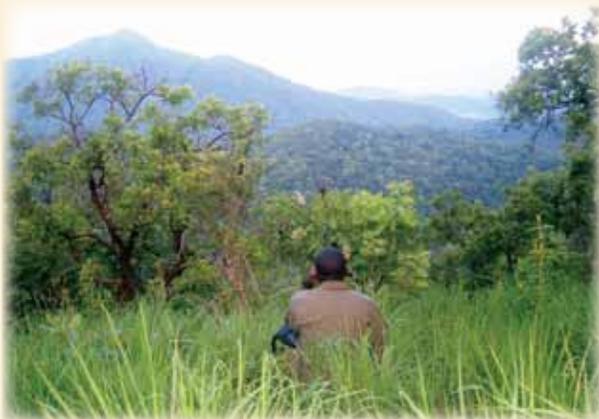
Établi en 1991, le Parc National de Gashaka-Gumti (GGNP) est la plus grande aire protégée du Nigeria avec une superficie de 6.700 km² dans les États de Taraba et d'Adamawa. Le secteur nord de Gumti se trouve dans l'État d'Adamawa et est constitué en grande partie d'une zone herbeuse plane. Le secteur sud montagneux de Gashaka se trouve dans l'État de Taraba. Le noyau forestier de 750 km² abrite sans doute 1.000 chimpanzés. Un programme international établi de recherche appelé Gashaka Primate Project (GPP) opère à partir de stations de terrain près du village de Gashaka (Sommer et Ross 2011). Les principales menaces sont le pâturage du bétail, l'empiètement d'habitants de plusieurs enclaves dans le parc et le braconnage.

Actions recommandées – Parc National de Gashaka-Gumti	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'application des lois et pousser le gouvernement fédéral à augmenter le financement du Service des Parcs Nationaux pour la formation des rangers, les salaires et le matériel. 	GGNP, TASU, GPP, WCS	5 ans	\$500.000
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le tourisme international pour générer des revenus pour les communautés locales et le parc national 	GNP, GPP	3 ans	\$15.000
<ul style="list-style-type: none"> Revoir le plan de gestion du GGNP en particulier sur le problème des enclaves 	GGNP	1 an	\$30.000
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la collaboration entre le GGNP et le Cameroun (aspects transfrontaliers) et entre le GGNP et Taraba (coordination entre les gouvernements fédéral et de l'État) 	GGNP, WCS (Nigeria, Cameroun)	5 ans	\$50.000
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la liaison avec le gouvernement de l'État de Taraba concernant les problèmes d'enclaves dans le parc, d'empiètement, de pâturage du bétail et de régime des feux. 	GGNP, TSG	5 ans	\$50.000

Collines déboisées dans le Parc National de Gashaka-Gumti, Nigeria. Photo: Volker Sommer



Forêt de Ngel Nyaki, Nigeria, entourée de pâturages. Photo: Hazel Chapman



Chercheur parcourant les forêts du Parc National de Gashaka-Gumti à la recherche de chimpanzés. Photo: Volker Sommer

SITE PRIORITAIRE IMPORTANT Taraba, Nigeria**Sud de Taraba**

Cette mosaïque de réserves forestières et de terres non protégées est directement adjacente au Parc National de Gashaka-Gumti. Les chimpanzés peuvent en toute probabilité se déplacer entre les deux zones et sont peut-être de plusieurs centaines d'individus dans le sud de Taraba. La couverture de végétation originale est une savane boisée et une forêt riparienne ou galerie dans les plaines et une forêt à canopée fermée d'altitude moyenne à submontagnarde sur les flancs du plateau de Mambilla. Nigeria Montane Forest Project (NMFP), est un programme de recherche établi, opérant à partir de la Réserve Forestière de Ngel Nyaki (52.3 km²) (Beck et Chapman 2008). Taraba State University qui vient d'être fondée à Jalingo, la capitale de l'État, a le potentiel de développer une expertise en gestion de la faune et pourrait être incitée à accorder plus d'attention à cette zone. La chasse a déjà largement vidé plusieurs forêts du sud de Taraba de leurs grands animaux. Il n'y a pratiquement aucune force de l'ordre. Les autres principales menaces sont le pâturage du bétail et les nouvelles habitations qui dégradent la couverture de végétation.

Actions recommandées – Sud de Taraba	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les niveaux de protection des réserves existantes comme Ngel Nyaki (se concentrer sur l'élimination de la chasse et l'empiètement par le bétail) 	TSG, NMFP	2 ans	\$30.000
<ul style="list-style-type: none"> Discuter avec le Gouvernement de l'État de Taraba sur la désignation de nouvelles réserves et l'augmentation du niveau de protection des aires protégées existantes 	GGNP, WCS	1 an	\$20.000
<ul style="list-style-type: none"> Le Gouvernement de l'État de Taraba et le GGNP sont en contact pour des campagnes d'éducation environnementale et la redynamisation du programme communautaire de rangers autour du GGNP 	GGNP, TSG	5 ans	\$100.000
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer un inventaire des monts Fali, de la vallée de la Donga et de sites autour d'Akwaizantar 	GGNP, TASU, GPP	1 an	\$50,000

Ecobuage pour promouvoir la repousse d'herbe dans les pâturages au bord de Ngel Nyaki Réserve Forestière, Nigeria.

Photo: Andrew Barnes



Chimpanzé femelle sauvée par Drill Ranch, Sanctuaire de Faune des Monts Afi, Nigeria.
Photo: Liza Gadsby

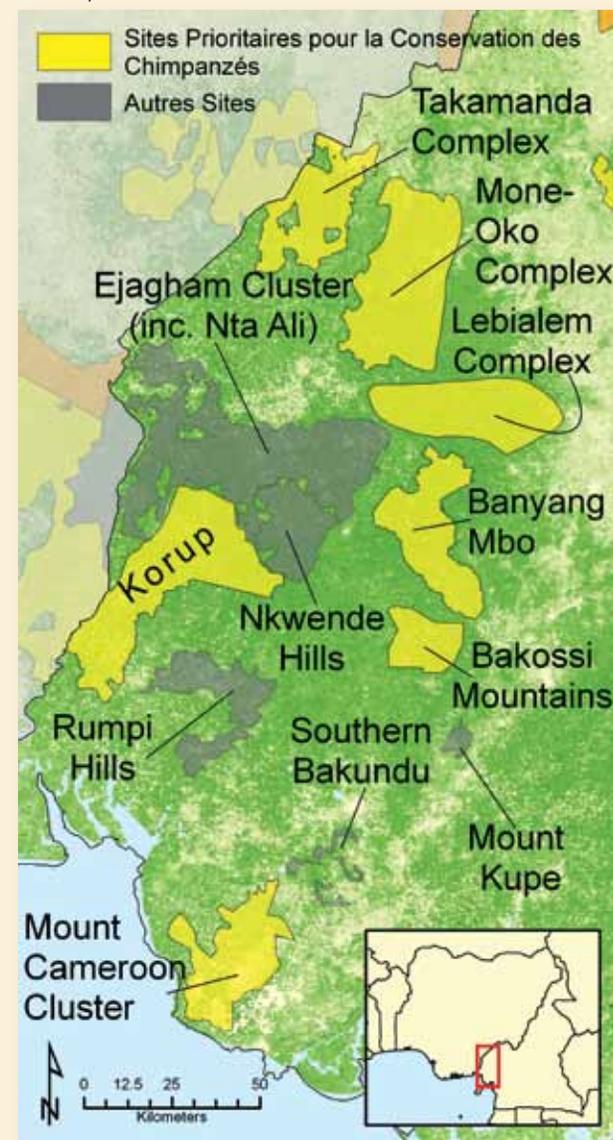


Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Sud-Ouest, Cameroun

La Région du Sud-Ouest du Cameroun abrite la plus grande quantité de *P. t. ellioti*. Les populations de chimpanzés se trouvent dans 14 principaux sites éparpillés dans un paysage de plus de 25.000 km² allant d'une forêt tropicale de plaine à une forêt montagnarde. Au moins dix espèces de primates se trouvent ici y compris le gorille de Diehl (*Gorilla gorilla diehli*). De nombreux villages et routes ont contribué à l'isolement croissant des sites forestiers. Plusieurs réserves forestières (forêts de production) existent dans cette région depuis les années 1930. Depuis 1986, quatre parcs nationaux, un sanctuaire de gorilles et un sanctuaire de faune ont été établis conjointement avec quatre unités techniques opérationnelles (Encadré 3). Certaines forêts abritant des populations assez importantes de chimpanzés ont été attribuées à l'exploitation forestière. La disparition de l'habitat, actuelle et prévue, ainsi que la chasse ont eu des répercussions négatives sur les chimpanzés et d'autres populations de faune.

Site	Densité relative des chimpanzés	Surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés	Potentiel de conservation à long terme	Note totale
Groupe du Mont Cameroun	3	3	4	10
Complexe de Takamanda	2	3	4	9
Sanctuaire de Faune de Banyang-Mbo	3	2	3	8
Parc National de Korup	1	3	4	8
Complexe de Mone-Oko	2	3	3	8
Complexe de Lebialem	3	3	2	8
Parc National de Bakossi	2	2	3	7
Forêt de Mbulu	1	2	2	5
Zone Ecologique Intégrale du Mont Kupe	1	1	3	5
Groupe d'Ejagham	1	3	1	5
Nkwende Hills	1	2	2	5
Rumpi Hills	1	2	2	5
Sud Bakundu/Barombi Mbo	1	2	1	4
Réserve Forestière de Nta-Ali	1	2	1	4

Sites prioritaires pour la conservation et les inventaires de chimpanzés dans la Région Sud-Ouest, Cameroun.



SITES PRIORITAIRES EXCEPTIONNELS Région du Sud-Ouest, Cameroun

Groupe du Mont Cameroun

Créé comme parc national en décembre 2009 et couvrant une surface de 1.100 km², le Mont Cameroun est le plus haut sommet d'Afrique de l'Ouest et l'un des sites les plus importants pour la conservation des chimpanzés. En dépit de deux décennies d'efforts de conservation et de développement, la région continue de souffrir d'une chasse et d'une dégradation forestière intenses. C'est l'un des rares sites où des cas de conflits entre l'homme et les chimpanzés sont survenus récemment. Il est donc absolument primordial d'entreprendre des actions d'atténuation des attitudes négatives vis-à-vis des chimpanzés.

Actions recommandées – Groupe du Mont Cameroun	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Achever les activités de création du parc national y compris la délimitation et la finalisation du plan de gestion 	MINFOF, WWF, communautés	2 ans	\$200.000*
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer des activités de gestion dans le parc national, améliorer en particulier l'application des lois et la mise en place d'une gestion communautaire participative 	MINFOF, WWF, communautés	3 ans	\$200.000*
<ul style="list-style-type: none"> Établir un programme d'inventaire et de suivi des chimpanzés avec une plus forte implication des communautés locales. Soutenir et tirer parti des tabous relatifs à la chasse de chimpanzés. 	MINFOF, WWF, communautés	5 ans	\$250.000*
<ul style="list-style-type: none"> Encourager la coordination et la sensibilisation des parties prenantes pour renforcer les connaissances sur la conservation des chimpanzés et pour réduire les conflits entre l'homme et les chimpanzés 	MINFOF, Pandrillus, WWF	3 ans	\$50.000*
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir un tourisme de vision de la faune qui n'inclut pas l'habituation de chimpanzés sauvages 	MINFOF, WWF, communautés	5 ans	**

*un financement au moins partiel de KfW est envisagé en coopération avec GIZ pour 2011–2016

** 2 millions de dollars en appui à l'écotourisme sur ce site ont été assurés auprès de la Banque Mondiale pour 2011–2016



Cultures à au pied du Mont Etinde, Parc National du Mont Cameroun, Cameroun. Photo: Bethan Morgan, ZSSD

Encadré 3 Unités techniques opérationnelles (UTO)

Les Unités Techniques Opérationnelles (UTO) sont définies comme « des espaces géographiques sélectionnés en fonction de leur importance écologique, socio-économique, culturelle et politique, délimités pour développer le processus intégré du paysage avec la participation de tous les acteurs ». Le concept de création des unités techniques opérationnelles ou UTO fait son apparition dans le décret du gouvernement camerounais portant création du Ministère de l'Environnement et des Forêts en 1992 (articles 41 et 42). Les premières UTO ont été établies dans le sud-est du Cameroun à partir de 1998. Aujourd'hui, on trouve des UTO dans tout le Cameroun dont trois dans la Région Sud-Ouest. Toutes les UTO sont gérées par le Ministère de la Forêt et de la Faune.

De telles plateformes de planification de l'utilisation des terres, impliquant des acteurs multiples ont une valeur évidente, en particulier pour améliorer le dialogue entre les ministères et les autres parties prenantes, pour influencer l'aménagement du territoire et pour résoudre les conflits liés à l'utilisation des terres. Le financement et la gestion des UTO restent un problème en suspens et plusieurs UTO n'ont pas pu atteindre tout leur potentiel en raison de ces contraintes.

Complexe de Takamanda

Le Parc National de Takamanda a d'abord été une réserve forestière avant d'obtenir le statut de parc national en 2008. Le parc d'une superficie de 676 km² et les quelques 20 km² d'une zone adjacente au sud connue comme les Mawambi Hills fournissent un habitat à des populations de chimpanzés et de gorilles de Diehl. Grâce à plus d'une décennie de recherche (Comiskey et al. 2003) et d'efforts de conservation, la chasse de grands singes a été fortement réduite mais il faut une protection plus stricte pour interrompre le déclin de leurs populations. De nombreux produits naturels tels que le bois, la viande de brousse et différents produits forestiers non ligneux font l'objet d'un commerce qui traverse la frontière poreuse entre le Nigeria et le Cameroun. La mise en place d'une coopération transfrontalière entre le Parc National de Takamanda et la Division d'Okwangwo du CRNP est essentielle au succès de la conservation.

Paysage de la région frontalière de Mbulu-Takamanda, Cameroun. Photo: Aaron Nicholas, WCS Takamanda-Mone Landscape Project



Actions recommandées – Complexe de Takamanda	Partenaires potentiels de mise en oeuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Revoir les options de gestion des Mawambi Hills en s'assurant du maintien si possible de la connectivité avec d'autres zones forestières contiguës (Réserve Forestière de Mone, Mbulu) 	MINFOF, communautés, WCS	5 ans	\$150.000*
<ul style="list-style-type: none"> Recruter, former et équiper au minimum 15 autres écogardes pour renforcer le personnel du Parc National de Takamanda 	MINFOF, WCS	5 ans	\$225.000*
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le suivi et la protection des grands singes par les communautés et tirer parti des tabous interdisant la chasse de chimpanzés 	MINFOF, communautés, WCS	5 ans	\$100.000*
<ul style="list-style-type: none"> Identifier, suivre et cibler les marchés de viande de grands singes et les chasseurs spécialisés 	MINFOF, communautés, WCS, universités	4 ans	\$80.000*

* un financement au moins partiel de KfW est envisagé en coopération avec GIZ pour 2011–2016

Sanctuaire de Faune de Banyang-Mbo

Les derniers inventaires montrent que les 680 km² du Sanctuaire de Faune de Banyang-Mbo abritent sans doute les plus grandes populations de *P. t. ellioti* dans cette région (Greengrass et Maisels 2007). Les activités antérieures de conservation et de développement bénéficiaient du soutien externe de WCS jusqu'à la clôture du financement en 2006. Il est prévu que KfW cofinance des activités de gestion collaborative dans le sanctuaire pour 2011–2016 avec le WWF comme partenaire local de mise en oeuvre. Outre la dégradation de l'habitat, un braconnage commercial bien organisé constitue la principale menace dans cette zone.

Actions recommandées – Sanctuaire de Faune de Banyang Mbo	Partenaires potentiels de mise en oeuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la protection grâce à la démarcation des frontières, le recrutement et la formation d'écogardes, des patrouilles (ciblant particulièrement le braconnage commercial), l'équipement et la création de postes de rangers 	MINFOF, LAGA, communautés	5 ans	\$350.000*
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sensibilisation dans les villages environnants sur les lois de protection des grands singes 	MINFOF, ONG partenaires, communautés	2 ans	\$50.000
<ul style="list-style-type: none"> Identifier, suivre et cibler les marchés de viande de grands singes et effectuer un suivi régulier des zones de présence connue de grands singes 	MINFOF, ONG partenaires	3 ans	\$50.000
<ul style="list-style-type: none"> Réorganiser les comités villageois de gestion forestière pour appuyer les lois sur la faune et encourager l'implication des communautés locales dans les inventaires et le suivi des chimpanzés 	MINFOF, communautés	3 ans	\$45.000*

* un financement au moins partiel de KfW est envisagé en coopération avec GIZ pour 2011–2016

Parc National de Korup

Premier parc national de forêt pluviale du Cameroun en 1986, Korup est l'aire protégée la plus vaste du Sud-Ouest du Cameroun (1.260 km²) abritant des populations importantes de drills (*Mandrillus leucophaeus*) et de colobe bai de Preuss (*Procolobus preussi*) ainsi qu'une petite population d'éléphants de forêt. Korup est adjacent à la division d'Oban du CRNP au Nigeria. WWF est un partenaire sur place et le financement visant à renforcer les efforts de conservation est garanti jusqu'en 2016. La chasse et le commerce de la viande de brousse à destination du Nigeria constituent les principales menaces sur la faune à Korup.

Actions recommandées – Parc National de Korup	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Redéfinir les frontières du parc et des enclaves	MINFOF, WWF	1 an	\$100.000*
• Réhabiliter les infrastructures touristiques	MINFOF, WWF	1 an	\$200.000*
• Étendre l'éducation à la conservation des grands singes aux employés des plantations commerciales voisines et rechercher une plus grande implication des communautés locales	MINFOF, WWF, Pamol, communautés	3 ans	\$100.000*
• Fournir un appui pour les patrouilles, la formation, l'équipement et la logistique sur le terrain afin d'assurer la protection des chimpanzés et d'autres espèces clés	MINFOF, WWF	5 ans	\$180.000*

* un financement au moins partiel de KfW est envisagé en coopération avec GIZ pour 2011–2016

En 2009, une équipe du MINFOF comprenant des représentants d'aires protégées telles que les Parcs Nationaux de Korup et de Takamanda ont visité le Parc National de Cross River pour renforcer les relations transfrontalières. Sur cette photo, nous en apprenons davantage sur les limites des aires protégées contiguës. Photo: Aaron Nicholas, WCS Cameroun



Complexe de Mone-Oko

Le complexe de Mone-Oko inclut la Réserve Forestière de Mone et la zone non classée du Mont Oko. Situé entre la Réserve Forestière de Mone au sud et la forêt de Mbulu au nord, le Mont Oko n'a été que récemment identifié comme une zone importante pour *P. t. ellioti* et *G. g. diehli*. C'est une zone cruciale pour le maintien de la connectivité entre Mone et Mbulu. La Réserve Forestière de Mone a été proposée comme site pilote de REDD (voir encadré 8 page 44). Il a également été proposé de la désigner comme parc national. Ainsi, une exploitation forestière sélective proposée récemment dans la Réserve Forestière de Mone est une source de préoccupation. L'extraction de bois et la chasse sont les principales menaces dans tout le Complexe de Mone-Oko.

Actions recommandées – Complexe de Mone-Oko	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Réévaluer les propositions actuelles d'utilisation des terres pour la Réserve Forestière de Mone et pousser à l'amélioration du statut d'aire protégée	MINFOF, WCS	5 ans	\$300.000
• Établir des corridors d'habitat pour relier Mone à des forêts voisines importantes	MINFOF, WCS	5 ans	\$300.000
• Employer et équiper un personnel adapté de maintien de l'ordre, notamment en établissant des postes de rangers/recherche	MINFOF, WCS	5 ans	\$160.000*
• Envisager des mécanismes de gestion communautaire des forêts pour la zone d'Oko	MINFOF, WCS	2 ans	\$150.000
• Encourager l'implication des communautés locales dans la conservation et appuyer l'éducation à la conservation dans les écoles et les communautés	MINFOF, WCS, communautés	5 ans	\$130.000

*Les coûts devraient être partiellement couverts par le gouvernement camerounais (MINFOF)

Zone de Bechati-Fossimondi des hautes terres de Lebialem, Cameroun. Photo: Ymke Warren, WCS Takamanda-Mone Landscape Project



Complexe de Lebialem

Le Complexe de Lebialem comprend une série de forêts situées directement à l'ouest d'endroits où les densités de population humaine sont parmi les plus fortes de la région. Cette zone n'est pas officiellement classée comme aire protégée et souffre d'une pression considérable associée au défrichement pour l'agriculture. Les collines accidentées abritent une population isolée de gorilles de Diehl.

Actions recommandées – Complexe de Lebialem	Partenaires potentiels de mise en oeuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Établir une ou plusieurs aires protégées pour la conservation des grands singes 	MINFOF, ERuDeF	4 ans	\$400.000
<ul style="list-style-type: none"> Recruter, former et équiper des écogardes 	MINFOF, ERuDeF, FFI, ACF	2 ans	\$100.000*
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'éducation à la conservation et l'implication des communautés dans les inventaires/le suivi des grands singes 	MINFOF, communautés, ERuDeF, FFI, ACF	3 ans	\$50.000

* Les coûts devraient être partiellement couverts par le gouvernement camerounais (MINFOF)

Lac de cratère d'Edib dans le Parc National de Bakossi au Cameroun. Photo: Bethan Morgan, ZSSD



SITE PRIORITAIRE IMPORTANT Région du Sud-Ouest, Cameroun

Parc National de Bakossi

Créé en 2008, le Parc National de Bakossi est l'une des aires protégées les plus récentes au Cameroun. Il couvre une surface de 293 km². Avec les sites adjacents du Mont Kupe et du Mont Manengouba, cette région abrite une diversité botanique extraordinaire ce qui a été un facteur pour la création du parc national. L'état de conservation des chimpanzés au Parc National de Bakossi est indéterminé et le relief escarpé complique les inventaires sur le terrain. Le WWF est un partenaire sur place et cible en particulier l'amélioration des moyens d'existence ruraux. Un appui supplémentaire est requis pour renforcer la protection de cette zone.

Actions recommandées – Parc National de Bakossi	Partenaires potentiels de mise en oeuvre	Période	Financement requis
Achever le processus d'établissement du parc national, délimiter ses frontières et finaliser le plan de gestion	MINFOF, WWF	2 ans	\$150.000
Recruter, former et équiper des écogardes	MINFOF, WWF	2 ans	\$100.000*
Appuyer l'éducation à la conservation et l'implication des communautés dans les inventaires de grands singes	MINFOF, WWF, communautés	3 ans	\$50.000

* Les coûts devraient être partiellement couverts par le gouvernement camerounais (MINFOF)

Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Nord-Ouest, Cameroun

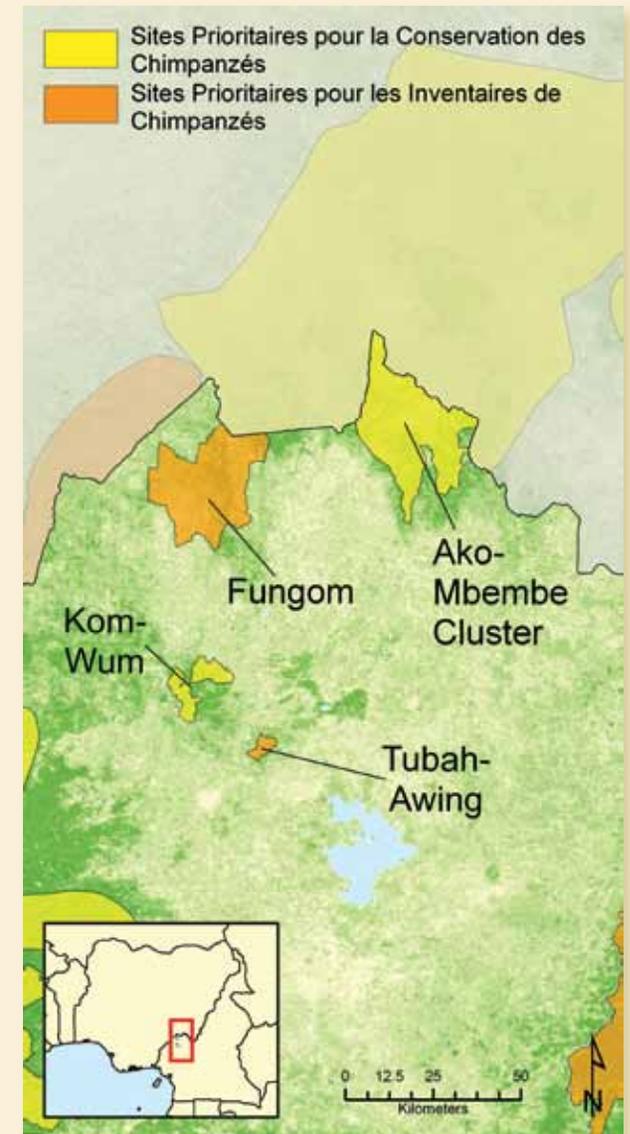
CETTE RÉGION DU CAMEROUN forme le cœur des hautes terres de Bamenda, une région connue pour ses niveaux importants de diversité et d'endémisme biologique. Les densités de population humaine sont parmi les plus élevées du Cameroun avec environ 100–250 habitants km⁻². La conversion des forêts en pâturages et en terres cultivées a été intense et étendue. Le paysage a connu une modification considérable au cours du dernier siècle: il ne reste aujourd'hui que quelques forêts fragmentées qui ne contiennent que des vestiges de leurs anciens assemblages de primates. De manière non surprenante, les densités de chimpanzés sont très faibles et leur distribution est fragmentée dans une mosaïque de forêts montagnardes et galeries et une savane herbeuse. Les chimpanzés de cette région ont fait l'objet de peu de recherches et notre connaissance sur leur abondance et leur écologie est incomplète.

Quelques réserves forestières constituent le meilleur espoir pour la conservation de *P. t. ellioti* dans les hautes terres de Bamenda même si la chasse et la fragmentation de l'habitat constituent des menaces importantes même dans ces sites. Les plus grandes réserves, Ako-Mbembe et Fungom, sont situées sur la frontière internationale près de la partie sud de l'État de Taraba au Nigeria. On sait qu'il reste des populations de *P. t. ellioti* au-delà des limites du Parc National de Gashaka-Gumti. Un commerce transfrontalier illégal et bien organisé de bois et de viande de brousse a lieu dans ces réserves. La Réserve Forestière de Fungom, d'une superficie de 847 km², contient une forêt sub-montagnarde entrecoupée de vastes zones herbeuses. Critchley (1968) y a relevé la présence de nids de gorilles et de chimpanzés. Des inventaires récents n'ont cependant confirmé que la présence de chimpanzés et quelques espèces de singes. Les principales menaces sont la chasse et la disparition de l'habitat en raison de l'exploitation forestière et des feux non contrôlés. Les parcelles discontinues de forêt de montagne à Tubah-Awing couvrent 35 km² dans une zone très peuplée. Un suivi informel réalisé localement sur plusieurs années a confirmé la présence continue d'au moins 10 chimpanzés. Les efforts actuels de protection et de réhabilitation des parcelles des forêts à travers une gestion communautaire n'ont été que partiellement efficaces. À part des chimpanzés en quantité très limitée et quelques espèces de singes, deux espèces d'oiseaux menacés sont endémiques à la région: le touraco doré (*Tauraco bannermani*) et le pririt du Bamenda (*Platysteira laticincta*). Les principales menaces sont l'agriculture, le pâturage intensif, des feux de brousse incontrôlés et la chasse. La Réserve Forestière de Kom-Wum abrite aussi des petites populations de chimpanzés. Cependant, le manque absolu d'aires suffisamment protégées et d'ONG partenaires pour exécuter les activités de conservation en collaboration avec le gouvernement constitue un problème majeur pour la survie des chimpanzés.

Site	Densité relative des chimpanzés	Surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés	Potentiel de conservation à long terme	Note totale
Réserve Forestière de Kom-Wum	3	2	3	8
Réserve Forestière d'Ako-Mbembe	2	3	2	7
Réserve Forestière de Fungom *	1	3	2	6
Forêt de Tubah-Awing *	2	1	3	6
Forêt de Ntem	1	2	1	4
Parcelles de forêts au sud de Menchum	1	1	1	3

* Bien que notés dans ce tableau, ces sites doivent faire l'objet d'inventaires pour confirmer l'abondance et la distribution de chimpanzés

Sites prioritaires pour la conservation et les inventaires de chimpanzés dans la Région du Nord-Ouest, Cameroun.



SITE PRIORITAIRE EXCEPTIONNEL Région du Nord-Ouest, Cameroun

Réserve Forestière de Kom-Wum

La création de la Réserve Forestière de Kom-Wum (80,3 km²) en 1951 a été suivie d'initiatives de reboisement (négligées ensuite) par le Fonds Forestier National. Les autres mammifères qui vivent ici pourraient inclure le cercopithèque de Preuss (*Allochrocebus preussi*) et le cercopithèque hocheur (*Cercopithecus nictitans*). La réserve contient des essences précieuses telles que *Khaya ivorensis*, *Triplochiton scleroxylon* et *Milicia excelsa*. Les menaces sont l'exploitation illégale du bois, l'agriculture, la chasse, les feux de brousse et la progression des pâturages.

Actions recommandées – Réserve Forestière de Kom-Wum	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une proposition de création d'une aire protégée de sites multiples comprenant les Réserves Forestières d'Ako-Mbembe et de Fungom ainsi qu'une stratégie détaillée de gestion pour protéger les chimpanzés et les autres espèces de faune 	MINFOF, ONG partenaires	5 ans	\$300.000
<ul style="list-style-type: none"> Établir un programme communautaire de sensibilisation et d'éducation environnementale dans les écoles et les villages et renforcer le dialogue avec les groupes communautaires en appui aux efforts de conservation 	MINFOF, ERuDeF, FFI, ACF	5 ans	\$50.000
<ul style="list-style-type: none"> Développer et soutenir l'application des lois pour contrôler toutes les activités illégales 	MINFOF, ONG partenaires	5 ans	\$100.000
<ul style="list-style-type: none"> Examiner et développer des opportunités d'engagement des communautés, y compris des emplois, le défrichement des frontières, l'amélioration des moyens de subsistance, le suivi et l'écotourisme 	MINFOF, ONG partenaires	5 ans	\$150.000

Encadré 4 Création d'une aire protégée de sites multiples dans les hautes terres de Bamenda

Lors des ateliers de planification, il a été suggéré d'examiner les options pour créer une aire protégée de sites multiples qui incluent les Réserves Forestières de Kom-Wum et d'Ako-Mbembe. Les ressources forestières et fauniques de la Région Nord-Ouest auront ainsi un statut légal adéquat. Les communautés sont de plus en plus engagées dans ces régions. Plusieurs participants aux ateliers considèrent qu'un système de gestion collaborative favorable à la conservation (avec l'accent sur les droits aux terres de pâturage pour réduire les conflits) associé à une stratégie détaillée de gestion pour une protection efficace des chimpanzés et d'autres animaux serait viable.

SITE PRIORITAIRE IMPORTANT Région du Nord-Ouest, Cameroun

Réserve Forestière d'Ako-Mbembe

La Réserve Forestière d'Ako-Mbembe a été créée en 1934 pour la conservation de la biodiversité. Le cercopithèque de Preuss (*Allochrocebus preussi*) est l'un des autres mammifères de cette réserve. Les menaces comprennent la chasse et la collecte illégale de bois. La Réserve de Chasse de la Rivière Kimbi se trouve entre les Réserves Forestières d'Ako-Mbembe et de Fungom et peut éventuellement relier ces sites en cas de bonne volonté politique en faveur de la conservation dans la région.

Actions recommandées – Réserve Forestière d'Ako-Mbembe	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le dialogue et l'appui aux activités de conservation par des programmes de sensibilisation et d'éducation des communautés à tous les niveaux 	MINFOF, ERuDeF, FFI, ACF	5 ans	\$50.000
<ul style="list-style-type: none"> En collaboration avec le MINFOF, renforcer les activités d'application des lois et réduire le commerce illégal transfrontalier et autre 	MINFOF, ONG partenaires	5 ans	\$100.000
<ul style="list-style-type: none"> Examiner des opportunités de création de moyens de subsistance pour promouvoir l'engagement et l'appui des communautés à la conservation (défrichement des frontières, amélioration des conditions de vie, suivi) 	MINFOF, ONG partenaires	5 ans	\$150.000

Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Littoral, Cameroun

LA RÉGION DU LITTORAL au Cameroun contient plus de 20.000 km² de forêts et de forêts dégradées. Douala, la plus grande ville portuaire d'Afrique centrale et la plus grande conurbation du Cameroun se trouve dans cette région. De manière prévisible, la densité de la population humaine est globalement élevée mais très inégale à une échelle plus réduite. L'unité de planification de la conservation des chimpanzés de la Région du Littoral est aujourd'hui séparée de l'UPCC du Sud-Ouest du Cameroun par la grande route entre Douala et Bamenda et les terres agricoles environnantes. Dans le passé, ces forêts combinées auraient formé une vaste étendue de forêts de montagne et de plaine.

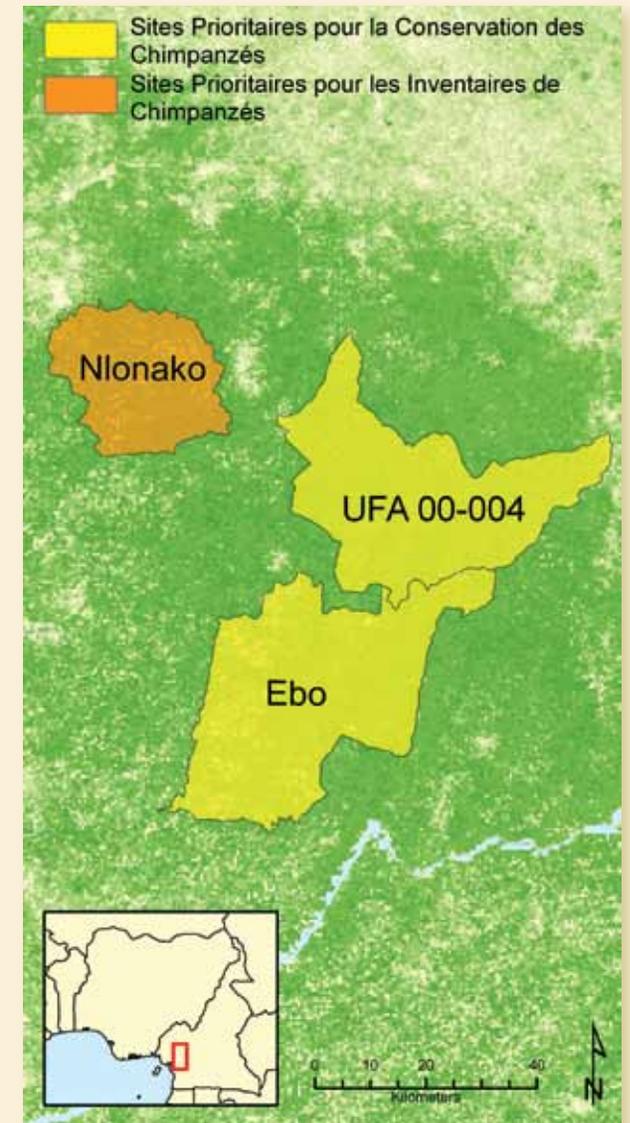
Les principales menaces pour tous les sites de la Région du Littoral sont créées par l'importante population des villes de Douala, d'Édéa et de Yaoundé. Des forêts, on peut atteindre ces villes de manière relativement rapide grâce à un réseau routier important qui facilite l'exploitation des produits forestiers. Le commerce de la viande de brousse est activement approvisionné par la chasse dans cette unité de planification, notamment en raison de la corruption et d'incitations économiques élevées. Si les menaces directes peuvent être gérées, il n'est pas impossible d'envisager une forme d'écotourisme viable mais tributaire d'une application stricte des lois sur la faune. Des plans existent pour étendre les projets hydroélectriques sur la Sanaga, fleuve qui forme la frontière sud de la Région du Littoral. L'immigration qui y sera associée doit être un facteur à intégrer dans toute planification de la conservation.

Les derniers blocs forestiers de la Région du Littoral sont divisés par des grandes et des petites routes non pavées. L'altitude passe du niveau de la mer sur la côte à 1.800 m au sommet du Mont Nlonako, une montagne connue pour abriter la faune de reptiles la plus diverse en Afrique (Herrmann et al. 2005a) et pour être le site le plus riche en amphibiens d'Afrique (Herrmann et al. 2005b). Aucune information fiable n'existe sur le statut des chimpanzés. La forêt d'Ebo est de plus en plus reconnue comme un refuge pour les chimpanzés et fait l'objet d'un reclassement en Parc National. L'unité forestière d'aménagement-004 au nord de la forêt d'Ebo est actuellement sous un mandat de trente ans d'une compagnie forestière Transformation Reef Cameroon et est certifiée par Forestry Stewardship Council.

Site	Densité relative des chimpanzés	Surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés	Potentiel de conservation à long terme	Note totale
Parc National proposé d'Ebo	3	3	3*	9
Unité Forestière d'Aménagement-004	2	3	2	7

* obtiendra une note de 4 lorsque le statut de parc national sera accordé

Sites prioritaires pour la conservation et les inventaires de chimpanzés dans la Région du Littoral, Cameroun.



Installation de caméras dans le Parc National proposé d'Ebo au Cameroun pour filmer l'utilisation d'outils par les chimpanzés. Photo: Ekwoje Abwe, ZSSD



SITE PRIORITAIRE IMPORTANT Région du Littoral, Cameroun

Unité Forestière d'Aménagement-004

La concession forestière UFA-004 exploitée par Transformation Reef Cameroon (TRC) couvre une superficie de 1.254 km² de forêts de plaine et semi-montagnardes juste au nord du Parc National proposé d'Ebo. Ces deux zones représentent ensemble une superficie supérieure à 2.300 km² d'habitats à prédominance forestière où la densité de population humaine est faible. Il est probable que les chimpanzés se déplacent régulièrement entre ces deux sites (Ekobo 2007). TRC a obtenu une certification de Forestry Stewardship Council (FSC) en 2008. La concession abrite une faune importante et variée même s'il semble que les gorilles y sont éteints.

SITE PRIORITAIRE EXCEPTIONNEL Région du Littoral, Cameroun

Parc National proposé d'Ebo

Le Parc National proposé d'Ebo couvre une surface d'environ 1.100 km² de forêts de plaine et submontagnardes. Il est situé à moins de 50 km de Douala et à moins de 150 km de Yaoundé et d'Édéa, des centres majeurs de population humaine. Ebo a une longue histoire de présence d'habitations et la plupart des zones de plaine sont des sites autrefois habités avec une forêt secondaire importante. Il abrite un assemblage unique de 11 espèces diurnes de primates y compris une petite population de gorilles de l'Ouest aux liens taxinomiques incertains, la seule population de colobe bai de Preuss (*Procolobus preussi*) du pays en-dehors du Parc National de Korup et l'une des populations les plus robustes de drills (*Mandrillus leucophaeus*) en Afrique. Les chimpanzés d'Ebo ont un répertoire culturel étendu et pratiquent notamment la pêche aux termites et le cassage des noix (Morgan et Abwe 2006; Abwe et Morgan 2008). Des efforts de recherche et de conservation de longue durée ont été démarrés en 2005 et se poursuivent.

Actions recommandées – Parc National proposé d'Ebo	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Désigner officiellement le parc national et développer un plan de gestion, installer des écogardes et délimiter les frontières du parc 	MINFOF, WWF, ZSSD	5 ans	\$300.000
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances des communautés sur le statut de parc national et les futures zones tampons, établir des comités villageois de gestion des forêts 	MINFOF, WWF	5 ans	\$100.000
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et amplifier le travail de conservation et de recherche dans trois stations de recherche 	ZSSD (avec l'assistance du MINFOF et du WWF)	5 ans	\$500.000*
<ul style="list-style-type: none"> Enrayer le trafic régulier de viande de brousse entre la forêt et ses alentours et Douala, Édéa et Yaoundé 	MINFOF, compagnie forestière	5 ans	\$200.000
<ul style="list-style-type: none"> Examiner et mettre en place des initiatives communautaires de génération de revenus 	ZSSD (recherche) WWF (exécution)	1 an	\$25.000

* Un montant de \$500.000 a déjà été assuré auprès de ZSSD, de la fondation de la famille Offield, de la fondation Arcus et d'US Fish and Wildlife Service pour 2011–2012

Actions recommandées – Unité Forestière d'Aménagement-004	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer un suivi régulier des activités d'exploitation forestière 	MINFOF, TRC, WWF	5 ans	\$150.000
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'application des lois sur la faune, un élément du plan de gestion de l'UFA 	MINFOF, TRC, WWF	5 ans	\$300.000
<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'UFA à mettre au point un programme de sensibilisation environnementale tel que spécifié dans le plan de gestion 	MINFOF, WWF, TRC	5 ans	\$150.000

Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés de la Région du Centre, Cameroun

LA RÉGION DU Centre au Cameroun couvre une superficie de 69.000 km² et compte 3,1 millions d'habitants concentrés autour de Yaoundé et de villes adjacentes aux grandes plantations entre la Sanaga et le Nyong. La densité de population humaine diminue à mesure que l'on se dirige vers le nord. Les niveaux d'altitude varient entre 200 et 1000 m. Le paysage monte en pente douce en escarpement au sud avant de rejoindre le plateau d'Adamawa au nord. La végétation inclut la limite orientale de la forêt pluviale guinéenne et la limite nord de la forêt pluviale du Congo. L'entrelacement de ces forêts et les cas de feux incontrôlés favorisent un réseau de forêts galeries, de savanes boisées et de savanes de broussailles au nord de cette région.

La région possède deux parcs nationaux, onze concessions forestières (UFA) et plusieurs forêts communautaires. Ces zones varient considérablement en termes d'infrastructures, de gestion et d'appui. La Région du Centre a connu des niveaux importants de disparition de la forêt, de conversion forestière et d'exploitation des ressources naturelles en particulier au sud pour faire face à une croissance commerciale rapide et aux besoins d'une population croissante. Vers le plateau d'Adamawa, des feux incontrôlés, les pâturages et l'agriculture de subsistance sont monnaie courante en-dehors des aires protégées. La chasse pour le commerce de la viande de brousse est importante près de Ngambe-Tikar, Bafia et la vallée de la Sanaga près de Makombe, Nanga-Eboko et Wouchaba pour approvisionner Yaoundé et d'autres centres de population au sud de la région.

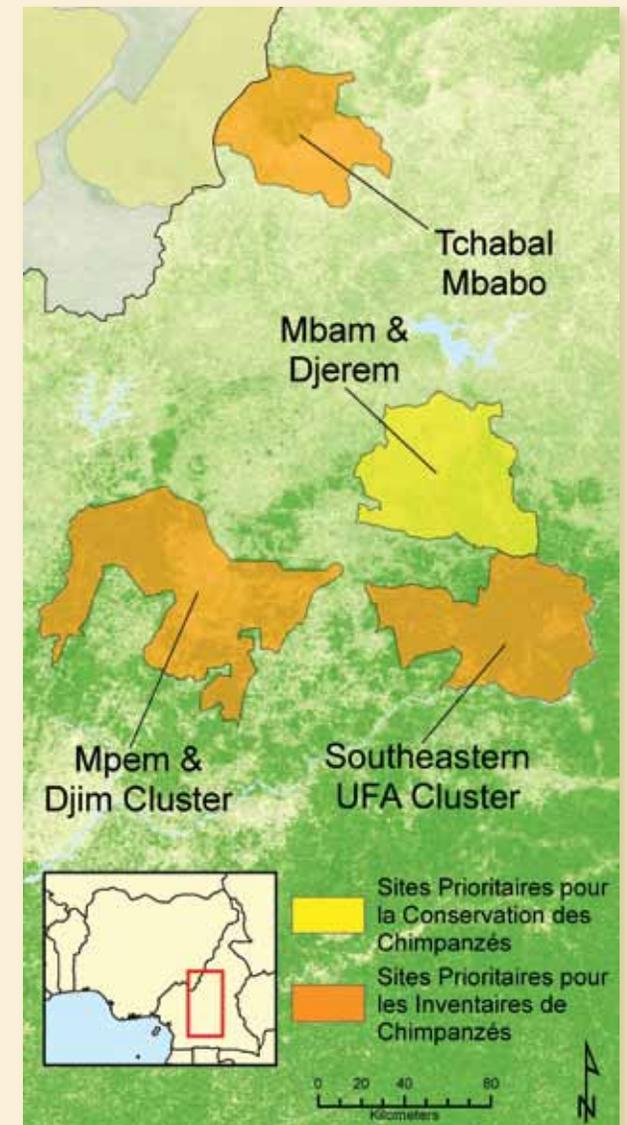
Les chimpanzés de la Région du Centre sont uniques. Les études génétiques indiquent que la Région du Centre forment le cœur géographique d'une zone hybride entre *P. t. ellioti* et *P. t. troglodytes* (voir l'introduction). C'est le seul endroit connu de simultanéité de sous-espèces de chimpanzés en Afrique. Les études virologiques et un échantillonnage approfondi pour une étude génétique montrent qu'il reste beaucoup de chimpanzés dans la Région du Centre. En raison de son importance probable pour le maintien de la connectivité des sous-espèces, cette région est d'une valeur exceptionnelle pour la conservation de l'espèce.

Site	Densité relative des chimpanzés	Surface d'habitat potentiel pour les chimpanzés	Potentiel de conservation à long terme	Note totale
Parc National de Mbam & Djerem	3	3	4	10



Rapides le long du Djerem près du camp de base de Ganga, Parc National de Mbam & Djerem, Cameroun. Photo: Katy Gonder, SUNY-Albany

Sites prioritaires pour la conservation et les inventaires de chimpanzés dans la Région du Centre, Cameroun.

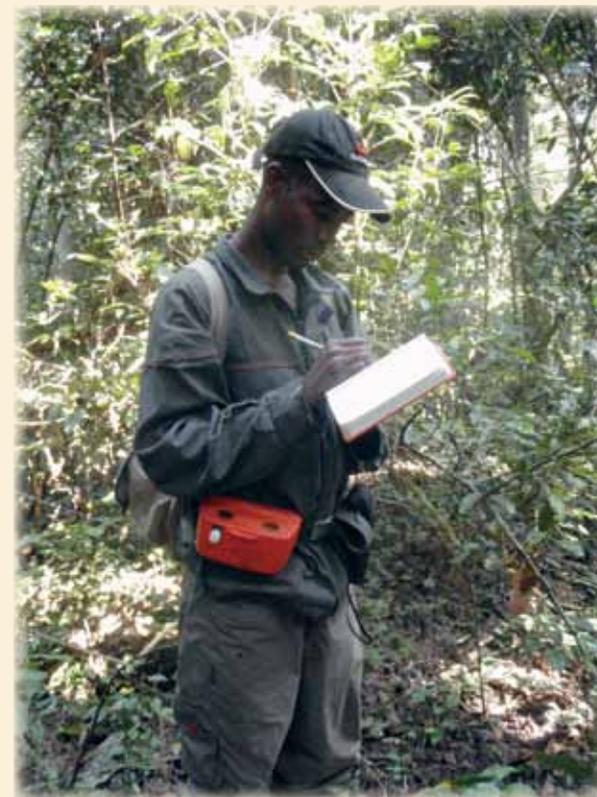


SITE PRIORITAIRE EXCEPTIONNEL Région du Centre, Cameroun**Parc National de Mbam & Djerem**

Le Parc National de Mbam & Djerem abrite la plus grande diversité d'habitats parmi toutes les aires protégées du Cameroun ainsi qu'une population d'au moins 500 chimpanzés dans la partie centrale du parc (Maisels et al. 2009). Le développement commercial et des habitations en-dehors du parc menacent la survie de ces chimpanzés. Des plans sont en cours pour établir un barrage hydroélectrique à Mouséré (Moussereng) au nord-est du parc afin de réguler le cours de la Sanaga et de produire de l'électricité pour un projet minier de bauxite près de Ngaoundal. Ce barrage favorisera des nouvelles habitations près du parc et altérera le réseau hydrographique. L'augmentation de la densité de population pourrait aussi intensifier la chasse illégale et augmenter le nombre de personnes employées dans les sites de construction et disposant d'un revenu pour acheter de la viande de brousse, aggravant potentiellement ce problème. De plus, près de 30.000 personnes vivent aujourd'hui dans 70 villages adjacents au parc. Ainsi, une exploitation commerciale importante et non durable de l'arbre *Xylopiya aethiopica* à l'est du parc peut constituer une menace pour les chimpanzés car cet arbre est important pour leur nidification et leur alimentation. Les menaces pour les chimpanzés sont variables mais la chasse est considérée comme la plus grave pour la faune en général. La chasse est particulièrement intense dans les parties sud et est du parc, en partie en raison de la facilité du transport vers des grandes villes comme Bertoua et Yaoundé. Dans les parties nord du parc, des incendies incontrôlés par les bergers pour améliorer les pâturages sont perçus comme une menace majeure. Les feux sont cependant aussi utilisés de manière contrôlée comme outil de gestion afin de préserver la diversité de l'habitat.

Actions recommandées – Parc National de Mbam & Djerem	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Engager le secteur industriel pour atténuer les effets des projets proposés de barrage et d'exploitation de la bauxite 	Secteur privé, MINFOF, WCS	5 ans	\$200.000
<ul style="list-style-type: none"> Amplifier et adapter le programme actuel de suivi biologique pour évaluer des problèmes nouveaux comme les projets proposés de barrage et d'exploitation de la bauxite 	MINFOF, MINRESI, MINESUP, WCS	5 ans	\$300.000
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les infrastructures de protection en établissant des nouveaux postes de garde, en améliorant le programme de patrouilles et en recrutant plus d'officiers et d'écogardes du MINFOF 	MINFOF, WCS	5 ans	\$250.000
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les programmes de sensibilisation communautaire notamment les aspects tels que la gestion des feux, l'éducation environnementale, les comités consultatifs pour le parc et les moyens de subsistance durables 	MINFOF, sociétés civiles locales, WCS	5 ans	\$100.000
<ul style="list-style-type: none"> Développer une station de recherche avec un effectif permanent à Ganga comme le prévoit le plan de gestion du parc 	MINFOF, MINRESI, SUNY-Albany	1 an	\$50.000

Formation d'écogardes dans le Parc National de Mbam & Djerem, Cameroun. Photo: Fiona Maisels, WCS



Priorités pour les inventaires

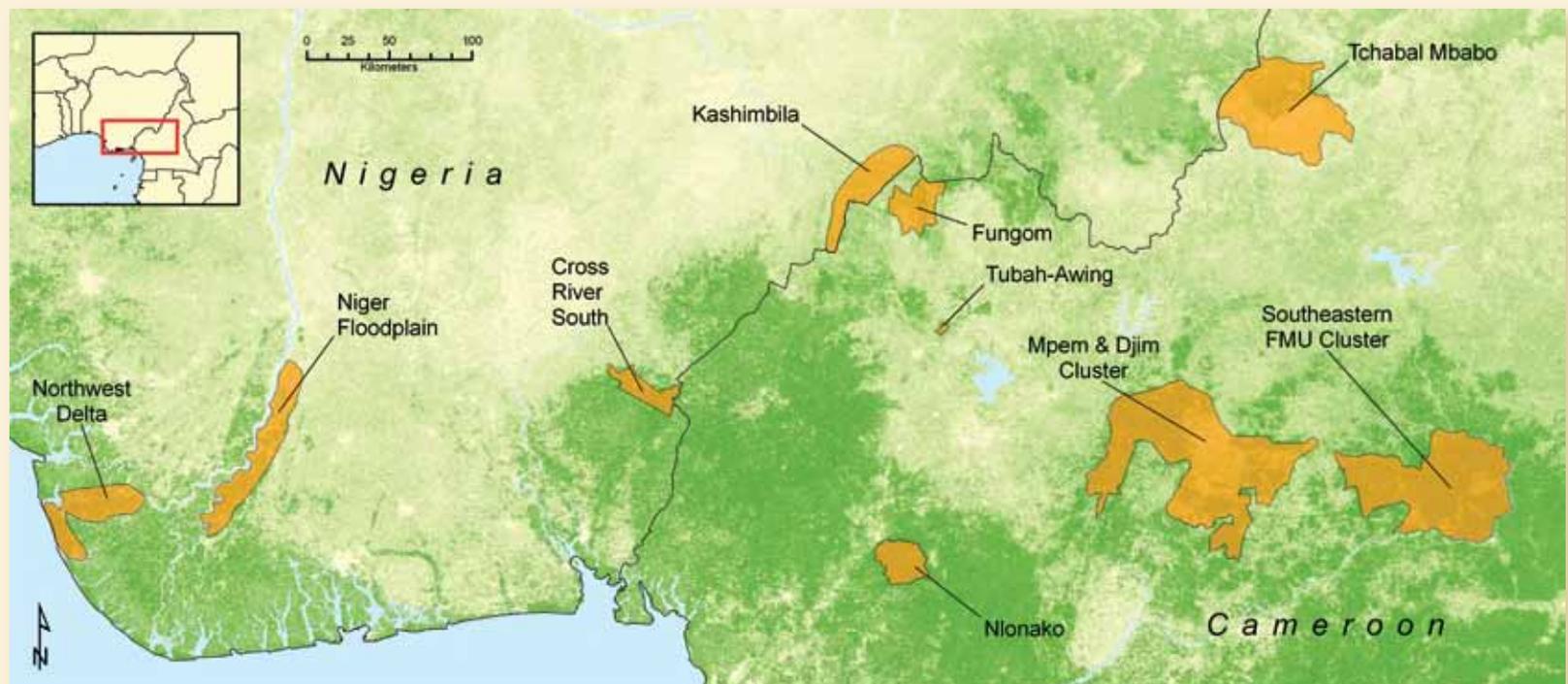
CES TABLEAUX PRÉSENTENT des sites au Nigeria et au Cameroun où des populations importantes de chimpanzés semblent être présentes mais pour lesquelles les informations sont insuffisantes pour leur accorder un niveau de priorité. Des inventaires de reconnaissance sont nécessaires pour en savoir davantage sur ces zones et développer des actions efficaces de conservation.

Sites prioritaires pour les inventaires – Nigeria	Partenaires potentiels de mise en oeuvre	Période	Financement requis
Région du Delta du Niger			
<ul style="list-style-type: none"> Des inventaires sont requis dans la zone forestière de la plaine inondable sur la rive orientale du fleuve Niger, dans les forêts sur le flanc nord-ouest du delta et dans les îles barrières à l'ouest. Des vieux relevés ou des rapports non confirmés font état de la présence de chimpanzés dans ces zones. Les forêts de la plaine inondable comprennent la réserve forestière de Taylor Creek dans l'État de Bayelsa; des inventaires réalisés en 1989 semblaient indiquer que les chimpanzés étaient présents à Taylor Creek mais aucun signe n'a été trouvé lors d'un inventaire effectué en 1990 (Oates 1989; Werre 1990). La présence de chimpanzés a également été rapportée au nord de Taylor Creek (Oates 1989; L. Baker comm. pers.). Il faut également enquêter sur la présence notifiée de chimpanzés près de Bende dans l'État d'Abia. 	Gouvernements des États du Delta et de Bayelsa, universités locales, Baylor University, WCS	3 mois	\$10.000
État de Taraba			
<ul style="list-style-type: none"> Dans l'extrême sud de l'État de Taraba près de la frontière camerounaise, une zone montagneuse et inaccessible a été déclarée Réserve de Chasse de Kashimbila en 1977 couvrant une superficie de 1.396 km² (World Database on Protected Areas). Compte tenu de sa situation près de la Réserve de Fungom au Cameroun, cet endroit peut être un habitat important pour les chimpanzés mais il semble qu'aucun inventaire de la faune n'y ait jamais été réalisé. Le statut de réserve n'est probablement que symbolique. Un projet de barrage est prévu ici. 	WCS, NMFP	2 mois de repérage initial	\$10.000
État de Cross River			
<ul style="list-style-type: none"> Contiguë à la Division d'Oban du Parc National de Cross River et à Ejagham au Cameroun, la Réserve Forestière du Sud de Cross River est très peu connue. Il faut rapidement procéder à un inventaire de cette zone négligée pour engager une approche de conservation des chimpanzés à l'échelle du paysage. 	WCS	3 mois	\$10.000

Sites prioritaires pour les inventaires – Cameroun	Partenaires potentiels de mise en oeuvre	Période	Financement requis
Région d'Adamawa			
<ul style="list-style-type: none"> On en sait peu sur la présence éventuelle de chimpanzés dans cette région en particulier dans la zone de Tchabal Mbabo. La priorité est de vérifier leur existence et la connexion et les liens génétiques avec d'autres populations de chimpanzés, particulièrement celles du Parc National de Gashaka-Gumti et du Parc National de Mbam & Djerem. 	MINFOF, WCS, SUNY-Albany	2 mois	\$10.000

Sites prioritaires pour les inventaires – Cameroun	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
Région du Centre			
<ul style="list-style-type: none"> Il faut effectuer rapidement des inventaires pour évaluer l'abondance et la distribution des chimpanzés, leurs chances de survie à long terme et leur degré de connectivité avec d'autres populations. Les zones prioritaires sont le Parc National de Mpem & Djim et les UFA adjacentes (8-006, 8-009, 8-008, 8-004, 8-003, 8-005) ainsi que les UFA au sud-est (UFA 10-62, 08-001, 08-002, 08-007). 	MINFOF, WCS, SUNY-Albany,	2 ans	\$50.000
Région du Littoral			
<ul style="list-style-type: none"> Le Mont Nlonako est connu pour sa biodiversité extrême en reptiles et en amphibiens en Afrique (Herrmann et al. 2005a, 2005b). Il y reste aussi des populations de chimpanzés et d'autres primates. Les flancs ouest et nord sont très cultivés mais la forêt pluviale est relativement intacte au sud et à l'est de Nlonako à la région d'Ebo. Il n'existe aucune information fiable quant au statut des chimpanzés au Mont Nlonako. 	MINFOF, ZSSD, WWF	1 an	\$25.000
Région du Nord-Ouest			
<ul style="list-style-type: none"> Il faut effectuer des inventaires pour documenter la viabilité des populations de chimpanzés et des corridors potentiels. Les zones prioritaires sont la Réserve Forestière de Fungom et Tubah-Awing. 	MINFOF, ERuDeF, FFI, ACF	1 an	\$50.000

Sites prioritaires pour les inventaires de chimpanzés.



Application des lois

LES CHIMPANZÉS SONT, du moins en théorie, une espèce entièrement protégée au Nigeria et au Cameroun, par un ensemble de lois internationales, régionales et nationales. La législation est cependant peu appliquée et parfois dépassée. En raison de la mauvaise application des lois, la CITES a suspendu en septembre 2005 tout commerce des espèces listées avec le Nigeria, une suspension qui n'a pas encore été levée. Une nouvelle agence chargée du maintien de l'ordre a été créée au Nigeria – l'agence nationale chargée de l'application des normes et règlements environnementaux (NESREA) mais son rayon d'action doit encore dépasser les principales villes d'Abuja et de Lagos. Dans les deux pays, les opérations actuelles de confiscation de chimpanzés orphelins qui sont confiés à des centres de réhabilitation (et des zoos non réglementés au Nigeria) témoignent de la pression cynégétique subie par les populations sauvages de chimpanzés car pour chaque jeune récupéré, beaucoup d'autres ont certainement été tués.

Les aires protégées de chaque Unité de Planification de la Conservation des Chimpanzés abritent plus de la moitié de la population connue de chimpanzés. Malheureusement, ces aires protégées sont en majorité mal gérées et certaines n'existent que sur le papier. Quasiment toutes manquent de financement national ou étatique et certaines dépendent presque entièrement des bailleurs de fonds. Les réserves forestières du Nigeria sont gérées au niveau de chaque État et sont souvent négligées et sous-financées par les gouvernements de ces États qui n'ont pas les ressources et l'expertise nécessaires à l'application de la législation sur la faune. Ainsi, de nombreuses réserves forestières ont été détruites par l'agriculture ou à l'exploitation forestière. L'habitat a été relativement bien conservé dans les parcs nationaux (avec des exceptions notables) même si les grands animaux, y compris les ongulés et les primates anthropoïdes sont chassés presque partout. Les routes commerciales pour la viande de brousse sont bien développées en raison d'une forte demande du Nigeria dans la région frontalière. Au Cameroun, plusieurs zones autrefois classées comme réserves forestières sont devenues des concessions forestières. Des problèmes similaires existent au Nigeria où la faune des réserves forestières et des concessions d'exploitation forestière est peu ou pas protégée.

En janvier 2009, le gouverneur de l'État de Cross River a déclaré un moratoire de deux ans sur toute exploitation forestière dans l'État. En appui à cette interdiction, une unité opérationnelle de terrain (*Anti-deforestation Task Force* ou ATF) a été créée avec le pouvoir de confisquer dans l'État le bois ou tout véhicule en transportant par voie fluviale ou routière. La Commission Forestière a été restructurée pour mieux cibler la conservation des forêts et tous les objectifs de génération de revenus ont été annulés. L'ATF n'a pas mis fin à toute l'exploitation forestière illégale mais a mis à jour les manières et les moyens de ce commerce, notamment le volume très élevé de bois extrait illégalement au Cameroun et transporté sur la rivière Cross jusqu'au Nigeria. Le MINFOF a exprimé un intérêt à coopérer avec le Service Nigérien des Parcs Nationaux et la Commission Forestière de l'État de Cross River, y compris l'ATF, pour contrôler le commerce transfrontalier de bois et renforcer l'application des lois entre les deux pays.

Plusieurs mesures sont requises pour améliorer l'application des lois. Dans plusieurs sites (en particulier au Cameroun), il faut plus de personnel de protection. Il faut renforcer le suivi et les capacités de maintien de l'ordre dans tous les sites. Il faut également mieux sensibiliser les agences chargées du maintien de l'ordre et le système judiciaire et obtenir plus de soutien de leur part. Au Cameroun, l'autorité pour la faune LAGA (Last Great Ape) travaille avec le MINFOF pour enquêter, poursuivre en justice et rendre public les condamnations pour les crimes sur la faune sauvage, en particulier pour les espèces-phares telles que les chimpanzés. Les résultats positifs de ce travail ont permis d'étendre la collaboration avec d'autres pays d'Afrique centrale qui ont aussi un bilan historique de mauvaise application des lois sur la faune.

Actions prioritaires – Application des lois	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
• Réviser les lois actuelles de protection des chimpanzés notamment la loi sur les espèces menacées (Endangered Species Act) au Nigeria et la loi de 1994 sur la faune (Cameroun)	FedMinEnv, MINFOF, ONG partenaires	2–3 ans	*
• Lancer une campagne pour arrêter le commerce de bébés chimpanzés vivants et la vente de viande et de morceaux de chimpanzés sur les marchés	MINFOF, FedMinEnv, CRSFC, NESREA, gouvernement des États, ONG partenaires	5 ans	\$100.000
• Renforcer les capacités des responsables de la faune sauvages à planifier et à exécuter des opérations spéciales pour arrêter et poursuivre en justice les chasseurs de chimpanzés	MINFOF, NNPS, LAGA	1 an	\$50.000
• Lancer une campagne de sensibilisation qui cible toutes les autorités transfrontalières telles que les douaniers et les agents d'immigration et les juges	Douanes, immigration, système judiciaire, MINFOF, NNPS, ONG partenaires	2 ans	\$60.000

* Les gouvernements couvrent seuls le coût de cette action

Problèmes transfrontaliers

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE entre les aires protégées renforce la protection à l'échelle du paysage ainsi que le contrôle des menaces potentiellement transfrontalières telles que le braconnage, les feux, les nuisibles, les maladies, le commerce de la viande de brousse, de bois et d'autres produits forestiers et le trafic de la faune sauvage. Une coopération transfrontalière peut aussi renforcer l'engagement national lorsque la conservation est perçue comme un élément de la coopération internationale. Enfin, la recherche peut être aussi plus efficace dans le cadre d'une collaboration transfrontalière. Au moins 20% de la population de *P. t. ellioti* se trouve dans des sites traversés par la frontière entre le Nigeria et le Cameroun. Il est ainsi évident qu'une approche transfrontalière de la conservation permettrait d'atténuer les menaces communes.

Du sud au nord, les populations de *P. t. ellioti* se partagent entre le Parc National de Korup au Cameroun et la Division d'Oban du Parc National de Cross River au Nigeria; entre l'Unité Forestière d'Aménagement d'Ejagham au Cameroun et la zone de Ndebiji Hills du bloc d'Ikpan au Nigeria; entre le Parc National de Takamanda au Cameroun et la Division d'Okwangwo du Parc National de Cross River au Nigeria; entre la Réserve Forestière de Baissa au Nigeria et la Réserve Forestière d'Ako-Mbembe au Cameroun et enfin entre les zones de Tchabal Mbabo au Cameroun et le plateau de Mambilla / le Parc National de Gashaka-Gumti au Nigeria.

Des efforts pour une collaboration transfrontalière ont été initiés dans plusieurs de ces sites, la plus positive à ce jour étant l'initiative entre la Division d'Okwangwo du Parc National de Cross River au Nigeria et le Parc National voisin de Takamanda. Des patrouilles conjointes, des visites d'échanges et des réunions de planification annuelle conjointes sont organisées dans le cadre de cette initiative.

Actions prioritaires – Problèmes transfrontaliers	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Procéder à la signature d'un accord conjoint intergouvernemental pour une meilleure collaboration entre les aires protégées contiguës et d'autres zones de grande valeur pour la biodiversité 	MINFOF, CRSFC, TSFC, NNPS	1 an	\$10.000
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la communication et coordonner les efforts de conservation à travers une réunion conjointe de planification annuelle entre le Nigeria et le Cameroun 	MINFOF, CRSFC, NNPS, KfW, WCS, GTZ, WWF, TSFC	Annuellement	\$350.000
<ul style="list-style-type: none"> Encourager les patrouilles conjointes entre les aires protégées contiguës et cibler le commerce illégal du bois et la vente des espèces menacées (commerce de la viande de brousse) 	MINFOF, CRSFC, NNPS, KfW, WCS, GTZ, WWF, LAGA, NCF, Pandrillus, NESREA, CITES	5 ans	\$250.000
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter des visites d'échange et le renforcement des capacités du personnel des aires protégées 	NNPS, MINFOF, WCS, WWF	Annuellement	\$50.000
<ul style="list-style-type: none"> Lancer une campagne de sensibilisation ciblant toutes les autorités transfrontalières, les douanes et les agents d'immigration 	WCS, WWF, NNPS, MINFOF, CRSFC, NCF, TSG, Customs, Immigration, Pandrillus	5 ans	\$125.000
<ul style="list-style-type: none"> Coordonner des inventaires biologiques conjoints et l'échange de données 	MINFOF, NNPS, CRSFC, WCS, WWF	5 ans	\$100.000

Des rangers du Parc National de Takamanda et de la Division d'Okwangwo du Parc National de Cross River se rencontrent à la frontière internationale pour une patrouille conjointe. Photo: WCS Takamanda-Mone Landscape Project



Une réunion transfrontalière en 2008 entre les autorités de gestion des parcs et des partenaires techniques du Cameroun et du Nigeria dans les bâtiments principaux du Parc National de Cross River. Photo: Ymke Warren, WCS Takamanda-Mone Landscape Project



Le rôle des sanctuaires de chimpanzés

LE COMMERCE ILLÉGAL de bébés vivants (Encadré 5) représente une menace majeure pour les chimpanzés du Nigeria et du Cameroun. Ces bébés sont soit spécifiquement ciblés soit attrapés de manière opportuniste lors de la chasse pour la viande de brousse. Probablement peu de bébés survivent à la maltraitance, à la malnutrition, au stress et aux maladies associés à la capture, à la captivité et au transport. Les centres de secours accueillent de plus en plus de chimpanzés en Afrique: aujourd'hui, 13 centres hébergent quelques centaines de chimpanzés dans huit pays de leur aire de répartition et trois pays en-dehors de leur zone de distribution. Au Nigeria et au Cameroun, quatre centres s'occupent de près de 200 chimpanzés, dont près de 70 *P. t. ellioti*, nés à l'état sauvage et déplacés. Il s'agit de Drill Ranch dans l'État de Cross River au Nigeria; du Centre de Faune de Limbe dans la Région du Sud-Ouest au Cameroun; du Centre Sanaga-Yong de sauvegarde des chimpanzés dans la Région Est du Cameroun et Ape Action Africa (anciennement Cameroon Wildlife Aid Fund) dans la Région du Centre au Cameroun. Drill Ranch et le Centre de Faune de Limbe se trouvent dans l'aire de distribution de *P. t. ellioti*. Ces deux centres ont été fondés et sont gérés par Pandrillus.

Ces projets font plus que fournir une sécurité à ces anciens primates sauvages. Les sanctuaires sensibilisent le public grâce à leur centre d'éducation et d'information et expliquent l'intérêt des animaux ainsi que les problèmes liés à la conservation des chimpanzés et des autres espèces. Le Centre de Faune de Limbe a accueilli près de 40.000 visiteurs camerounais en 2009. Pour quasiment tous les visiteurs locaux, c'est leur première opportunité de pouvoir observer des chimpanzés en bonne santé socialisant entre eux. Leur charisme peut aider à sensibiliser le public sur l'importance de préserver l'héritage naturel du Cameroun et du Nigeria. Les projets situés en zone rurale comme Drill Ranch et Sanaga-Yong apportent des bénéfices économiques aux communautés locales et peuvent avoir un effet multiplicateur en attirant d'autres initiatives de conservation. Les chimpanzés des sanctuaires ont également fourni des opportunités uniques de recherche génétique, virologique et autre et ont amélioré nos connaissances sur *P. t. ellioti*.

La poursuite de l'arrivée de ces chimpanzés orphelins dans ces centres souligne l'échec de la protection de l'espèce dans la nature. Il est difficile de trouver des solutions durables, comme la réintroduction, pour les orphelins déjà en captivité (voir Encadré 6, page 42). La vraie solution consiste à enrayer l'afflux d'orphelins dans les sanctuaires en appliquant les lois de protection des chimpanzés à l'état sauvage.

Actions prioritaires – Sanctuaires de chimpanzés	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les amendes pour les cas de trafic de chimpanzés, pour les personnes qui les tuent ou qui en gardent chez eux 	\$500.000
<ul style="list-style-type: none"> Décourager les zoos d'accueillir des chimpanzés 	
<ul style="list-style-type: none"> Développer des sources de financement durables pour les sanctuaires 	
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le développement de propositions de réintroduction sur la base des <i>Lignes directrices de l'UICN en matière de meilleures pratiques</i> notamment pour les inventaires (Beck et al. 2007; Kühl et al. 2008) 	

Encadré 5 Le commerce de chimpanzés vivants

Le marché illégal de jeunes chimpanzés comme animaux de compagnie ou pour les zoos et les lieux de loisir se poursuit au Cameroun et au Nigeria. Le Nigeria est bien connu pour le trafic illégal de chimpanzés et d'autres animaux sauvages. De nombreux cas d'animaux expédiés clandestinement par voie aérienne au Moyen-Orient ont été documentés. On pense que de nombreux animaux sont passés clandestinement du Cameroun au Nigeria car la population au Nigeria seule ne suffit pas à couvrir ce niveau de trafic. Les bébés sont capturés lorsque les chasseurs tuent leur mère. Ainsi un ou plusieurs chimpanzés sont tués pour chaque bébé qui finit sur le circuit commercial. Une quantité vraisemblablement importante mais non déterminée d'orphelins n'est pas récupérée par les sanctuaires. Le nombre d'individus récupérés est une indication de l'ampleur de la chasse.

En 2009, LWC a accueilli quatre chimpanzés et Drill Ranch un individu. Sur les 46 chimpanzés du Centre de Faune de Limbe en 2009 sur lesquels on a extrait du matériel génétique, 32 avaient les génotypes de *P. t. ellioti* de l'ouest du Cameroun, 10 de *P. t. troglodytes* du sud du Cameroun et quatre de la zone de transition au centre du Cameroun entre les deux sous-espèces (Ghobrial et al. 2010). Pour la chasse pour la viande de brousse, le principal bénéficiaire financier du commerce n'est pas le chasseur local mais de nombreux intermédiaires entre ce chasseur et le consommateur final.

Encadré 6 Réintroduction

Il est difficile de trouver des conditions satisfaisantes pour la réintroduction de *P. t. ellioti* en raison de l'ampleur de la chasse et de la disparition de l'habitat. Un appui important avant et après le relâcher est nécessaire au succès de la réintroduction. Les propositions de réintroduction doivent respecter les *Lignes directrices de l'UICN pour de meilleures pratiques en matière de réintroduction des grands singes* (Beck et al. 2007). En plus du défi de trouver un site adapté pour la réintroduction, il faut également veiller à ce que le site se trouve dans une zone de faible densité de population humaine et que la communauté locale soutienne le projet afin de réduire les risques de conflits entre l'homme et les chimpanzés, y compris la chasse, et enfin que la zone soit protégée en permanence. Il est important que les chimpanzés réintroduits n'aient pas des répercussions négatives sur le bien-être d'une population sauvage le cas échéant. Si ces conditions sont remplies, la réintroduction sera une initiative de conservation pour le site concerné. Dans l'idéal, la réintroduction devrait avoir lieu là où aucune population sauvage n'existe ou alors une population très restreinte et isolée. Ainsi, les animaux réintroduits permettront une reprise de la population anéantie ou renforceront une population sauvage qui ne serait peut-être pas viable à long terme. La réintroduction fait face à un défi spécifique au Cameroun où deux sous-espèces de chimpanzés coexistent dans certaines zones. Les *P. t. ellioti* peuvent être réintroduits dans des zones où l'histoire naturelle des chimpanzés est bien connue et où chaque chimpanzé du groupe relâché est obligatoirement du génotype *P. t. ellioti*.

Le rôle de la recherche dans la planification de la conservation

POUR ÊTRE EFFICACE, la planification de la conservation a besoin d'informations précises qui ne peuvent être obtenues qu'à travers un programme régional de recherche complet et continu qui intègre le suivi, les inventaires de la distribution, des études socioécologiques et une analyse de la génétique des populations. Un programme de recherche complémentaire et interdisciplinaire est particulièrement important pour *P. t. ellioti* car les chercheurs n'ont que récemment réalisé le trait distinctif de cette forme de chimpanzé (Gonder et al. 1997, 2006, Gagneux et al. 2001). Ainsi, *P. t. ellioti* est le chimpanzé le plus énigmatique et le moins étudié. En dépit du manque d'informations sur *P. t. ellioti*, des études dans différentes disciplines scientifiques, génétique des populations, morphologie, socioécologie, virologie et épidémiologie ont montré que le Cameroun et le Nigeria ont joué un rôle important dans l'évolution du chimpanzé en tant qu'espèce et que *P. t. ellioti* possède un héritage génétique, écologique et culturel unique.

Actions prioritaires – Recherche pour la planification de la conservation	Partenaires potentiels de mise en œuvre	Période	Financement requis
<ul style="list-style-type: none"> Élargir les efforts de suivi des populations dans les aires protégées de présence connue ou probable de chimpanzés en grand nombre 	MINFOF, WCS, WWF, NCF, ZSSD, ACF, ERuDeF, universités	5 ans	\$500.000
<ul style="list-style-type: none"> Clarifier la distribution et l'abondance des chimpanzés dans les zones méconnues 	MINFOF, WCS, WWF, NCF, ZSSD, ACF, universités	2–3 ans	\$100.000
<ul style="list-style-type: none"> Encourager et élargir les études sur la socioécologie de <i>P. t. ellioti</i> pour les zones qui abritent les populations les plus viables 	ZSSD, GPP, SUNY-Albany	5 ans	\$500.000**
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer des analyses plus approfondies de la génétique des populations pour clarifier (a) les liens de parenté entre <i>P. t. ellioti</i> et d'autres sous-espèces de chimpanzés; (b) la variabilité génétique de <i>P. t. ellioti</i> et (c) le degré de connectivité entre les communautés de la région 	SUNY-Albany	2 ans	\$150.000**
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des études interdisciplinaires pour expliquer comment et pourquoi le Nigeria et le Cameroun influencent l'évolution des chimpanzés 	ZSSD, SUNY-Albany, GPP, WCS	5 ans	\$2.000.000**

* Ces activités ne sont pas incluses dans les estimations du coût total de ce plan d'action

Inventaires de la distribution

En dépit de la réalisation de plusieurs inventaires ces dernières années, nous n'avons toujours pas d'informations complètes sur la distribution globale et l'abondance de *P. t. ellioti*. Des inventaires systématiques sont nécessaires dans la plupart des sites et à réaliser d'urgence pour certaines zones (voir pages 37–38).

Suivi des populations

Il y a 25 ans, les chimpanzés semblaient quasiment éteints au Nigeria et en cours d'extinction au Cameroun. Cependant, on sait grâce aux inventaires de reconnaissance et aux transects que des grandes populations en bonne santé existent encore à plusieurs endroits. Malgré ces efforts, la taille exacte des populations de chimpanzés reste indéterminée. Il faut promouvoir des inventaires de la population qui seront élargis à toute l'aire de répartition de *P. t. ellioti* pour estimer la taille de la population avec des niveaux adaptés d'exactitude et de précision. Il est tout aussi important d'effectuer un suivi régulier pour déceler toute modification de la taille des populations, par exemple une baisse brutale en raison de l'intensification de la chasse ou de la propagation de maladies. Ce suivi permettra aussi d'évaluer si la population change après la mise en œuvre de mesures de conservation.

Socioécologie

Des efforts de recherche de longue durée sont entrepris dans des stations permanentes de recherche au Parc National de Gashaka-Gumti et dans le Parc National proposé d'Ebo. Les chercheurs sont sur le point d'apporter des contributions importantes à la caractérisation de l'histoire naturelle de *P. t. ellioti*. La recherche à Ebo a par exemple montré que *P. t. ellioti* utilise des outils en pierre (Morgan et Abwe 2006), un comportement qui n'a jusqu'à présent été observé qu'à l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Ces études peuvent contribuer aux efforts de conservation. Ainsi, grâce à l'identification des facteurs

écologiques qui influencent la distribution, le mode territorial et les besoins essentiels en habitat, il est possible d'identifier des habitats adaptés aux chimpanzés dans d'autres sites. L'un des avantages majeurs de ces stations de recherche permanentes est peut-être leur contribution à la protection de la population et à la dissuasion de la chasse illégale (Wrangham et Ross 2008). Par ailleurs, des études de longue durée sur l'écologie alimentaire des chimpanzés par exemple nécessitent des inventaires botaniques qui contribuent aussi à l'identification d'un habitat potentiel pour les chimpanzés. Les efforts de conservation peuvent ensuite cibler cet habitat. Enfin, les stations de recherche peuvent contribuer aux actions de proximité auprès des communautés. Les communautés locales peuvent bénéficier d'opportunités d'emplois et parfois d'une assistance au développement.

Il est difficile d'assurer l'appui durable à ces stations de recherche. L'une des dispositions du plan de gestion du Parc National de Mbam & Djerem était d'établir une station de recherche avec un effectif permanent. Le plan de gestion a été lancé en 2008 mais la création de la station de recherche n'est pas encore finalisée. Les stations de recherche doivent coordonner leurs efforts pour caractériser l'héritage écologique et culturel unique des chimpanzés de cette région d'Afrique.

Analyse de la génétique des populations

Les études de la génétique des populations ont apporté des éléments d'information importants sur l'histoire évolutionniste des chimpanzés. Des études plus approfondies permettraient d'éclairer le statut phylogénétique controversé de *P. t. ellioti*. De nombreux aspects de l'histoire génétique de *P. t. ellioti* restent méconnus. Par exemple, les croisements entre *P. t. ellioti* et *P. t. troglodytes* n'existent probablement que près de la confluence entre le Mbam et la Sanaga. Ce point ne peut être confirmé que par une étude localisée de la génétique de la population. Les liens de parenté entre les chimpanzés du sud-ouest du Nigeria et d'autres populations sont flous. Le peu d'informations disponibles semblent

indiquer que les chimpanzés de l'ouest du Nigeria devraient être classés comme *P. t. ellioti* même si on ne sait pas à quel point ces chimpanzés sont liés à ceux se trouvant plus à l'est. Il faut 10 à 15 échantillons de fèces de chimpanzés du sud-ouest du Nigeria pour clarifier leurs liens de parenté avec d'autres chimpanzés. Ces études génétiques des populations peuvent aussi être complétées par des études morphométriques de chimpanzés dans les sanctuaires du Nigeria et du Cameroun.

Des études de la génétique des populations peuvent également contribuer à la planification de la conservation en estimant les paramètres imprécis de la population tels que la taille réelle des populations et les schémas de migration (Guschanski et al. 2009; Vigilant and Guschanski 2009; Arandjelovic et al. 2010). Ces études peuvent servir à identifier les réservoirs de diversité génétique et décrire des unités de population qui ont librement échangé leurs gènes jusqu'à une période récente (Bergl et Vigilant 2007). Les données sur la génétique des populations peuvent aussi contribuer au développement de programmes de réintroduction par les sanctuaires de chimpanzés et peuvent servir à l'identification de zones de chasse intensive, ceci afin de mieux cibler les moyens pour la conservation (Ghobrial et al. 2010).

Collecte de poils et d'échantillons fécaux de chimpanzés dans un nid de nuit pour une analyse génétique des populations dans le Parc National proposé d'Ebo au Cameroun. Photo: Ekwoje Abwe, ZSSD



La nécessité d'un financement soutenu et durable

ASSURER UN FINANCEMENT durable constitue un défi considérable même pour les sites de première priorité pour la conservation de *P. t. ellioti*. Au bout du compte, ce seront l'engagement financier et la volonté politique des gouvernements d'accueil qui influenceront la survie des grands singes dans de nombreux sites tropicaux. Si des subventions peuvent être un recours précieux à court terme, il faut trouver des solutions durables. Quelques sites abritant des grands singes en-dehors de l'aire de répartition de *P. t. ellioti* ont établi avec succès des fonds fiduciaires ou des programmes de tourisme de nature (Encadré 7). Il faut envisager de telles options pour les chimpanzés dans cette région.

Des opportunités de partenariat avec des compagnies forestières doivent être recherchées lorsque les concessions forestières abritent encore des chimpanzés et d'autres grands singes. Ces liens de partenariat peuvent avoir une grande importance pour les compagnies en quête de la certification FSC. D'autres possibilités de levée de fonds durables et locaux prometteuses sont la génération de crédits carbone des mécanismes REDD par exemple (Encadré 8) ou d'autres paiements de services environnementaux (PSE). Il n'y a pas cependant beaucoup d'exemples concrets d'exécution de ces mécanismes.

Encadré 7 Tourisme de vision de grands singes

L'activité touristique qui implique une habitude des grands singes suscite l'intérêt des planificateurs de la conservation, des populations locales et des touristes potentiels. UICN a publié une monographie des *Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière de tourisme de vision de grands singes* (Macfie et Williamson 2010). Il ne semble pas y avoir aujourd'hui de projets ou de zones de conservation dans l'aire de répartition de *P. t. ellioti* qui appliquent les critères rigoureux de l'UICN pour établir et réaliser un projet touristique de vision de grands singes.

Les lignes directrices pour de meilleures pratiques présentent plusieurs principes directeurs pour le développement de projets touristiques de vision de grands singes. Les principes insistent sur le fait que la conservation doit constamment être l'objectif principal de ces projets. L'investissement dans de tels projets touristiques doit également être maintenu à vie et leur gestion doit reposer sur des bases scientifiques solides et objectives.

De plus, des efforts sérieux de développement de projets touristiques ne doivent démarrer qu'après une analyse détaillée et objective de leur faisabilité, de leurs impacts et de leur potentiel de durabilité en incluant un examen par plusieurs parties prenantes avant d'engager le financement et de faire des promesses aux communautés locales sur le démarrage du tourisme et le développement associé.

Encadré 8 Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière (REDD et REDD+)

Des projets pilotes de REDD+ sont développés à Afi-Mbe-Okwangwo et Ekuri-Iko Esai au Nigeria et dans la région de Takamanda-Mone au Cameroun. L'initiative de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) vise à créer une valeur financière pour le carbone stocké dans les forêts et offre des incitations financières aux pays en développement pour réduire les émissions des zones forestières et investir dans des actions à faibles émissions de carbone pour un développement durable (United Nations 2010). REDD+ va au-delà du déboisement et de la dégradation des forêts et inclut le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier.

Le marché du carbone forestier comprend aujourd'hui un marché réglementé et un marché volontaire. Les fonds générés de ces marchés peuvent être utilisés au financement de la création et de la gestion d'aires protégées afin de préserver la biodiversité et des services environnementaux essentiels aux conditions d'existence de l'homme. Ces fonds servent aussi d'incitations financières pour une bonne gestion des terres sous la direction des communautés. À ce jour, les ventes de réductions d'émissions de projets forestiers (par exemple déboisement évité, efforts de reboisement et/ou de boisement) sont réalisées en majorité sur le marché volontaire du carbone qui a connu une énorme croissance ces dernières années. Les règlements de cette politique éventuelle font l'objet d'une discussion et d'un développement à large échelle tandis que des projets pilotes de REDD sont établis dans le monde entier en attendant que REDD soit mise en œuvre dans le cadre du régime post-Kyoto.

Conclusions

LES CHIMPANZÉS DU Nigeria-Cameroun vivent sur un petit territoire au sud du Nigeria et à l'ouest du Cameroun dans une région caractérisée par des densités humaines parmi les plus élevées en Afrique. Les forêts y sont déboisées pour alimenter le marché du bois et converties en cultures et en pâturages. En conséquence, les forêts sont de plus en plus isolées et plusieurs abritent des petites populations isolées de chimpanzés. Selon les estimations, il ne reste aujourd'hui que 3.500 à 9.000 *P. t. ellioti* ce qui en fait la plus menacée des quatre sous-espèces de chimpanzés. Les chimpanzés du Nigeria-Cameroun vivent dans une région qui est un hotspot de biodiversité mondiale caractérisé par plusieurs autres espèces de faune à distribution restreinte et menacées. En ciblant les priorités définies dans ce plan d'action, nous ne protégerons pas seulement les chimpanzés mais de nombreuses autres espèces moins charismatiques.

Le Cameroun et le Nigeria doivent coordonner les actions de conservation des chimpanzés car quelques populations parmi les plus viables vivent à cheval sur la frontière entre les deux pays. Les recommandations de ce plan sont organisées selon des « Unités de Planification pour la Conservation des Chimpanzés » qui correspondent souvent à des unités d'administration politique car le Nigeria possède des gouvernements étatiques puissants et le Cameroun des autorités régionales. Par ailleurs, les initiatives locales de conservation sont de plus en plus prisées. Nous avons ensuite classé les sites de ces UPCC en évaluant les endroits où les efforts de conservation auront le plus de résultats. Cette méthode nous permet d'encourager la conservation à la fois de sites abritant beaucoup de chimpanzés, comme

les zones très boisées de l'ouest et du centre du Cameroun, tout comme ceux qui ont des populations plus faibles au sud-ouest du Nigeria.

En impliquant des spécialistes locaux qui connaissent chaque unité de planification de la conservation des chimpanzés, nous avons entrepris d'identifier des actions que nous considérons prioritaires pour chaque site. Ces actions varient et traduisent différents niveaux de connaissance des sites et des menaces variables. Outre les actions pour chaque site, nous avons envisagé les actions à l'échelle régionale telles que l'amélioration de la collaboration transfrontalière et de l'application des lois ainsi que l'intensification de la recherche pour une meilleure planification. Reconnaissant que la participation et l'appui des populations locales sont essentiels à l'efficacité de l'action de conservation, nous avons examiné les aspects d'engagement communautaire, de sensibilisation des communautés et d'éducation de proximité ainsi que la nécessité de renforcement des capacités humaines et institutionnelles des responsables nationaux de la conservation. Nos recommandations ont reçu l'aval des ministères en charge de la faune au sein des gouvernements nigérian et camerounais.

Selon nos estimations, les coûts d'exécution des actions prioritaires de ce plan s'élèvent à \$14.670.000 sur cinq ans. Nous espérons que ce plan d'action pour la conservation élaboré en collaboration avec les personnes qui connaissent le mieux la situation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun orientera la conservation des chimpanzés dans la région et contribuera à la levée des fonds nécessaires aux actions prioritaires.

.....

Reconnaissant que la participation et l'appui des populations locales sont essentiels à l'efficacité de l'action de conservation, nous avons examiné les aspects d'engagement communautaire, de sensibilisation des communautés et d'éducation de proximité ainsi que la nécessité de renforcement des capacités humaines et institutionnelles des responsables nationaux de la conservation. Nos recommandations ont reçu l'aval des ministères en charge de la faune au sein des gouvernements nigérian et camerounais.

.....

.....

En impliquant des spécialistes locaux qui connaissent chaque unité de planification de la conservation des chimpanzés, nous avons entrepris d'identifier des actions que nous considérons prioritaires pour chaque site.

.....

Références

- Abwe, E.E. and Morgan, B.J. 2008. The Ebo Forest: four years of preliminary research and conservation of the Nigeria-Cameroun chimpanzee (*Pan troglodytes vellerosus*). *Pan Africa News* 15(2): 26–29.
- Arandjelovic, M., Head, J., Kühl, H., Boesch, C., Robbins, M., Maisels, F. and Vigilant, L. 2010. Effective non-invasive genetic monitoring of multiple wild western gorilla groups. *Biological Conservation* 143(7): 1780–1791.
- Baker, L.R. 2005. Distribution and Conservation Status of Sclater's Guenon (*Cercopithecus sclateri*) in Southern Nigeria. Report to Margot Marsh Biodiversity Foundation, Rufford Small Grants, Lincoln Park Zoo, American Society of Primatologists, Sigma Xi, National Science Foundation, and Stanford Bay Area Charities.
- Bassey, E., Nkonyu, L. and Dunn, A. 2010. A reconnaissance survey of the bushmeat trade in eight border communities of south-east Nigeria, September–October 2009. Report Wildlife Conservation Society, Nigeria.
- Beck, B., Walkup, K., Rodrigues, M., Unwin, S., Travis, D. et Stoinski, T. (2007). Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière de réintroduction des grands singes. Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'Union mondiale pour la nature, Gland, Suisse. 51 pp. <www.primate-sg.org/BPreintro.htm>.
- Beck, J. and Chapman, H. 2008. A population estimate of the endangered chimpanzee *Pan troglodytes vellerosus* in a Nigerian montane forest: implications for conservation. *Oryx* 42(3): 448–451.
- Becquet, C., Patterson, N., Stone, A.C., Przeworski, M. and Reich, D. 2007. Genetic structure of chimpanzee populations. *PLoS Genetics* 3(4): e66.
- Bergl, R.A. and Vigilant, L. 2007. Genetic analysis reveals population structure and recent migration within the highly fragmented range of the Cross River gorilla (*Gorilla gorilla diehli*). *Molecular Ecology* 16: 501–516.
- Bocian, C. 1998. Preliminary observations on the status of primates in the Etiama Community Forest. Report to the A.G. Leventis Foundation, Liechtenstein, and the Nigerian Conservation Foundation, Lagos.
- Bocian, C. 1999. A primate survey of the Okoroba Community Forest, Edumanom Forest Reserve. Report to the A.G. Leventis Foundation, Liechtenstein, and the Nigerian Conservation Foundation, Lagos.
- Boesch, C. 2008. Why do chimpanzees die in the forest? The challenges of understanding and controlling for wild ape health. *American Journal of Primatology* 70: 1–5.
- Chapman, H., Olson, S. and Trumm, D. 2004. A report on the montane forests of Taraba State Nigeria, and an assessment of how have they changed over the past thirty years. *Oryx* 38(3): 1–9.
- Comiskey, J.A., Sunderland, T.C.H. and Sunderland Groves, J.L. (eds.) 2003. Takamanda: The Biodiversity of an African Rainforest. Smithsonian Institution Press, Washington, DC.
- Critchley, W.R. 1968. Final Report on Takamanda Gorilla Survey. Report to Winston Churchill Memorial Trust, London (typescript).
- Ekobo, A. 2007. Etudes sur le potentialités fauniques de l'UFA 00-004 province du Littoral, Cameroun. Report to World Wide Fund for Nature (WWF) and Transformation Reef Cameroon (TRC).
- Fa, J.E., Seymour, S., Dupain, J., Amin, R., Albrechtsen, L. and Macdonald, D. 2006. Getting to grips with the magnitude of exploitation: bushmeat in the Cross-Sanaga rivers region, Nigeria and Cameroon. *Biological Conservation* 129: 497–510.
- Fischer, A., Pollack, J., Thalmann, O., Nickel, B. and Pääbo, S. 2006. Demographic history and genetic differentiation in apes. *Current Biology* 16(11): 1133–1138.
- Fowler, A. 2006. Socio-ecology of Nigerian chimpanzees at Gashaka. PhD thesis, Department of Anthropology, University College London.
- Fowler, A. and Sommer, V. 2007. Subsistence technology of Nigerian chimpanzees. *International Journal of Primatology* 28(5): 997–1023.
- Gagneux, P., Gonder, M.K., Goldberg, T.A. and Morin, P.A. 2001. Gene flow in wild chimpanzees: what genetic data tell us about chimpanzee movements over space and time. *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 356: 889–897.
- Ghobrial, L., Lankester, F., Kiyang, J.A., Akih, A.E., de Vries, S., Fotso, R., Gadsby, E.L., Jenkins, P.D. and Gonder, M.K. 2010. Tracing the origins of rescued chimpanzees reveals widespread chimpanzee hunting in Cameroon. *BMC Ecology* 10: 2.
- Gonder, M.K., Oates, J.F., Disotell, T.R., Forstner, M.R., Morales, J.C., and Melnick, D.J. 1997. A new West African chimpanzee subspecies? *Nature*, London 388(6640): 337.
- Gonder, M.K., Disotell, T.R. and Oates, J.F. 2006. New genetic evidence on the evolution of chimpanzee populations and implications for taxonomy. *International Journal of Primatology* 27: 1103–1127.
- Gray, J.E. 1862. List of Mammalia from the Cameroon mountains, collected by Capt. Burton, H.M. Consul, Fernando Po. Proceedings of the Zoological Society of London 1862: 180–181.
- Greengrass, E.J. 2006. A survey for chimpanzees in South-west Nigeria. Report to the US Fish and Wildlife Service and the Wildlife Conservation Society, Arlington, VA, and New York.
- Greengrass, E.J. 2009. Chimpanzees are close to extinction in south-west Nigeria. *Primate Conservation* (24): 77–83.
- Greengrass, E.J. and Maisels, F. 2007. Conservation of the Nigerian-Cameroun Chimpanzee *P. t. vellerosus* (and other mammals) In and Around the Banyang-Mbo Wildlife Sanctuary, South-west Province, Cameroon. Report, WCS Cameroon Programme, Wildlife Conservation Society, New York.
- Groves, C.P. 2001. Primate Taxonomy. Smithsonian Institution Press, Washington, DC.
- Groves, C.P. 2005. Geographic variation within eastern chimpanzees (*Pan troglodytes cf. schweinfurthii* Giglioli, 1872). *Australasian Primatology* 17: 19–46.
- Grubb, P.J., Butynski, T.M., Oates, J.F., Bearder, S.K., Disotell, T.R., Groves, C.P. and Struhsaker, T.T. 2003. Assessment of the diversity of African Primates. *International Journal of Primatology* 24: 1301–1357.
- Guschanski, K., Vigilant, L., McNeilage, A., Gray, M., Kagoda, E. and Robbins, M. 2009. Counting elusive animals: comparing field and genetic census of the entire mountain gorilla population of Bwindi Impenetrable National Park, Uganda. *Biological Conservation* 142(2): 290–300.
- Herrmann, H.-W., Böhme, W., Euskirchen, O., Herrmann, P.A. and Schmitz, A. 2005a. African biodiversity hotspots: the reptiles of Mt Nlonako, Cameroon. *Revue Suisse de Zoologie* 112: 1045–1069.
- Herrmann, H.-W., Böhme, W., Herrmann, P.A., Plath, M., Schmitz, A. and Solbach, M. 2005b. African biodiversity hotspots: the amphibians of Mt. Nlonako, Cameroon. *Salamandra* 41(1/2): 61–81.
- Ikemeh, R.A. 2009. Status of the Idanre Forest Reserve in Ondo State, Nigeria: a February 2009 Survey. Report to the A.G. Leventis Foundation, Liechtenstein, the Nigerian Conservation Foundation, Lagos, and the Ondo State Government, Nigeria.
- Imong, I and Warren, Y. 2008. Survey of gorillas and other large mammals in the Okwa-Obonyi trans-boundary area of Cross River National Park (Nigeria) and the proposed Takamanda National Park (Cameroon). Unpublished report to MINFOF, the NNPS, USFWS, WWF and WCS. Wildlife Conservation Society, Nigeria and Cameroon.
- Jacobson, S.K. 2010. Effective primate conservation education: gaps and opportunities. *American Journal of Primatology* 72:414–419.
- Jenkins, P.D. 1990. Catalogue of primates in the British Museum (Natural History) and elsewhere in the British Isles. Part 5: Superfamily Hominoidea. *British Museum (Natural History)*: London, 1–137.
- Keele, B.F. et al. 2006. Chimpanzee reservoirs of pandemic and non-pandemic HIV-1. *Science* 313(5786): 523–526.
- Laurance, W.F., Croes, B.M., Tchignoumba, L., Lahm, S.A., Alonso, A., Lee, M.E., Campbell, P. and Ondzeano, C. 2006. Impacts of roads and hunting on central African rainforest mammals. *Conservation Biology* 20: 1251–1261.
- Kormos, R., Boesch, C., Bakarr, M.I. and Butynski, T.M. (eds.) 2003. West African Chimpanzees: Status Survey and Conservation Action Plan. IUCN – The World Conservation Union, Gland, Switzerland.
- Kühl, H., Maisels, F., Ancrenaz, M. et Williamson, E.A. (2008). Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière d'inventaire et de suivi des populations de grands singes. Groupe de spécialistes des primates de la CSE/UICN Gland, Suisse. 32 pp. <www.primate-sg.org/BPreintroduction.htm>.
- Macfie, E.J. et E.A. Williamson (2010). Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière de tourisme de vision des grands singes. Gland, Suisse: Groupe de spécialistes des primates de la CSE/UICN. 85 pp. <<http://www.primate-sg.org/BPreintroduction.htm>>.
- Maisels, F., Ambahe, E., Ambassa, R., Nyemgah Yara, C. and Fosso, B. 2009. Great Ape and Human Impact Monitoring in the Mbam et Djerem National Park, Cameroon. Final report to USFWS-GACF Agreement 98210-7-G290. Wildlife Conservation Society, New York.
- Matschie, P. 1914. Neue Affen aus Mittelafrika. *Sitzungsberichte Gesellschaft Naturforschender Freunde zu Berlin* 1914: 323–342.
- Mboh, H. and Warren, Y. 2007. Large Mammal Survey of the Proposed Takamanda National Park. Report to the Wildlife Conservation Society and KfW. Report 2 in the July 2007 series. Wildlife Conservation Society (WCS) – Takamanda-Mone Landscape Project, Limbe, Cameroon.
- Morgan, B.J. and Abwe, E.E. 2006. Chimpanzees use stone hammers in Cameroon. *Current Biology* 16(16): R632–633.

- Oates, J.F. 1989. A Survey of Primates and Other Forest Wildlife in Anambra, Imo and Rivers States, Nigeria. Report to the National Geographic Society, Washington, DC.
- Oates, J.F. 1999. Myth and Reality in the Rain Forest. University of California Press, Berkeley.
- Oates, J.F., Bergl, R.A. and Linder, J.M. 2004. Africa's Gulf of Guinea forests: biodiversity patterns and conservation priorities. *Advances in Applied Conservation Biology* (6). Conservation International, Washington, DC.
- Oates, J.F., Tutin, C.E.G., Humle, T., Wilson, M.L., Baillie, J.E.M., Balmforth, Z., Blom, A., Boesch, C., Cox, D., Davenport, T., Dunn, A., Dupain, J., Duvall, C., Ellis, C.M., Farmer, K.H., Gatti, S., Greengrass, E., Hart, J., Herbinger, I., Hicks, C., Hunt, K.D., Kamenya, S., Maisels, F., Mitani, J.C., Moore, J., Morgan, B.J., Morgan, D.B., Nakamura, M., Nixon, S., Plumptre, A.J., Reynolds, V., Stokes, E.J. and Walsh, P.D. 2008a. *Pan troglodytes*. In: IUCN 2010. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2010.4. Website: <www.iucnredlist.org>. Accessed: 31 October 2010.
- Oates, J.F., Ikemeh, R.A., Adadamola, O. and Bergl, R.A. 2008b. A Survey of Rain Forests in Ogun, Ondo and Osun States in Southwestern Nigeria to Assess Options for Their Sustainable Conservation: Final report to the Nigerian Conservation Foundation, Lagos.
- Oates, J.F., Groves, C.P. and Jenkins, P.D. 2009. The type locality of *Pan troglodytes vellerosus* (Gray, 1862), and implications for the nomenclature of West African chimpanzees. *Primates* 50: 78–80.
- Ogunjemite, B.G. and Oates, J.F. 2008. Assessment of the Chimpanzee Populations in Akure-Ofosu and Ayede-Isan Forest Reserves, Southwestern Nigeria. Report to Conservation International, Arlington, VA.
- Pilbrow, V. 2006. Population systematics of chimpanzees using molar morphometrics. *Journal of Human Evolution* 51(6): 646–662.
- Powell, C.B. 1995. Wildlife Study I. Final Report to Shell Petroleum Development Company of Nigeria.
- Sharp, P.M., Shaw, G.M., and Hahn, B.H. 2005. Simian immunodeficiency virus infection of chimpanzees. *Journal of Virology* 79(7): 3891–3902.
- Sommer, V. and Ross, C. (eds.). 2011. *Primates of Gashaka: Socioecology and Conservation in Nigeria's Biodiversity Hotspot*. Springer, New York.
- Stone, A.C., Battistuzzi, F.U., Kubatko, L.S., Perry, G.H., Trudeau, E., Lin, H., and Kumar, S. 2010. More reliable estimates of divergence times in *Pan* using complete mtDNA sequences and accounting for population structure. *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 365(1556): 3277–3288.
- Taylor, A.B. and Groves, C.P. 2003. Patterns of mandibular variation in *Pan* and *Gorilla* and implications for African ape taxonomy. *Journal of Human Evolution* 44(5): 529–561.
- United Nations. 2009. World Population Prospects Population Database: The 2008 Revision. United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York. Website: <http://esa.un.org/unpp/index.asp>. Accessed: 31 October 2010.
- United Nations. 2010. Climate Change Factsheet. United Nations Environment Programme. Website: <http://www.unep.org/pdf/UNEP_Profile/Climate_change.pdf>. Accessed 20 February 2011.
- Van Heuverswyn, F. et al. 2007. Genetic diversity and phylogeographic clustering of SIVcpzPtt in wild chimpanzees in Cameroon. *Virology* 368(1):155–171.
- Vigilant, L. and Guschanski, K. 2009. Using genetics to understand the dynamics of wild primate populations. *Primates* 50(2): 105–120.
- Werre, J.L.R. 1990. A Preliminary Report on the Status of Taylor Creek Forest, Rivers State, Nigeria. PhD Program in Anthropology, City University of New York.
- Werre, J.L.R. 2000. Ecology and Behavior of the Niger Delta Red Colobus (*Procolobus badius epieni*). PhD Thesis, City University of New York.
- White, L.J.T. and Tutin, C.E.G. 2001. Why chimpanzees and gorillas respond differently to logging: a cautionary tale from Gabon. Pp. 449–462 in W. Weber, L.J.T. White, A. Vedder, and L. Naughton-Treves (eds.), *African Rain Forest Ecology and Conservation*. Yale University Press, New Haven.
- Wilkie, D., Shaw, E., Rotberg, F., Morelli, G. and Auzel, P. 2000. Roads, development, and conservation in the Congo Basin. *Conservation Biology* 14: 1614–1622.
- Wrangham, R.W. 2006. Chimpanzees: the culture-zone concept becomes untidy. *Current Biology* 16: R634–R635.
- Wrangham, R.W. and Ross, E. 2008. *Science and Conservation in African Forests: The Benefits of Long-term Research*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.

Acronymes

ACF	African Conservation Foundation	GGNP	Parc National de Gashaka-Gumti	NMFP	Nigeria Montane Forest Project
AMWS	Sanctuaire de Faune des Monts Afi	GPP	Gashaka Primate Project	NNPS	Nigeria National Parks Service
ATF	Force opérationnelle anti-déforestation	GrASP	Great Ape Survival Project	PES	Paiements de Services Environnementaux
CAMM	Association de Conservation des Montagnes de Mbe	GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	REDD	Réduction des Emissions dues au Déboisement et à la Dégradation des forêts
CIFOR	Centre for International Forestry Research	IIED	Institut international pour l'Environnement et le Développement	SUNY	State University of New York
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau Entwicklungsbank (Banque allemande de développement)	TASU	Taraba State University
CRNP	Parc National de Cross River	LAGA	Last Great Ape Organisation	TRC	Transformation Reef Cameroon
CRSFC	Commission Forestière de l'État de Cross River	MINFOF	Ministère de la Forêt et de la Faune, Cameroun	TSG	Taraba State Government
CSE	Commission de Survie des Espèces	MINESUP	Ministère de l'Éducation Supérieure, Cameroun	UFA	Unité Forestière d'Aménagement
DIN	Development in Nigeria	MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique, Cameroun	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ERuDeF	Environment and Rural Development Foundation	NCF	Nigerian Conservation Foundation	UTO	Unité Technique Opérationnelle
FFI	Flora and Fauna International	NCZoo	North Carolina Zoo	WCS	Wildlife Conservation Society
FGN	Gouvernement Fédéral du Nigeria			WWF	World Wide Fund for Nature
FSC	Forestry Stewardship Council			ZSSD	Zoological Society of San Diego

Liste des participants

Ateliers de planification de la conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun: Limbe, Cameroun (3–5 octobre 2009), Calabar, Nigeria (6–9 octobre 2009), Limbe, Cameroun (26–28 février 2010)

ABWE, Ekwoke Enang, Zoological Society of San Diego and Ebo Forest Research Project, Cameroon, <ekwoke@eboforest.org>
 ADELEKE, Alade, Nigerian Conservation Foundation, Nigeria, <alade.adeleke@ncfnigeria.org>
 ADEWUNMI, Dayo, Gouvernement de l'État d'Ekiti, Nigeria, <dayoadewunmi@yahoo.com>
 AGBA, Gabriel, Cross River National Park, Nigeria, <gabrieleagba@yahoo.com>
 AKHIMIEN, J., Gouvernement de l'État d'Edo, Nigeria, <jimgeorge33@yahoo.com>
 AMORU, G. W., Gouvernement de l'État de Bayelsa, Nigeria, <geewariamoru@yahoo.com>
 AYUKOTANG, Raphael, African Alliance for Developmental Action, Cameroun, <Raphael@africaaada.org>
 BASSEY, Anthony E., Cross River Agricultural Development Programme, État de Cross River, Nigeria, <tonybassey@hotmail.com>
 *BERGL, Richard, North Carolina Zoo, USA, <richard.bergl@nczoo.org>
 BYLER, Dirck, US Fish and Wildlife Service, USA, <dirck_byler@fws.gov>
 CHAPMAN, Hazel, Nigeria Montane Forest Project, État de Taraba, Nigeria, <Hazel.Chapman@canterbury.ac.nz>
 D'AUVERGNE, Lucy, Oxford Brookes University, UK, <lucydauvergne@mac.com>
 DEMARCO, John, anciennement du Bamenda Highlands Forest Project, <demarcojohnf@yahoo.ca>
 *DUNN, Andrew, WCS Nigeria, <adunn@wcs.org>
 EFFA, Ntufam Richard, Parc national de Cross River, Nigeria National Parks Service <richeffa@yahoo.com>
 ENO NKU, Manasseh, WWF Cameroun, <enonku@yahoo.com>
 EREM, Delphine, Délégation régionale du Sud-Ouest, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <Eremdel2002@yahoo.fr>
 FOFACK, Pierre, Délégation régionale de l'Ouest, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <pmfofack@yahoo.fr>
 FOTSO, Roger, WCS Cameroun, <rfotso@wcs.org>
 GADSBY, Liza, Pandrillus Foundation, <liza@pandrillus.org>
 *GONDER, Katy, University of Albany, State University of New York, <gonder@albany.edu>
 GREENGRASS, Elizabeth, Liberia, <EJGreengrass@yahoo.co.uk>
 GUMNIOR, Maren, Gashaka Primate Project, Nigeria, <m.gumnior@em.uni-frankfurt.de>
 IKEMEH, Rachel, Projet d'Omo, Nigerian Conservation Foundation, Nigeria, <r.ashegbofe@gmail.com>

IKFUINGEI, Romanus, WCS Cameroun, <ikromanus@hotmail.com>
 ISSOLA, Dipanda, Délégation de la région du Littoral, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <issoladipandaf@yahoo.fr>
 JENKINS, Peter, Pandrillus Foundation, <peter@pandrillus.org>
 JUNKER, Jessica, Institut Max Plank d'anthropologie évolutionniste, Germany <Jessica_junker@eva.mpg.de>
 KOUEMO, Faustine, Délégation de la région du Sud-Ouest, Ministère de la forêt et de la faune, <kouemofaust@yahoo.fr>
 KOULAGNA KOUTOU, Denis, Ministère de la forêt et de la faune, <koulagnakkd@yahoo.fr>
 KUETE, Fidelis, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <kuete_al@yahoo.fr>
 LEBRETON, Matthew, Global Viral Forecasting Initiative, Cameroun, <mlebreton@gvfi.org>
 MBAH, Grace, Délégation de la région du Sud-Ouest, ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <gracembah@gmail.com>
 MBIA, Emerson, Conservation Association of the Mbe Mountains, Nigeria
 MBOMGBLANG, Joseph, North West Regional Delegation of Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <mbomjos2@yahoo.fr>
 MINSOUMA, Bodo, Délégation de la région Centre, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <Minsouma_anicet@yahoo.fr>
 *MORGAN, Bethan, Zoological Society of San Diego et Projet de recherche de la forêt d Ebo, Cameroun, <bmorgan@sandiegozoo.org>
 NGEMEGNE, Andre, Sanctuaire de faune de Banyang-Mbo, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <ngemegneandre@gmail.com>
 *NICHOLAS, Aaron, WCS Cameroun, <anicholas@wcs.org>
 NKEMBI, Louis, ERUDeF, Cameroun, <Inkempi@yahoo.com>
 NLEGUE, Etienne, Parc national de Mbam & Djerem, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <henlegue@yahoo.fr>
 NSOGA, Bond, Fako Délégation divisionnelle du Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <bnsoga@yahoo.fr>
 *OATES, John, Hunter College, CUNY, USA, <johnoates1@aol.com>
 OBE, W. K. O, Gouvernement de l'État d'Ondo, Nigeria, <wkoobe@yahoo.co.uk>
 OBEN, Sam Obeh, Parc national de Korup, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <obensam@yahoo.ca>
 OGUNBANWO, Folorunso, Gouvernement de l'État d'Ogun, Nigeria <naturalresourceconsult@yahoo.com>

OGUNJEMITE, Babafemi, Federal University of Technology, Akure, Nigeria, <ogunjemite@yahoo.com>
 OKEYOYIN, O. A., Parc national de Gashaka Gumti, État de Taraba, Nigeria, <okeyoyinagboola@yahoo.co.uk>
 OKON, Isoni, Ministère de l'Environnement, État de Cross River, Nigeria
 OMENI, Fidelis Odakawase, Représentant du directeur des forêts, (point focal GRASP), Ministère fédéral de l'Environnement, du Logement et du Développement urbain du Nigeria, <fedelodomeni@yahoo.com>
 OSSOU Zolo Charles, Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature, Cameroun, <charles_ossou@yahoo.fr>
 PEWO, Victor, Ministère de la forêt et de la faune, Cameroun, <vppewo@yahoo.fr>
 POUAKOUYOU, Daniel, Fauna and Flora International, <daniel.pouakouyou@fauna-flora.org>
 SANDBROOK, Chris, IIED, <cgsandbrook@gmail.com>
 SAWYER, Sarah, University of California, <sawyer.sarah@gmail.com>
 SOMMER, Volker, University College London et Gashaka Primate Project, <v.sommer@ucl.ac.uk>
 STENMANNNS, Frank, Programme pour la gestion durable des ressources naturelles dans la Province du Sud-Ouest du Cameroun, <fstenmanns@gmx.net>
 *SUNDERLAND-GROVES, Jacqueline, CIFOR, <takamanda@aol.com>
 TELLTULY, Samuel, Ministère de l'Environnement, gouvernement de l'État de Taraba, Nigeria, <stelltuly@yahoo.com>
 TIEBOU, Joseph, Ministère de la forêt et de la Faune, <jtiebou@yahoo.com>
 UMARU, Buba, Project Manager, Gashaka Primate Project, <bumami2004@yahoo.com>
 UMOH, Emem, University of Benin, État d'Edo, Nigeria, <emem_favour@yahoo.co.uk>
 WALLIS, Janette, Vice-présidente pour la conservation, Société internationale de primatologie <janettewallis@sbcglobal.net>
 WARREN, Ymke, WCS Cameroun
 WILLIAMSON, Elizabeth, Groupe de spécialistes des primates CSE/ UICN, <eaw1@stir.ac.uk>
 YAKUBA, Mohammed Kolo, Parc national d'Okomu, État d'Edo, Nigeria, <Nigeriaparks_okomu@yahoo.com>
 YOHANNA, Saidu, Nigeria National Park Service, <yohannasaidu@yahoo.com>

* Principaux responsables de l'organisation des ateliers, du rassemblement des informations et de la supervision de la rédaction de ce plan d'action pour la conservation.

Remerciements

Nous remercions le Fonds pour la conservation des grands singes d'US Fish and Wildlife Service et la fondation Arcus qui ont apporté la majorité du financement pour la tenue des trois ateliers à Limbe au Cameroun et Calabar au Nigeria en octobre 2009 et à Limbe au Cameroun en février 2010. Les recommandations de ce plan d'action ont été développées au cours de ces trois ateliers.

Les organisations suivantes ont également fourni un appui financier ou organisationnel: Zoological Society of San Diego, Wildlife Conservation Society, la Section des grands singes du groupe des spécialistes de primates de l'UICN, State University of New York-Albany, North Carolina Zoo et Primate Action Fund (Conservation International/Margot Marsh Biodiversity Foundation).

Nous remercions les participants aux ateliers et plusieurs individus qui ont fourni des éléments importants et/ou des commentaires sur la version finale de ce plan d'action, notamment Fiona Maisels, Lynne Baker, Bernard Fosso, Tabi Philip Tako-Eta et James Christie. Nous remercions particulièrement Anthony Rylands qui a fourni une assistance experte pour l'édition du manuscrit. Nous remercions Kimberly Meek pour la mise en page et la conception du document, Fanja Andriamialisoa pour la traduction du plan d'action en français et Tatyana Humle et Christelle Colin pour avoir revu la traduction française.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fourni les photographies pour ce document.

Nous remercions enfin toutes les organisations et tous les bailleurs de fonds qui ont apporté un soutien à la conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun, soit par des efforts sur le terrain soit par un financement.

Nous espérons sincèrement que ce plan d'action incitera les bailleurs passés comme actuels à renouveler leur généreux appui et encouragera d'autres à se joindre aux efforts de conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun.

Nous espérons sincèrement que ce plan d'action incitera les bailleurs passés comme actuels à renouveler leur généreux appui et encouragera d'autres à se joindre aux efforts de conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun.

